

Quand les loups franchissent la lisière

Expériences d'éleveurs, chasseurs
et autres résidents de Seyne-les-Alpes
confrontés aux loups

Laurent Garde & Michel Meuret



Quand les loups franchissent la lisière

Expériences d'éleveurs, chasseurs
et autres résidents de Seyne-les-Alpes
confrontés aux loups

Laurent Garde¹ & Michel Meuret²

Avec la contribution de Pierre-Louis Osty

Janvier 2017

¹ Centre d'Études et de Réalisations Pastorales
Alpes Méditerranée (CERPAM), 570 avenue de la
Libération, 04100 Manosque, France

² Institut National de la Recherche Agronomique
(INRA), UMR Selmet, 2 Place Pierre Viala,
Bat 22, 34060 Montpellier Cedex 1, France

Citer ce rapport comme suit :

Garde L., Meuret M., 2017. *Quand les loups franchissent la lisière : expériences d'éleveurs, chasseurs et autres résidents de Seyne-les-Alpes confrontés aux loups*. Rapport d'enquête. CERPAM Manosque & INRA UMR Selmet Montpellier : 116 pages.

Résumé

À partir du 6 juin 2015, une vague médiatique fait suite aux déclarations d'un adolescent de 16 ans, fils d'éleveurs de bovins à Seyne-les-Alpes (04), affirmant s'être fait attaquer par des loups, de nuit et sur un pré jouxtant leur habitation. La mise en doute de ces déclarations, quasi-générale, est parfois allée jusqu'à traiter l'adolescent d'affabulateur et suspecter sa famille d'une manœuvre d'alerte au sujet des loups. Pour les auteurs, spécialistes des activités d'élevage confrontées aux loups, en France et ailleurs, ces déclarations indiscutablement originales n'étaient peut-être pas vraiment surprenantes. En effet, les prédateurs (ours, loups, tigres...) peuvent manifester une habitude, ou familiarisation, envers les humains, encouragée notamment par un statut de protection stricte. C'est le motif de l'enquête menée à Seyne-les-Alpes, dès juillet et août. Les deux questions majeures ont porté sur les signes de changement de comportement des loups envers les humains et sur les risques nouveaux ou croissants de la prédation des loups sur les élevages bovins. L'enquête s'est adressée à toute personne habituée des lieux — éleveur, chasseur, randonneur ou intervenant du secteur — pouvant apporter un témoignage personnel de rencontres avec des loups. Vingt-deux entretiens approfondis ont été réalisés, enregistrés puis retranscrits.

Le bassin de Seyne est inséré dans des montagnes boisées et dépeuplées, mais dont les parties hautes constituent des alpages dégagés où montent l'été essentiellement des troupeaux ovins. C'est une vallée bocagère d'altitude, densément peuplée et occupée par l'élevage, principalement de bovins allaitants. Ce paysage de prairies verdoyantes en contrebas de forêts est particulier pour les Alpes du Sud, beaucoup moins à l'échelle européenne. L'enquête a été focalisée sur la lisière entre le bocage et le versant forestier de la montagne de La Blanche.

À ce jour, dans un paysage qui offre des habitats favorables aux ongulés sauvages : chamois, chevreuils, mouflons et quelques cerfs, Seyne-les-Alpes n'est pas répertoriée comme une zone de présence permanente de loups (ZPP), ni « à surveiller » selon les services spécialisés de l'État. Pourtant, autour de la lisière étudiée, 14 témoins adultes, dont un lieutenant de louvèterie et un technicien de la Fédération départementale des chasseurs, nous ont décrit en détail leurs observations de loups. Pour neuf d'entre eux, il s'agissait de groupes d'au moins trois loups adultes. Se sont ajoutés des signes tangibles de reproduction sur zone : louveteaux, tanière ou abri sous roche avec litière. Sur ces bases, et compte tenu de la distance aux ZPP déjà répertoriées, l'enquête propose l'hypothèse d'une meute non encore identifiée et dont le territoire couvrirait la zone étudiée.

Cette hypothèse concorde avec l'avis des chasseurs enquêtés. Leurs constats, argumentés, sont unanimes : depuis 3 à 4 ans, chamois et chevreuils ont nettement changé de comportement et se sont raréfiés ; c'est plus brutal encore pour les mouflons. Leur mise en cause du loup, mal reçue officiellement, peut étayer des soucis pour l'attractivité de la chasse, notamment auprès des jeunes.

Le comportement devenu très méfiant des ongulés sauvages ainsi que leur apparente raréfaction pourraient expliquer un report de prédation sur les bovins. Il ne s'agit plus seulement de jeunes veaux qui manquent à l'appel, mais aussi d'attaques sur des animaux plus âgés, en alpage comme sur les prés en vallée. De plus, les éleveurs constatent un changement de comportement nouveau et très préoccupant chez leurs bovins. Les chiens ne sont pas en cause : les bovins, très habitués à les voir, leur sont indifférents. Si nécessaire, les vaches suitées les éloignent. Mais depuis

quelques années, suite aux attaques avérées ou suspectées de loups, vaches, génisses ou taureaux se montrent très inquiets, voire paniqués. Certains groupes ont fui à plusieurs kilomètres après avoir brisé clôtures et barrières. Certains animaux devenus dangereux pour leur éleveur, ou tout au moins ingérables, ont dû être réformés. De tels comportements excèdent évidemment les capacités de vigilance et d'intervention des éleveurs.

Autre phénomène nouveau sur Seyne : les rencontres inopinées des humains avec des groupes de loups, et parfois de près. Pour les chasseurs, c'est en montagne, mais parfois aussi en lisière des prés et à proximité d'habitations. Un chasseur à l'arc s'est fait aborder par deux canidés sub-adultes. La présence d'un adulte, massif, peu craintif et de couleur uniformément noire, est également signalée par plusieurs témoignages, dont deux promeneurs qui l'ont vu de près. Pour le maire de Seyne, l'afflux de témoignages devient banal et manifeste l'émergence d'un risque, serait-il accidentel, avec les loups en circulation sur sa commune.

Cette émergence d'un risque est corroborée par « l'affaire des fils Ferrand ». Leurs témoignages, au terme de l'analyse réalisée, apparaissent à la fois sincères, crédibles et cohérents. L'enquête approfondie auprès de l'adolescent de 16 ans ayant déclaré s'être fait attaquer par des loups, a entendu son frère de 20 ans également protagoniste de l'évènement, ainsi que leur père. Une description cartographique et minutée de l'évènement, ainsi que la chronique des faits antérieurs survenus sur le même lieu, permettent de comprendre les réactions des deux frères. Cette nuit-là, il s'agissait de la 9ème rencontre en un mois avec ces loups : après 3 attaques diurnes visant des veaux que l'éleveur et ses fils avaient interrompues, après la prédation d'un veau authentifiée par l'ONCFS et suivie de l'autorisation préfectorale de tirs de défense, l'administration avait organisé 4 jours consécutifs d'affût sur ce pré, période durant laquelle les loups ne se sont pas montrés ; or c'est dans la nuit du 5e au 6e jour que l'adolescent, monté dans le pré avec son frère en raison des beuglements de leurs vaches, s'est trouvé menacé.

L'ensemble des résultats d'enquête fait sens à partir du moment où l'on ne considère pas « l'affaire des fils Ferrand » comme un fait isolé de son contexte. Il y a eu un processus assez long et interactif de modification des comportements de plusieurs catégories d'êtres interagissant de part et d'autre de la lisière, loups, ongulés, bétail, humains, jusqu'à une approche menaçante d'un humain vulnérable par des loups de nuit. Ces évolutions ont des conséquences sur le territoire : une baisse d'attractivité cynégétique et récréative, si ce n'est déjà un risque en matière de sécurité civile ; une atteinte à la viabilité des élevages de bovins conduits à l'herbe, dont il est attendu aussi qu'ils contribuent à la gestion des paysages et de leurs aménités.

Sommaire

Introduction - Un été à Seyne-les-Alpes	1
Chapitre 1 - Bassin de Seyne : l'élevage dans un bocage	7
Chapitre 2 - Les loups à Seyne : une présence qui diffère selon les points de vue	25
Chapitre 3 - Loups, chasseurs et ongulés sauvages	49
Chapitre 4 - Lorsque les vaches deviennent « folles »	63
Chapitre 5 - Rencontres avec des loups à Seyne	79
Chapitre 6 - L'affaire des fils Ferrand	93
Discussion – Quand la peur de l'homme s'estompe chez les loups	109
Références	113

Un été à Seyne-les-Alpes

Pourquoi là-haut ?

Pour quel motif avons-nous enquêté durant près de trente jours à Seyne-les-Alpes en juin, juillet et août 2015 ? Certes, la montagne y est belle, et les journées d'été plus fraîches qu'à Montpellier ou Manosque. Mais là n'était pas la raison. C'était les déclarations d'une famille d'éleveurs de bovins, et plus particulièrement d'un adolescent de 16 ans affirmant avoir été « attaqué par des loups », la nuit, sur une prairie jouxtant leurs étables et habitations.

Comme tous les Français, nous avons été soumis à partir du dimanche 7 juin à un flot médiatique : en quelques jours, cet événement frappant avait été relaté par plus d'une cinquantaine de médias, jusqu'en Angleterre et en Suède. La plupart, sans cacher quelques interrogations, avait repris les déclarations quasi invariables du jeune homme. Mais d'autres l'avaient brutalement mis en cause ainsi que sa famille : mensonge, affabulation, délire, coup monté par des éleveurs opposés à la présence des loups... Dès le 8 juin, Le Monde publie sur le blog d'Audrey Garric un article intitulé : « Les loups attaquent-ils encore les enfants ? ». Une série d'experts y sont conviés pour dire à quel point ces déclarations leur paraissaient peu crédibles, les cas d'attaques de loups sur des humains ayant été très rares au cours du XXème siècle.

Il faut dire que, depuis la fin mars, la commune de Seyne-les-Alpes, à la suite du crash-suicide de l'Airbus de la Germanwings, était le point focal des constats macabres et de l'accueil des familles des 150 victimes et de plusieurs chefs d'États sous les regards des télévisions du monde entier. D'où, probablement, le soupçon qu'un adolescent aurait pu tenter de créer un second événement dramatique et inattendu.

L'analyse des événements et controverses à fort impact médiatique n'est pas dans notre domaine de compétence de chercheurs. Nous n'avons donc pas coutume d'emboîter le pas aux médias. Par contre, la prédation des loups sur les troupeaux et ses conséquences sur la viabilité des métiers d'éleveur et de berger est de nos thèmes d'investigation. De plus, à l'écoute des premières informations, nous avons chacun eu la même réaction : cette affaire, indiscutablement originale, ne nous apparaissait pas aussi surprenante qu'elle pouvait le sembler à première vue. Ceci à condition, bien entendu, de réussir à distinguer les faits de l'engouement médiatique qui les avait peut-être déformés.

Sous le terme (anglais) d'*habitation*, ou familiarisation, la science a déjà bien référencé le fait que des prédateurs, surtout lorsqu'ils sont sous statut de protection, peuvent parfois se comporter de façon de moins en moins craintive et distante vis-à-vis des humains et de leurs activités (voir par exemple : Linnell *et al.*, 2002 ; McNay, 2002 ; Smith *et al.*, 2003 ; Schmidt and Timm, 2007). Notre suivi du dossier des loups placés depuis vingt ans en France sous statut de

protection stricte¹ nous fait penser que c'est bien ce qui serait en train de se passer dans notre pays. Au fil des années, des témoignages, la plupart rendus publics y compris au Groupe National Loup, établissent que des attaques de loups sur les animaux domestiques, voire sur les ongulés sauvages, sont à présent menées jusqu'à l'orée des villages et occasionnellement à quelques mètres seulement des fermes habitées ou des cabanes de bergers. Ce changement de comportement est parfois dénié au nom de l'argument : « Le Loup craint naturellement l'Homme ». Mais le déni reste-il valable lorsque les loups trouvent un accès facile aux proies d'élevage et que les humains censés protéger ces proies sont, au sens propre du terme et en raison de la Loi, pour la plupart désarmés ?

De là à imaginer que des loups devenus moins craintifs vis-à-vis des humains pourraient s'attaquer un jour à l'un d'entre eux, éventuellement jeune et à pied dans un pré au milieu de la nuit... il y avait là motif à investigation approfondie.

C'est pourquoi, le samedi 13 juin après-midi, donc une semaine à peine après les déclarations des éleveurs, nous sommes montés à Seyne-les-Alpes faire connaissance avec la famille Ferrand. Munis de carnets de notes, appareil photo et magnétophone, nous avons été fort bien accueillis. Jean-Luc et Laurence Ferrand, ils nous l'ont dit par la suite, ont d'emblée apprécié que, contrairement aux médias, nous prenions le temps de les questionner en détail et de les écouter chacun avec la plus grande attention, sans rechercher le sensationnel ni l'émotionnel. Ils avaient été meurtris par les accusations de mensonge proférées à l'encontre surtout de Romain, leur fils de 16 ans. Au cours de cette première visite, nous avons visité les lieux, guidés par Jean-Luc Ferrand, à commencer par le pré où s'était déroulée la rencontre déclarée avec des loups. Nous avons pu observer les vaches Limousines et leurs veaux, ainsi que les génisses, constituant le groupe qu'apparemment les loups visaient.

Cette visite chez les Ferrand nous a incité à en programmer une seconde, dès le samedi suivant. Ceci pour une interview détaillée de Romain et de son frère Benjamin, 20 ans, présent également lors de la rencontre déclarée avec les loups. Interroger un mineur, qui plus est secoué par les multiples sollicitation et les retours des médias, méritait que nous nous y préparions. Il nous fallait aussi, à l'évidence, situer l'élevage de la famille Ferrand et ses expériences dans le contexte. C'est-à-dire concevoir et préparer un dispositif d'enquêtes sur l'élevage et la prédation au moins à l'échelle de tout ou partie de la commune de Seyne-les-Alpes.

Attendus et dispositif d'enquête

Sur ces bases, la concertation avec et entre nos hiérarchies INRA et CERPAM a abouti, le 23 juin 2015, à une convention de partenariat pour une enquête à mener sur les enjeux de la présence des loups sur le territoire de Seyne-les-Alpes. Nos attendus ont été condensés en deux questions :

- Quels sont les signes de changement de comportement des loups vis-à-vis des humains et de leurs activités : processus « d'habituation » d'individus et de meutes ?
- Quels sont les risques, nouveaux ou croissants, de la prédation sur l'élevage bovin : quelles formes d'impacts en élevage ?

¹ Cf. Réseau de chercheurs COADAPHT : <http://www.sad.inra.fr/Nos-recherches/Coadaptation-predateurs-humains>

Les deux questions sont liées. En effet, les éleveurs de Seyne-les-Alpes envoient des troupeaux en estive sur les hauteurs, mais ils ont aussi, surtout avant et après l'hivernage en bâtiment, des animaux au pâturage sur des prairies en vallée et situées le plus souvent à peu de distance des habitations.

Il s'agissait ainsi d'aborder la prédation des loups sur l'élevage bovin, avec ses conséquences directes mais aussi indirectes. Or elle reste très peu informée en France, comparativement au cas de l'élevage ovin et contrairement à d'autres pays, comme par exemple les États-Unis, où les bovins sont des proies habituelles pour les loups. De plus, dans cette commune, fréquentée pour la randonnée, la chasse et la promenade, les résidents, s'ils connaissent les élevages, peuvent avoir aussi leur part de rencontres avec les loups. C'est pourquoi, enquêter de manière à recueillir une diversité de témoignages devait nous permettre, au-delà de l'expérience de l'élevage Ferrand, un compte-rendu qui ait du sens à un niveau territorial significatif.

En effet, et comme nous le verrons plus en détails au chapitre suivant, le paysage de Seyne-les-Alpes est une sorte d'oasis, un bocage d'altitude verdoyant, car le plus souvent irrigué, enserrée entre deux massifs de montagnes sèches et pentues, le tout à l'écart des grandes voies de circulation. Entre fond de vallée et premières pentes, dans un semis de hameaux, de routes et de pistes, une vingtaine d'éleveurs de bovins y entretiennent les prés. Aussitôt que s'élèvent les pentes entourant le bocage, parfois brutalement, c'est le domaine forestier. Plus haut encore, entre 2000 et 2500 mètres d'altitude, c'est celui de la haute montagne et des estives à brebis, mais aussi à vaches. Le paysage de Seyne est original pour les Alpes du Sud, mais si l'on fait abstraction de la hauteur des sommets, il ne l'est pas au regard d'autres paysages de France. Une large vallée agricole et bocagère, regroupant des herbages et ceinturée de forêts profondes, peut se trouver dans bien d'autres parties du pays : Massif Central, Jura, Vosges, et jusqu'aux Ardennes. Ailleurs dans l'hémisphère nord, c'est également une structure de paysage assez typique des Rocheuses nord-américaines, plus particulièrement de l'Idaho et du Colorado, et présente, plus près de nous, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et dans les Balkans. Entre domaines agricole et forestier, entre prairies et bois, entre le monde privilégié des animaux domestiques et celui de la grande faune sauvage, qu'elle soit chassable ou protégée, tous ces paysages ont un trait commun : la présence d'une grande lisière.

Nous avons donc choisi de focaliser notre enquête sur une lisière entre bocage et forêt, et plus particulièrement celle située en limite de la forêt domaniale de La Blanche, au nord-est du bourg de Seyne (voir figure 1, page suivante). En limite sud, les hameaux du Fau et Saint-Pons ; au nord, la petite station touristique de la commune de Montclar. Au centre, le hameau de Saint Antoine, celui où réside notamment la famille Ferrand.

Aux abords de cette lisière, longue d'une dizaine de kilomètres, nous avons enquêté les éleveurs de façon quasi exhaustive. Nous avons fait de même avec d'autres usagers des lieux ayant eu à rencontrer et parfois se confronter à des loups. Nombre d'éleveurs interviewés étant également chasseurs, nous avons complété notre enquête auprès de chasseurs non éleveurs, du technicien de la Fédération départementale des chasseurs, du Président de la Société de chasse communale, ainsi que du Lieutenant de louveterie. Nous avons aussi conduit des entretiens auprès d'autres agents de services publics, à commencer par ceux de l'ONCFS ayant à traiter du dossier des loups et de la prédation sur la commune. Enfin, le maire de Seyne, après nous avoir donné son accord préalable pour nos enquêtes, a également fait partie de nos interlocuteurs.

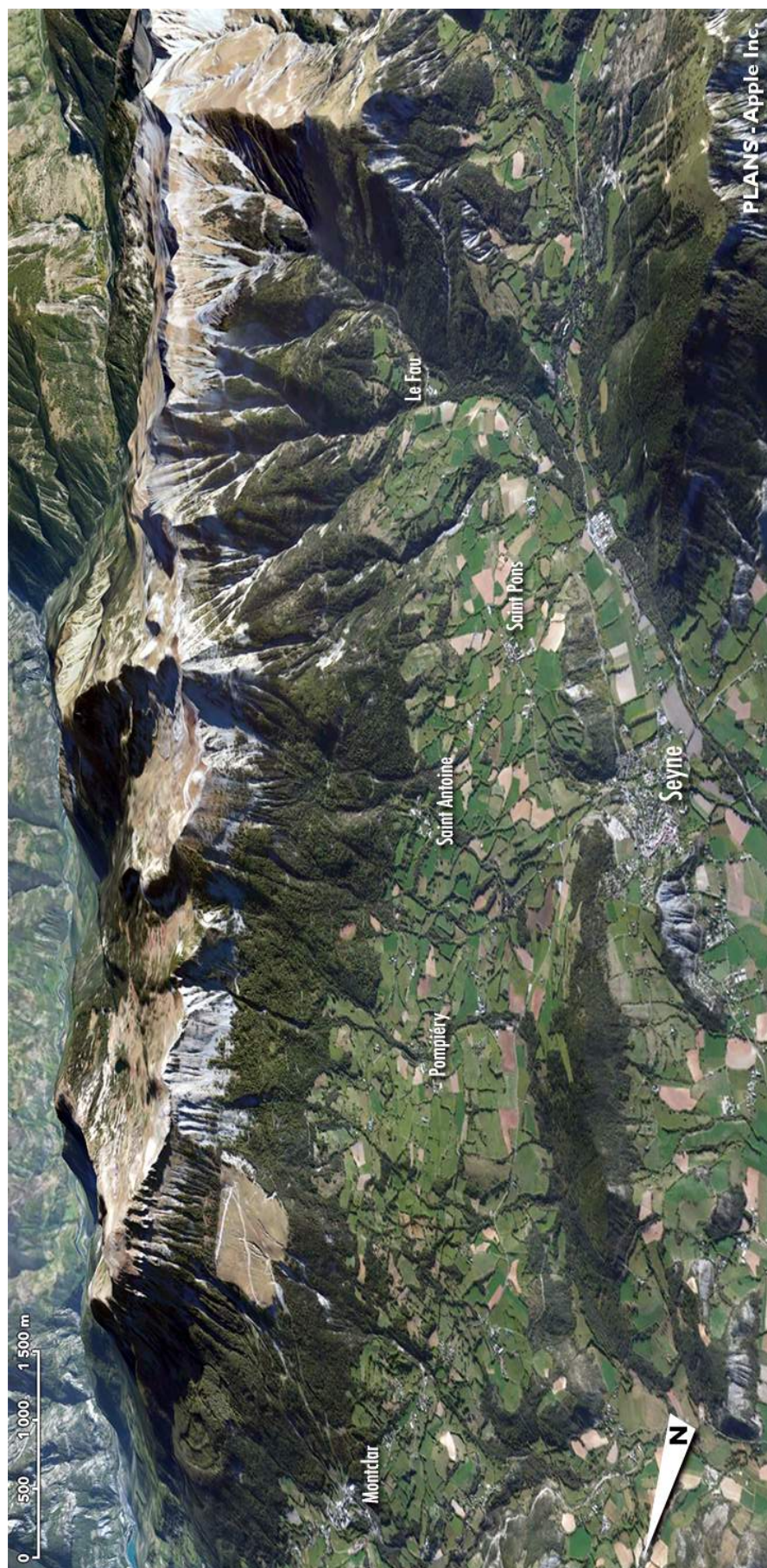


Figure 1- Vue aérienne de la montagne de La Blanche et de sa lisière forestière ouest où nous avons mené notre enquête. – Projection 3D tirée du logiciel *Plans* © 2012-2016 Apple Inc.

Méthode et démarche d'enquête

Nous avons adopté une technique d'enquête directe classique, et familière à l'un de nous (Meuret *et al.*, 2006 ; Despret et Meuret, 2016). Elle est qualifiée par les sciences sociales d'entretiens semi-structurés (Yin, 1994) ou compréhensifs (Kauffman, 1996).

Cette technique d'entretiens individuels procède d'abord à une prise de rendez-vous sur la base d'un attendu d'enquête énoncé de même pour tous (voir nos deux questions ci-dessus) ; lors de l'entretien, d'une durée totale d'une à trois heures, le dialogue aborde librement une série de thèmes préalablement définis par l'enquêteur, mais l'ordre et la profondeur de discussion de chacun des thèmes n'est pas prévisible. Ils relèvent à chaque fois de l'intérêt personnel et du sens accordé au dialogue par la personne enquêtée. Également, et c'est important à souligner, les personnes enquêtées sont libres d'aborder des thèmes non prévus initialement par l'enquêteur. Cette technique convie en effet l'enquêteur à se laisser surprendre au cours du dialogue, à le faire savoir à son interlocuteur, et à ne surtout pas brider le dialogue avec une grille d'enquête trop rigide. C'est pourquoi, ce sont des fiches d'enquêtes, plutôt qu'une liste de questions, qui sont conçues au départ, comportant pour chacun des thèmes une question principale, ainsi que, si nécessaire, quelques questions de relance. L'ordre utilisé des fiches varie souvent selon les interlocuteurs, ce qui a notamment été le cas ici en raison de la diversité des personnes enquêtées, de leurs professions, activités et expériences. Afin de compléter la prise de notes par l'enquêteur, l'entretien est enregistré avec l'accord de la personne enquêtée, cette dernière étant libre de demander d'interrompre parfois l'enregistrement, voire de ne pas être citée à propos de tel ou tel thème ou expérience relatée. La quasi-totalité des enregistrements, questions et réponses, sont intégralement retranscrits, mais seuls les extraits d'entretiens publiés ici sont rendus publics.

En matière de démarche, nous avons choisi d'enquêter presque toujours en binôme, l'un de nous participant prioritairement au dialogue. Ainsi nous évitions de soumettre la personne enquêtée à un feu trop nourri de questions. Et si cette option ralentissait la progression de notre enquête, elle permettait un *debriefing* profitable à la suite de chaque entretien.

Pour les rendez-vous, nous avons procédé de façon classique et itérative ou, dit autrement, de proche en proche. Nous avons d'abord identifié cinq catégories d'interlocuteurs : éleveurs, chasseurs, randonneurs, administrations, autres (dont le maire). Nous espérions être en mesure d'aborder une catégorie après l'autre, avec des fiches d'enquête ajustées. Mais les disponibilités de nos interlocuteurs, notamment les éleveurs, nous ont amené à adopter une pratique plus souple et pragmatique, quitte à retourner voir une personne dans le cas où elle s'était montrée particulièrement intéressée et prolixe mais contrainte en temps. La démarche itérative consiste, à la fin de chaque entretien, à demander à la personne enquêtée qui elle verrait susceptible d'être également intéressé à nous rencontrer. Au vu de nos centres d'intérêt et de la teneur du dialogue provoqué, quasiment tous nous renvoyèrent volontiers vers des collègues ou voisins, et ainsi de suite.

Parfois, nous avons évoqué certaines informations déjà recueillies, mais sans citer de sources personnalisées. Il n'était pas question que nous nous comportions en colporteurs d'informations non encore analysées, sur un sujet faisant déjà l'objet localement de rumeurs et d'interprétations plus ou moins étayées. Vu en dernier, Francis Hermitte, maire et par ailleurs médecin généraliste

de Seyne-les-Alpes, nous a confirmé que notre enquête, malgré ses attendus à potentiel polémique et émotionnel, n'avait suscité ou amplifié selon lui aucune rumeur sur sa commune.

Au final, cette enquête nous a conduit à rencontrer vingt-deux personnes, dont autant d'interlocuteurs du monde de l'élevage que de celui de la chasse (voir figure 2, ci-dessous). Nous n'avions pas prévu cela au départ, mais ce sont les six éleveurs pratiquant aussi la chasse qui nous y ont incité. Ceci nous a permis de recenser de nombreuses observations sur les loups eux-mêmes, ainsi que sur les changements de comportement qu'ils induisent apparemment chez les ongulés sauvages, mettent ainsi en lumière un ensemble de savoirs locaux émergents, rarement exprimés à ce jour dans la littérature contemporaine en France.

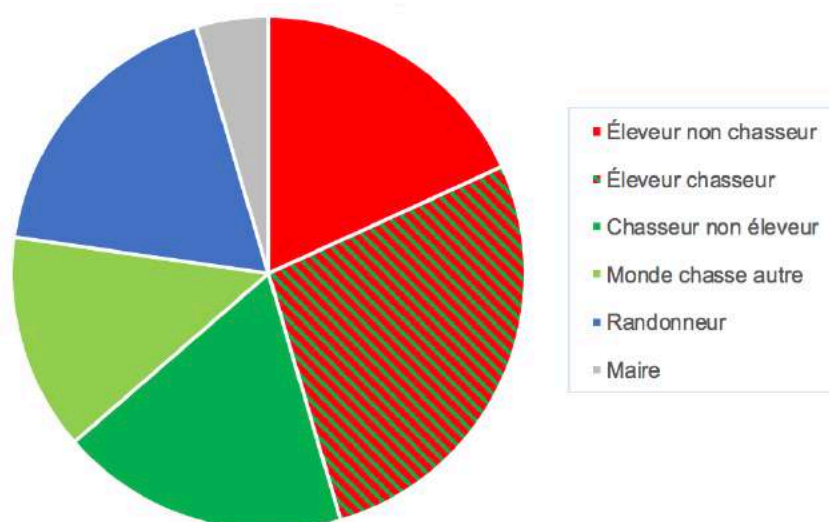


Figure 2 : Les 22 personnes enquêtées, classées par catégories d'activités.

Bassin de Seyne : l'élevage dans un bocage

Un îlot agricole entouré de rudes montagnes

Seyne-les-Alpes, dont le bourg principal est à 1260 mètres d'altitude, se situe au nord des Alpes-de-Haute-Provence (voir carte ci-dessous), entre Digne et Barcelonnette. Depuis que l'autoroute A51 reliant Marseille aux abords de Gap détourne par la vallée de la Durance le trafic à destination de la vallée de l'Ubaye, Seyne se tient à l'écart des grands axes de communication. Cette vallée, dite « de La Blanche », du nom de la rivière qui la traverse de part en part, n'en reste pas moins un petit centre touristique hivernal et estival très apprécié.

Le relatif isolement accentue le caractère propre du terroir. Le bassin de Seyne équivaut à la vallée de La Blanche, qui se jette au nord dans la rivière Ubaye et dans le lac de Serre-Ponçon (Vue 3-D, Figure 3 page suivante). Cette orientation nord, l'altitude élevée de l'habitat (entre 1100 et 1450 m) comme la présence massive de l'élevage bovin, en font un morceau d'Alpes du Nord enclavé dans celles du Sud, et appelé « la Suisse provençale », notamment par les guides touristiques.

Le bassin de Seyne est une cuvette au relief modéré, formant un paysage bocager de montagne en contraste particulièrement marqué avec les unités paysagères voisines (voir exemples de photos Figure 4) : au nord-est, les vallées de haute montagne de l'Ubaye et du Laverq, très encaissées et donc contraignantes pour les activités agricoles non pastorales. Au sud, la vallée de la Bléone, dont la végétation plus aride témoigne des influences du climat méditerranéen. A l'ouest comme à l'est, deux massifs montagneux au caractère sauvage et aux rares villages dépeuplés : les Monges et les Trois-Évêchés (voir Figure 3). Le bassin de Seyne-les-Alpes apparaît ainsi comme une oasis d'herbages et de petites rivières, de hameaux et de routes, sur une quinzaine de kilomètres de long et sur cinq de large, ceinturée de vastes espaces escarpés, pour la plupart boisés et assez désertifiés, d'allure « sauvage ».

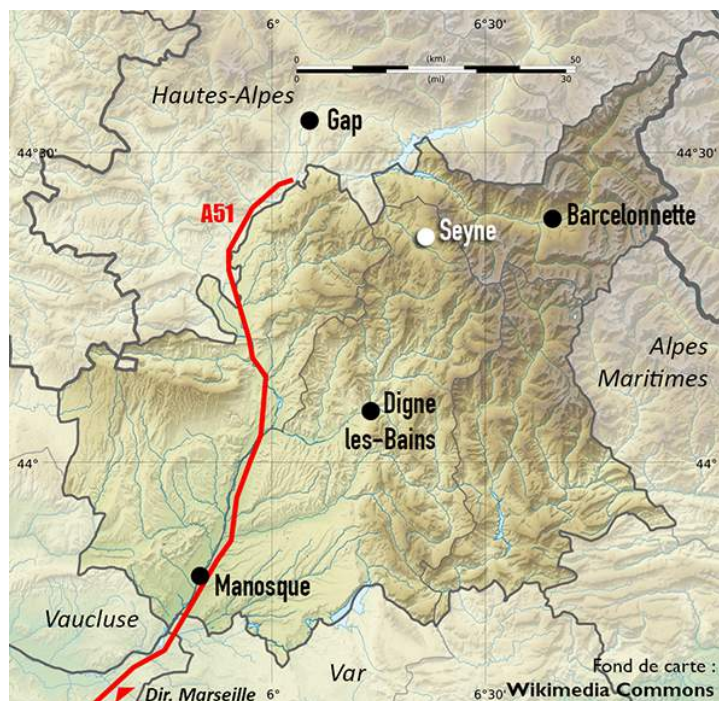




Figure 3 - Vue aérienne du Bassin de Seyne-les-Alpes. — Projection 3D tirée du logiciel *Plans* © 2012-2016 Apple Inc.



Figure 4 – La vallée de La Blanche et Seyne, un paysage bocager de montagne en contraste particulièrement marqué avec les unités paysagères voisines.

Ce paysage bocager de Seyne ne date pas d'hier. En témoignent les récits d'érudits locaux et de géographes, ainsi et surtout que d'anciennes photographies. Par exemple, celle reproduite ci-dessous, prise probablement dans l'entre-deux guerres, montre le bourg de Seyne ainsi que la vue vers le nord-est, en direction de Montclar et des contreforts de la montagne de La Blanche. On y voit, déjà bien marquée, la partie nord de la lisière entre bocage et forêt où nous avons conduit notre enquête.



Une forêt partiellement reconstruite

Le bassin de Seyne et la vallée de la Blanche sont bordés à l'est et entre 1500 et 1900 mètres d'altitude par une longue bande de forêt domaniale, appelée localement « La Forestière ». Cette forêt est elle-même dominée par l'arête rocheuse de la montagne de la Blanche (photo ci-dessus), délimitant au-delà les alpages sommitaux penchant vers le versant boisé de la vallée de l'Ubaye.

Cette forêt, qui délimite aujourd'hui si distinctement à l'est le bocage de Seyne, a-t-elle toujours existé, et dans cet état, du moins au cours des deux siècles passés ? La question est légitime si on s'en réfère aux études sur l'histoire particulièrement mouvementée des forêts des « Basses Alpes », tels ceux de Ponchelet (1995). Le constat de plusieurs siècles de coupes de bois, défrichages, brûlis et labours, permettant d'assurer l'alimentation des familles en céréales mais aussi le pâturage des nombreux troupeaux sédentaires ou transhumants (Hubert *et al.*, 2010), a incité les autorités de l'époque à promouvoir et organiser le reboisement des pentes de montagnes, complémentaire à des travaux hydrauliques permettant de lutter contre l'érosion des sols et prévenir les inondations. Ce faisant, était institué un zonage des terrains : sédentariser et regrouper l'élevage bovin en prairies permanentes et sur terrains moins pentus ; décourager l'élevage ovin pastoral et très mobile ; enfin, reboiser les pentes alentour et les gérer par les

services de l'État. En dépit des vives controverses nationales durant près de quarante ans, les tenants du reboisement l'ont emporté, et les terres des particuliers furent rachetées, pour la plupart à l'amiable, les conflits portant sur la soumission des terres communales au régime forestier (Ponchelet, *op. cit.*).

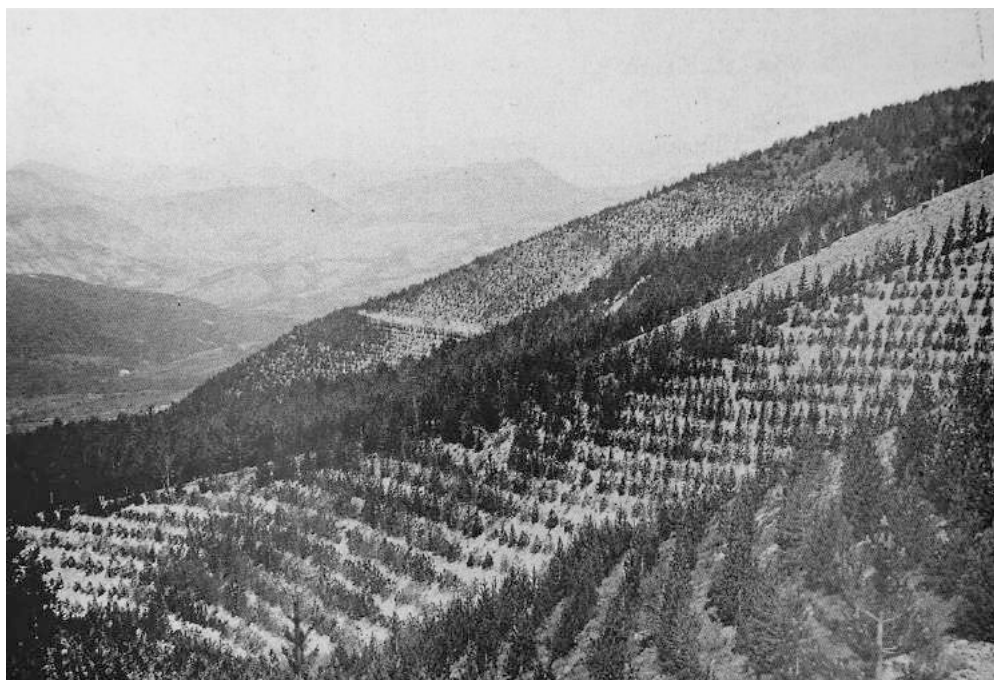
Si l'on en juge par des photos anciennes, comme celle de 1929 du village du Vernet (ci-dessous), au sud de Seyne (voir Figure 3), il semble que certaines pentes étaient effectivement dans un état propice aux velléités de reboisement, y compris encore assez récemment comme dans ce cas-ci.



L'ampleur des reboisements réalisés à Seyne est décrite par des ouvrages traitant de l'histoire de la vallée. Documents photographiques à l'appui, il y est question de la « création de la Forêt de La Blanche », suite aux reboisements réalisés à la fin du XIXe siècle. La photo ci-dessous est par exemple celle des flancs ouest du pic de Bernardez, tels qu'ils se présentaient en 1892 (photo : Garde général Mareschal) :



Ci-dessous, approximativement les mêmes lieux, photographiés par le même auteur, cette fois en bas de pente et quelques années plus tard, après les travaux de reboisements en pins noirs :



Cette bande de La Forestière est donc bien une création, ou à plus proprement parler une reconstruction, comme le sont d'ailleurs la plupart des massifs boisés des Alpes-de-Haute-Provence et de plusieurs départements limitrophes. Comme nous l'a expliqué Daniel J., employé municipal à Seyne, ayant été chargé dans les années 1980 de réaliser le recensement des 1.500 hectares de forêt non soumise de la commune (couverture forestière totale à Seyne : environ 3.500 ha), le reboisement et les dynamiques d'accrus forestiers spontanés qui s'en sont suivies ont été couronnés de succès : « Les vieux, ils me disaient que, de Saint Pons, avec une mauvaise paire de jumelles, ils comptaient leurs chevaux sur le Grand Puy. Car une partie là-bas est divisée en parcelles qui appartiennent aux habitants de Saint Pons. Ça s'appelle d'ailleurs aujourd'hui "les bois de Saint Pons". Avant, ça s'appelait "les prés de Saint Pons". Parce qu'au début du siècle, 1910, 1915..., en face il n'y avait pas un arbre ! Maintenant, le boisement gagne une dizaine d'hectares par an, à peu près. »

La Forestière est de nos jours un massif faisant l'objet d'une gestion sylvicole jardinée, ceci en dépit des fortes pentes. Il est donc sillonné de nombreuses pistes, et il est aussi abondamment fréquenté par, selon le même employé municipal : « les chasseurs, les cueilleurs de champignons, les VTTistes et toutes sortes de randonneurs à pied ». Sous son allure actuelle d'espace sauvage et « naturel », c'est en réalité un espace reconstruit et entretenu.

La lisière entre forêt et bocage relève probablement aussi d'une origine au départ administrée : les troupeaux (bovins) renvoyés à pâturer sur prairies permanentes, en terrains peu ou moins pentus, avec installation de l'irrigation permettant d'assurer les repousses d'herbe, et « le sauvage », y compris les ongulés chassables, invités à rester un peu plus haut, sur les pentes, les crêtes et la forêt.



La Forestière et sa lisière de nos jours, ici en tout début de printemps et sous le pic de Bernardez (Photo : Jacques Peyrelevade)

Une trace historique marque cependant encore aujourd'hui la porosité de cette frontière : de part en part, la Forestière est en effet coupée par la « draille des troupeaux », voie de transhumance encore parfaitement marqué sur le terrain, et parfois bordé de petits murets de pierres sèches. Elle donnait accès, depuis le hameau de Saint-Antoine, aux deux alpages de Col-Bas et de Bernardez, une fois passés les deux cols interrompant la crête de la montagne de La Blanche. Dans sa partie haute, elle rejoint le sentier qui va de Seyne au col de Bernardez (photo ci-dessous), itinéraire particulièrement apprécié aujourd'hui des randonneurs à pied et en VTT.



Le bassin de Seyne : une démographie dynamique

Le petit bassin de vie de Seyne (5 communes : 17.252 ha) accueille en 2016 un total de 2.490 habitants, donc une densité de population de 14,4 habitants/km². C'est un chiffre élevé, comparé au reste des Alpes du sud ou au Massif Central. À elle seule, la commune de Seyne compte 1.436 habitants en 2016, ce qui correspond environ à 60 % à du total de son bassin. En revanche, le bassin est inséré dans un territoire quatre fois plus vaste et cinq fois moins peuplé : 67.386 ha pour l'ensemble des communes limitrophes au bassin de Seyne, avec une densité de population de seulement 2,8 habitants/km².

En termes de dynamique de population, celle du bassin de Seyne a stagné entre 1968 et 1990, puis a augmenté durant dix à vingt ans dans les communes les plus peuplées (Seyne, Montclar et Selonnet), avant de se stabiliser à nouveau durant les dix ou quinze dernières années (figure 5). Contrairement à d'autres vallées des Alpes, le bassin de Seyne n'apparaît donc pas touché par la déprise rurale, quand bien même il se repeuple aujourd'hui aussi de quelques navetteurs rurbains, résidents à Seyne mais ayant trouvé pour toute ou partie de l'année un emploi en ville, à Gap ou à Digne.

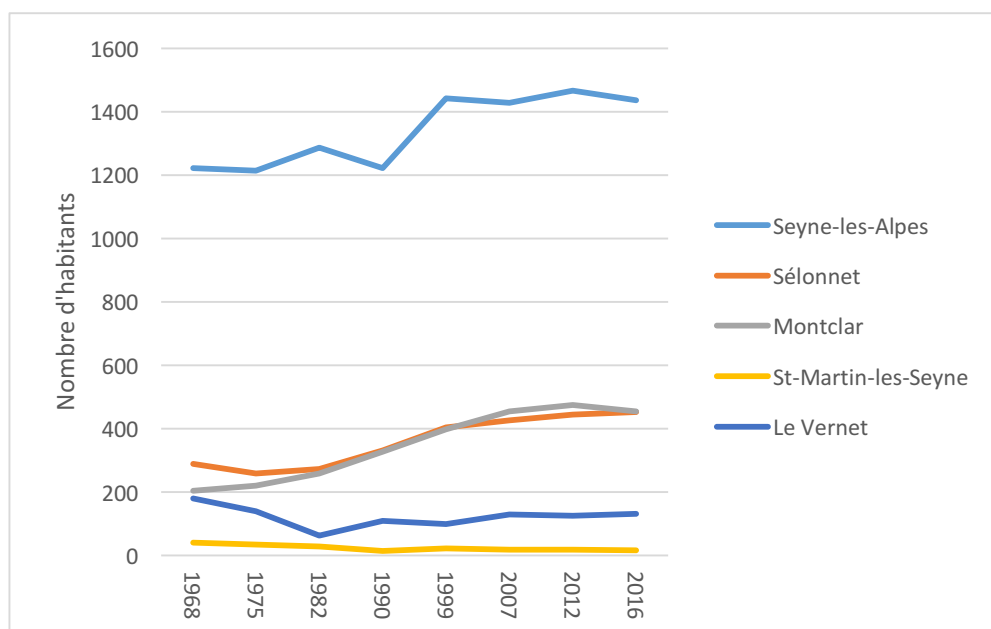


Figure 5 – Dynamique de populations depuis 1968 des cinq communes du bassin de Seyne.

L'élevage à Seyne : omniprésent et bien visible

Le bassin de Seyne est un territoire où les éleveurs sont nombreux, de tous âges, solidement installés et apparemment fort dynamiques. C'est un élevage majoritairement bovin allaitant, avec des lots d'animaux bien visibles sur les prairies du bocage, hors périodes de fort enneigement, mais aussi sur les estives d'été ou de demi-saison aux alentours. Sur les cinq communes, sont recensés actuellement 64 sièges d'exploitations d'élevage. Plusieurs fonctionnent en GAEC, tel celui de Jean-Luc et Benjamin Ferrand, le père et le fils aîné, dont le siège est au hameau de Saint-Antoine.

Depuis soixante-dix ans, l'élevage de Seyne a subi plusieurs mutations. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, Seyne était encore surtout un centre d'élevage mulassier réputé, qui fournissait l'armée française et exportait aussi vers l'Italie. Il en reste une petite activité annexe et le musée local : La Maison du Mulet. Dans les années 1950, l'élevage s'est reconverti vers la production bovine laitière collectée par la coopérative de Barcelonnette. L'arrivée de la PAC et de ses subventions accordées largement aux surfaces et aux productions allaitantes, ainsi que les contraintes de la traite, ont ensuite encouragé, à la fin des années 1970 et dans les années 1980, une large reconversion vers l'élevage bovin allaitant.

L'élevage bovin allaitant domine donc largement à Seyne. Les races bovines sont la Charolaise, mais aussi la Limousine, et plus marginalement la Blonde d'Aquitaine, voire même l'Angus. La production est surtout orientée vers la génisse de trente mois, les mâles étant vendus sur pieds entre huit et quinze mois pour l'export vers Italie. La Communauté de communes de Seyne-les-Alpes dispose depuis 1987 d'un abattoir rénové pour bovins et petits ruminants. Les deux autres abattoirs du département sont situés à Digne-les-Bains (multi-espèces) et Sisteron (spécialisé ovins), sans oublier celui de Gap (multi-espèces également). L'abattoir de Seyne produit entre 150 à 170 tonnes de viande/an, supérieur à l'abattoir de Digne. Avec l'aide de la Communauté de communes, et malgré les frais récents de modernisation, son budget est à l'équilibre. Il fonctionne sur une journée d'abattage par semaine, le vendredi. Il effectue aussi la prestation de livraison des demi-carcasses par camion réfrigéré.

Sous l'impulsion de la jeune génération d'éleveurs, le choix des produits de qualité est aujourd'hui très marqué à Seyne, ainsi qu'une réorientation progressive vers la vente directe pour tout ou partie de la production. Ceci concerne actuellement près de la moitié des éleveurs de Seyne. Le produit est alors la barquette de dix kilos, vendue notamment dans les réseaux de comités d'entreprise, en mobilisant les liens familiaux jusque dans la région d'Aix-en-Provence et de Marseille. Entre quinze et vingt éleveurs se sont regroupés pour monter, sous forme coopérative (la CODEVIA), un atelier de découpe collectif employant deux bouchers et situé à côté de l'abattoir de Seyne. Deux éleveurs se sont également associés pour monter leur propre atelier de découpe. Enfin, un autre éleveur a monté son atelier de découpe et son magasin de vente à la ferme. Toutefois, la majorité des éleveurs de Seyne ne se considèrent pas encore comme des commerçants et préfèrent continuer à s'adresser aux maquignons.

Les orientations de la PAC ont conduit les éleveurs à augmenter leurs effectifs et à rechercher plus de surfaces. La concurrence entre eux est donc forte pour valoriser toutes les surfaces accessibles, même distantes, embroussaillées, boisées. Les niveaux revalorisés de l'ICHN (Indemnité compensatoire des Handicap naturels) jusqu'à 75 hectares, ce qui est élevé pour une commune classée en zone de haute montagne, constituent une incitation économique puissante. Cependant, les nouvelles règles induites par la PAC 2015-2020, qui réduisent les DPB (Droits à Paiement de Base) sur les pâturages boisés ou embroussaillés, risquent de reconcentrer les effets de concurrence entre éleveurs sur les seules surfaces pleinement en herbe. À Seyne, l'espace consacré à l'élevage est « plein », modulé selon les critères et les soutiens financiers de la PAC. Il en résulte un manque d'espaces disponibles pour des installations de jeunes éleveurs en-dehors d'une reprise dans le cadre familial.

Les structures d'élevage existantes apparaissent néanmoins solides, tant sur le plan foncier que financier. Et surtout, comme nous l'a signalé Francis Hermitte, maire de Seyne, il y a encore ici un bon renouvellement entre générations, contrairement à certaines autres régions de France :

« L'élevage bovin dans la vallée, il y a quand même un grand nombre de jeunes agriculteurs. Il y a des jeunes, un maximum. C'est même à l'opposé de ce que l'on peut voir ailleurs. Je crois qu'il y en a..., si on totalise, il y a peut-être une dizaine de moins de 25 ans qui reprennent le flambeau. Comme les parents sont encore jeunes, les jeunes ne peuvent pas prendre la suite, et la plupart se mettent en GAEC, ou autre forme d'association. C'est vrai que c'est un élevage très vivant. Avec la fougue de la jeunesse aussi un peu ! »

Cette emprise de l'élevage bovin allaitant sur le territoire de la commune pose cependant parfois des problèmes avec l'usage touristique. Francis Hermitte, le maire, nous a dit : « C'est vrai qu'au niveau de l'élevage bovin, on est surtout ici avec de la vache allaitante, donc de l'élevage dispersé. L'été, c'est dans les grands pâturages [estives de haute-montagne ou de flancs de vallée]. Mais au printemps et à l'automne, c'est dans des parcs sur les prés, et souvent de grands parcs à proximité des habitations. Ce qui pose des problèmes pour les promeneurs. Enfin, je veux dire que les chemins sont tous bordés de clôtures. Et parfois même, le chemin passe dans le parc, et on ne peut pas passer si on est à vélo, ou à pied. Certains parcs sont très grands. S'il y a un chemin qui passe au milieu, l'agriculteur s'en fiche. Donc, en pays touristique, ça nous gêne un peu. »

Aux côtés des éleveurs de bovins à viande, le bassin de Seyne compte 6 éleveurs de bovins laitiers, surtout en race Montbéliarde. Loin d'être en crise, c'est une production collectée et bien rémunérée par la coopérative laitière de la vallée de l'Ubaye, créée en 1949 à Barcelonnette. Un indice positif est le passage d'un élevage allaitant à la production laitière, avec des vaches de race Simmental. Toutefois, l'outil collectif de collecte et de transformation reste fragile. Manquant d'éleveurs, la coopérative de Barcelonnette n'a pas les moyens de se développer. Six mois par an, elle manque de lait et elle a connu jusqu'à une date récente des problèmes de qualité et de régularité de collecte et de fabrication du fromage, ce dernier manquant de typicité.

Quant à l'élevage ovin, il est surtout présent sur la commune de Selonnet et les contreforts du massif des Monges (voir Figure 3). Le bassin de Seyne ne compte qu'une douzaine d'éleveurs d'ovins. Mis à part deux exploitations qui traitent et fabriquent du fromage à la ferme, c'est un élevage de haute-montagne, orienté vers l'agneau de bergerie. Individuels ou en GAEC, les troupeaux ont des effectifs généralement compris entre 300 et 700 têtes. L'alimentation du troupeau durant cinq à six mois d'hiver se fait largement en bergerie et durant les quatre mois d'été, sur les alpages des montagnes voisines (Selonnet, Auzet, Le Lauzet).

Pour utiliser et gérer les alpages, les éleveurs de bovins et d'ovins procèdent à des regroupements de troupeaux. C'est la fonction de structures associatives, les Groupements pastoraux (GP). Les éleveurs du bassin de Seyne mobilisent au total 6 GP bovins et 4 GP ovins, pour une large part sur le territoire de communes voisines et avec des troupeaux provenant de Selonnet, Seyne, Montclar, Le Lauzet, Le Vernet et Auzet. L'un des alpages, celui de la commune du Lauzet, est géré en régie communale directe, la commune embauchant le berger, ce qui, dans les Alpes, est une forme originale de gestion.

Enfin, qu'en est-il à Seyne du pâturage en sous-bois ? Daniel J., employé municipal, nous a précisé que : « La commune [de Seyne] dispose d'environ 2.000 ha de bois soumis, communal compris. Pin sylvestre, sapin, épicéa. Et il y a environ 1.500 ha de bois non soumis, à vocation sylvicole et pastorale, car c'est en général de la forêt de mauvaise qualité [pour le bois] et des zones pastorales pures, en herbe. » La commune investit dans une meilleure valorisation sylvopastorale de sa partie de forêt privée ou communale non soumise à l'ONF. Elle le fait en ayant fondé une Association syndicale libre (ASL), regroupant onze propriétaires forestiers dont neuf éleveurs. Ceci permet de

mutualiser les travaux et d'assurer tout de même des volumes de bois permettant de financer les opérations d'éclaircie. Les travaux visent également à encourager le pâturage suite à des débroussailllements, l'installation d'équipements de contention du bétail permettant de faciliter le travail des éleveurs, ainsi que des clôtures pour améliorer la gestion pastorale. Le retrait et le remplacement des actuels barbelés par des clôtures électro-plastiques devraient nettement faciliter le multiusage de ces espaces, une préoccupation forte et qui a nous été rappelée par le maire de Seyne (voir ci-dessus). D'ailleurs, ceci deviendra bientôt une obligation avant signature de toute convention de pâturage sur un espace communal ou géré collectivement.

Un regard sur quelques cartes du secteur

Comme l'annoncent nos « Attendus et dispositif d'enquête » (page 2), nous avons focalisé notre enquête sur la lisière entre le bocage et la forêt de La Blanche, au nord-est du village de Seyne (cf. vue en projection 3D, Figure 1). À cet égard, comme déjà précisé également, le site de Saint-Antoine où réside et travaille la famille Ferrand attire immédiatement l'attention. On s'y trouve entre le monde de la forêt, des animaux sauvages et de la chasse, et celui des habitats humains, prairies et troupeaux domestiques. Nous avons choisi d'emblée un terrain d'enquête s'étendant sur une dizaine de kilomètres de cette lisière. Afin de le situer, les pages suivantes (Figures 6a et 6b) présentent un aperçu de cartes où il est repéré par un contour bleu clair. Ces cartes sont pour la plupart issues du site public de l'I.G.N. couvrant la France entière : Géoportail.gouv.fr.

La première carte est celle du fond topographique I.G.N. au 1 :25.000^e (n° de licence IGN/PFAR-PACA-*001121), pour situer Seyne, ses principaux hameaux et les voies de communication. La montagne de la Blanche, qui occupe le tiers nord-est, est constamment au-dessus de 2.000 m. d'altitude. Elle est accessible, malgré l'abrupt, par des pistes dans la forêt puis au travers des éboulis et des barres qui constituent une arête marquée. On atteint alors, hors de la commune de Seyne, des zones d'estive utilisées par les élevages de la vallée. Le hameau de Saint-Antoine se situe précisément au point de départ depuis le bocage. Il est à noter que l'ancienne draille des troupeaux démarre également de Saint-Antoine et forme une trouée tracée droit dans la pente.

La seconde carte est une photographie aérienne (IGN et CRIGE-PACA, 2012), sur laquelle nous avons superposé les routes et les pistes. Elle permet de voir l'extension du bocage. Il convient de relever, en référence à la première carte et aussi à des photos ci-dessus, qu'en s'éloignant de la lisière les pentes peuvent rester marquées. Parmi les facettes de la mosaïque du bocage, le vert soutenu doit beaucoup à l'irrigation des prairies ; faisant contraste, les teintes claires dans les ocres montrent la présence de la culture, dans les zones plus planes, notamment en se rapprochant de la rivière.

En bas de page, la troisième carte est celle du parcellaire cadastral actuel. Le morcellement désigne clairement l'ancienneté des régimes de propriété : mise en valeur intense en tenures individuelles, forêt et pâturage collectif en grandes masses. La correspondance historique avec la situation présente est tout à fait nette sur la lisière.

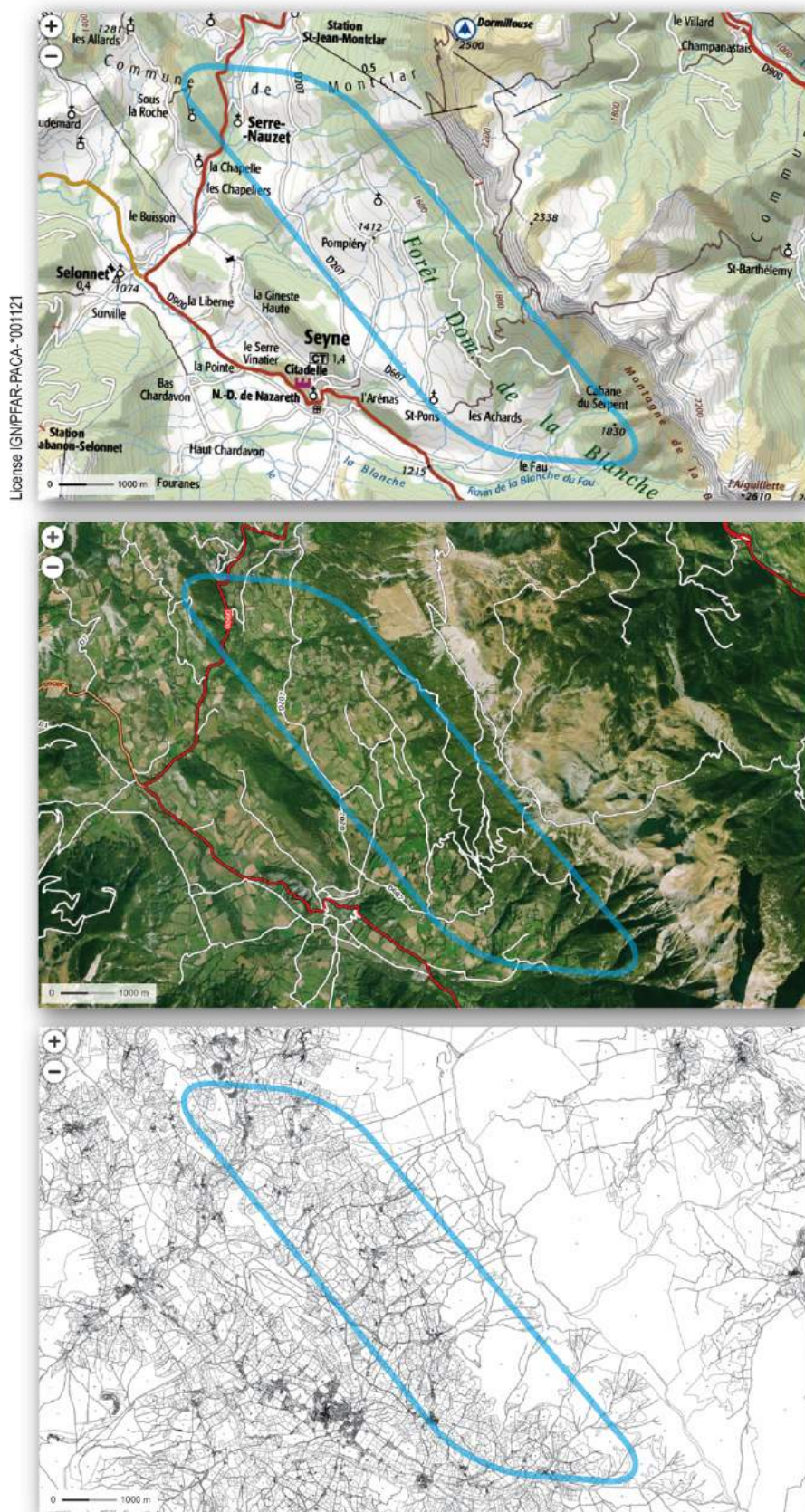


Figure 6 a – Notre terrain privilégié d’enquête (polygone bleu clair) en lisière de la forêt de La Blanche à Seyne-les-Alpes : carte IGN (en haut) ; photo aérienne IGN-CRIGE PACA 2012 (au milieu) ; cadastre 2014 (en bas). N° de License : IGN/PFAR-PACA-*001121

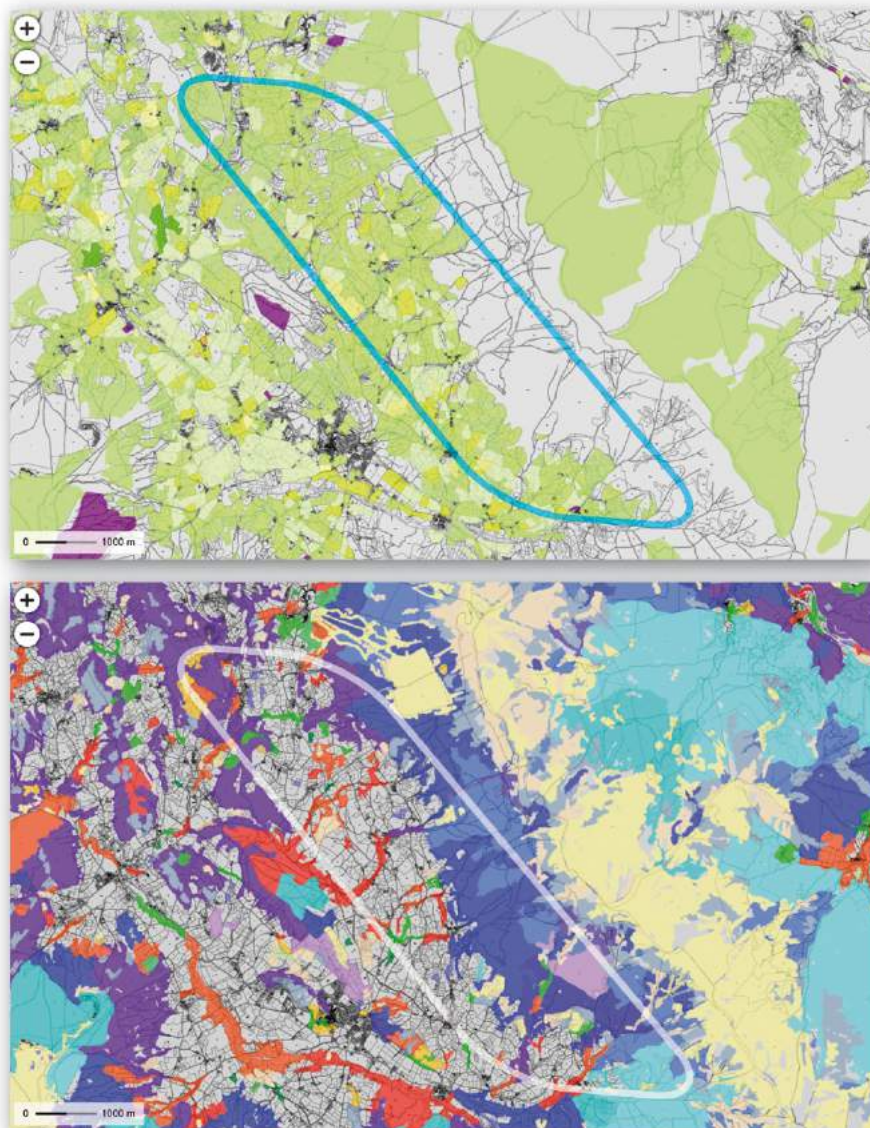


Figure 6 b – Notre terrain privilégié d’enquête (polygone bleu clair) en lisière de la forêt de La Blanche à Seyne-les-Alpes : Relevé parcellaire graphique (RPG) agricole 2012 (en haut) ; Couverture forestière 2005 (en bas). N° de License : IGN/PFAR-PACA-*001121

Placée en vis-à-vis (Figure 6b, haut), la carte du Relevé parcellaire graphique agricole en 2012, issue des déclarations des agriculteurs confirme le quasi-monopole des couverts fourragers : vert clair des « prairies permanentes », vert plus soutenu des « landes et estives », rares taches vers le jaune pour des céréales fourragères.

Enfin, la dernière carte est celle de la couverture forestière (situation 2005). Le bleu distingue immédiatement les futaies massives de conifères dont l'histoire a été évoquée précédemment ; en bleu marine et bleu gris, il s'agit respectivement, soit de pins noirs, soit de pins autres ou en mélange. Si les futaies de feuillus, en vert, sont rares, des assemblages variés de conifères et de feuillus, en rouge et orangé, apparaissent notamment dans les talwegs. Ainsi, alors que la lisière forêt-bocage du bord nord-est de notre périmètre est très lisible, avec de fortes coïncidences avec le cadastre, ailleurs, par contre, nombre d'îlots identifiés comme couverts forestiers se retrouvent dans la carte des usages fourragers (RPG). Il s'agit de couverts composites mais aussi de pins sylvestres (bleu clair) et d'autres conifères (violet). En parcourant la vallée, quand on s'éloigne des zones planes vers des reliefs compliqués, on peut observer que les parcs de pâturage peuvent inclure largement des zones boisées. Il est fréquent que les terrains communaux, dont certains sont soumis au code forestier, relèvent d'une gestion sylvopastorale. Ce n'est évidemment pas anodin quand les loups arrivent. On en reparlera.

La Préfecture du département ordonne une battue sur cette lisière

Fin juin 2015, lors de notre seconde visite à la famille Ferrand, nous apprenons que l'actualité à Seyne est également marquée par des arrêtés préfectoraux : quatre autorisations de tirs de défense accordées à des éleveurs de bovins et une ordonnance de prélèvement datée du 10 juin, le tout situé dans un quadrilatère au nord-est de la commune (Figure 7).

L'autorisation de tirs de défense n'est pas un fait nouveau chez les éleveurs d'ovins du voisinage. Ainsi, elle est obtenue le 4 juillet 2012 par le Groupement pastoral (GP) ovin du Blayeul, à Beaujeu (commune située juste au sud de celles du Vernet et de Verdaches). L'arrêté préfectoral 2012-1543, en référence en premier lieu aux arrêtés interministériels du 7 mai 2012, considère qu'« il convient de protéger » ce troupeau par la mise en œuvre de tirs de défense « en l'absence d'autre solution satisfaisante ». Le GP est en effet crédité par la Direction départementale des Territoires de la mise en œuvre des « éléments de dissuasion actifs vis-à-vis du prédateur ». Et ceci sur une unité pastorale collective » qui se situe, aux termes de l'arrêté, « sur une zone à risque reconnue » car « à proximité d'un troupeau ayant subi au moins une attaque depuis le 1^{er} mai 2011, pour laquelle la responsabilité du loup n'a pas été écartée ».

Au printemps 2015, l'argumentaire de l'opération de « prélèvement » ordonnée au nord-est de Seyne (Figure 7) est qu'un ensemble d'élevages du bassin, et plus spécifiquement les élevages de bovins à viande, y sont tous vulnérables. Leur vulnérabilité est établie, classiquement peut-on dire, par le rappel des épisodes de prédation. Mais il nous paraît neuf et juste que l'inscription spatiale des élevages y apparaisse déterminante.

ANNEXE 1

Arrêté Préfectoral n° 2015 161007 du 10 juin 2015
portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2015160-007 du 9 juin 2015 ordonnant la
réalisation de tirs de prélèvement de loups en vue de la protection contre la prédation du
loup (*Canis lupus*) des troupeaux domestiques situés sur les unités pastorales
de la commune de SEYNE

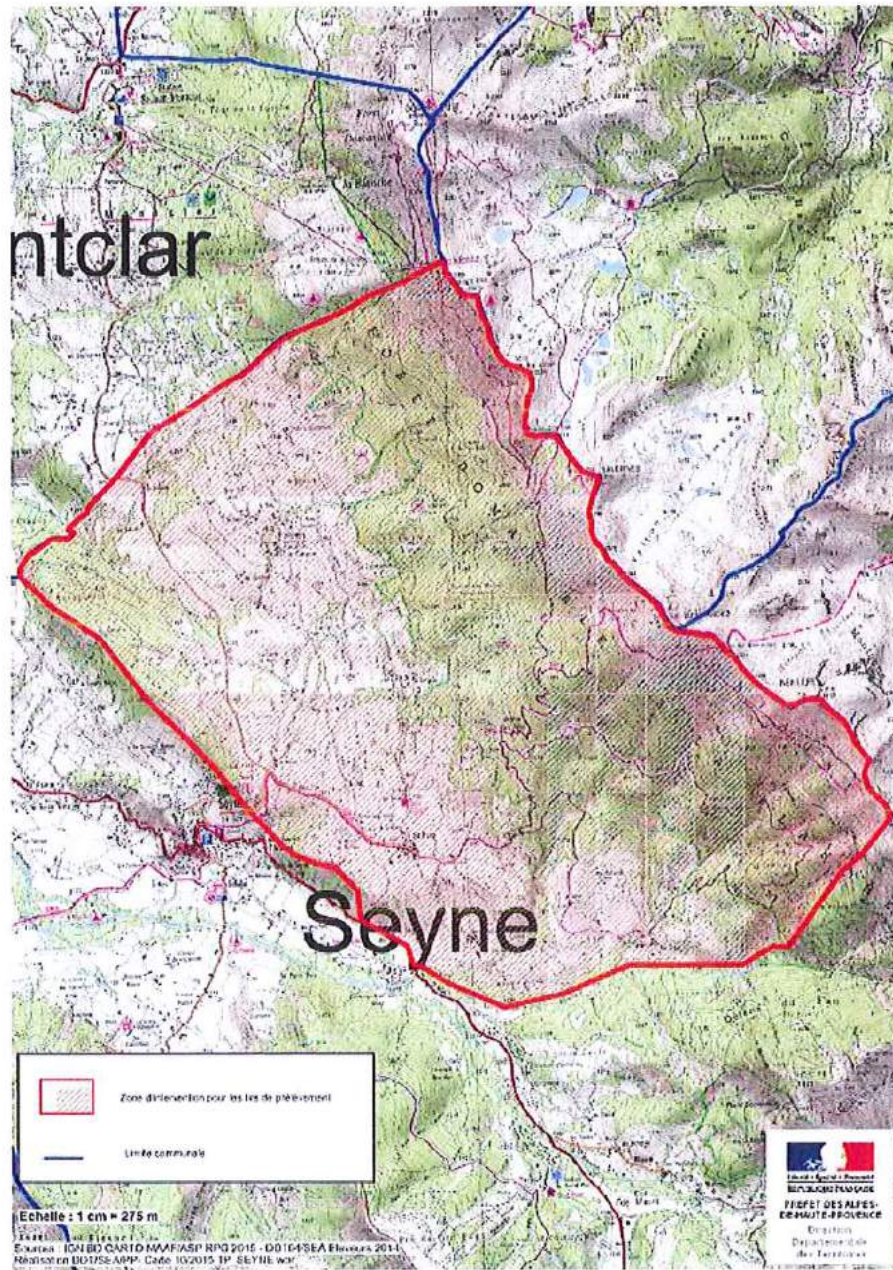


Figure 7 – Carte fournie en Annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 2015 161007 du 10 juin 2015, signé par Patricia Willaert, Préfet des Alpes de Haute Provence.

Ce sont en effet les conditions de vie et d'alimentation d'animaux différents qui pèsent dans la constitution de lots d'animaux et leur localisation au cours des 6 et jusqu'à 8 mois de pâturage dans l'année. Il s'agit bien sûr des séjours en estive. Mais il s'agit aussi et surtout des parcs en vallée dont disposent les éleveurs, constitués au gré des mouvements fonciers évoqués précédemment. Il est manifestement exceptionnel que les élevages de dimension professionnelle disposent de ce qu'ailleurs on appelle volontiers des domaines. De fait, toute parcelle close et approvisionnée en eau, même avec des ressources rares ou grossières, peut accueillir, au moins un temps, des vaches ou des juments taries ou des génisses en croissance. Les mères avec de jeunes veaux ou des poulains et les animaux en finition à l'herbe ont évidemment priorité pour les ressources, l'abri et bien sûr la surveillance.

On peut donc apprécier que l'arrêté préfectoral considère les conditions concrètes d'une bonne part, sinon de la totalité, de la saison de pâturage de ces élevages bovins – voire équins : ils « ne sont pas éligibles au dispositif d'aide » à la protection en vigueur. Référence faite aux arrêtés ministériels, notamment celui du 19 juin 2009, l'arrêté dit que les mesures prises par les éleveurs peuvent être « jugées équivalentes ». « Conduits en parcs de pâturage avec une surveillance rapprochée et un comptage régulier », les troupeaux de bovins dont l'arrêté fait le décompte précis « constituent des proies potentielles pour la meute de loups présente sur le secteur ».

Reste le choix du terrain de la battue. Sans s'aventurer ici sur une question pratique dont nous ne sommes pas du tout familiers, on peut comprendre la commodité d'un quadrilatère (Figure 7) bouclant le bocage et la forêt domaniale de résineux, jusqu'à l'arête de la montagne de La Blanche. Ce quadrilatère apparaît facile à isoler. Sur le grand côté au sud-est, dans l'axe du bassin au niveau de Seyne, avec ses émergences rocheuses, la ligne de départ des rabatteurs vise à ratisser le bocage en direction de la lisière des prés. La ligne des tireurs, quelques 1.000 mètres plus haut, jalonne l'arête de la Blanche, au-dessus, voire en surplomb, des derniers arbres de La Forestière. Vers le nord-ouest, le rebord d'un plateau sur Montclar guide commodément le bornage vers le rebord de la zone pastorale du Lauzet-Ubaye sous Dormillouse (2.505 m). Vers le sud et le sud-est, l'appui sur les boisements du Défens du Fau et la montée par un ravin vers les estives de Méolans-Revel marquent clairement l'option de débusquer les loups, s'ils sont là, de la forêt domaniale. Ainsi la carte de « l'intervention pour les tirs de prélèvement » est exactement centrée sur la lisière sur laquelle notre enquête a d'emblée retenu notre attention (voir Figure 1, ainsi que Figure 6a,b)

Dès les premiers contacts, notre enquête nous interroge : comment se fait-il qu'autant d'attaques soient attestées alors qu'officiellement, le bassin de Seyne n'est pas une « zone de présence permanente » de loups (voir au chapitre suivant les ZPP officiellement reconnues) et, encore moins, partie d'un territoire de meutes ? Or l'arrêté cible « la meute présente dans le secteur ». Si meute il y a à l'origine des attaques, on en discutera plus tard. Mais, au printemps 2015, le choix du territoire où entreprendre le prélèvement est fait : il s'agit de cibler La Forestière, sa lisière et ses pentes, jusqu'à l'arête de la montagne de La Blanche, au nord-est du bassin de Seyne.

À notre arrivée, notre enquête concerne d'abord les incidents du proche passé. Toutefois, au sujet des autorisations de tirs, des témoignages d'éleveurs et de chasseurs nous renseignent vite sur des événements plus anciens. En consultant ultérieurement les archives de la préfecture, nous avons en effet pris connaissance d'arrêtés autorisant des tirs de défense antérieurement à l'ordonnance de prélèvement. Les convergences sont nettes.

L'intensité des attaques de loups sur le bétail, depuis l'été 2012, s'est fortement accrue. En corollaire, Seyne et les communes de son voisinage apparaissent, puis figurent « en force » dans les recueils d'actes administratifs relatifs aux tirs de défense. Et si on s'interroge sur l'origine des attaques, on note immédiatement qu'elles ne sont plus le quasi « privilège » des alpages, sites d'estivage des ovins durant 4 mois. Courant 2014, l'actualité de la prédation inclut désormais des attaques répétées sur les bovins de Seyne « en bas » et des attaques jusque tard en automne, un peu partout. Fin novembre, les troupeaux, s'ils sont encore dehors, ne sont plus loin des étables ou des bergeries. Or, le 22 novembre 2014, c'est au cœur du bocage que des bovins sont attaqués. Le lendemain, c'est loin au nord-est, à La Bréole. Le 27, des ovins subissent une attaque à Beaujeu, et le lendemain, c'est à Selonnet, loin au nord-ouest, etc.

L'arrêté ordonnant des tirs de prélèvement pointe soigneusement l'ensemble de ces constats, et liste également, c'est original, l'ensemble des « proies potentielles ». On peut y lire un accord avec ce que suggèrent les coïncidences de dates et les écarts géographiques. En résumé : si les loups couvrent tant d'espace sur le terrain - et le calendrier - de tous côtés de la vallée de Blanche, n'est-ce pas que leur point de départ est proche ? Sinon, les meutes « reconnues » assez loin de là seraient-elles à ce point ubiquistes ?



Retour en vallée des chasseurs de Seyne après leur battue du 13 juin 2015 (Photo INRA)



Photo ONCFS-48 (piège photographique, Lozère, octobre 2012) publiée avec l'autorisation du Chef de projet - Equipe "Grands carnivores : Loup - Lynx"

Les loups à Seyne : une présence qui diffère selon les points de vue

Notre terrain, non identifié « zone de présence permanente » de loups

Rappelons que notre terrain d'enquête se situe en lisière ouest de la forêt de La Blanche (Figures 1 et 6), et que son périmètre est à peu de chose près le même que celui défini par la Préfecture de département pour ordonner en juin 2015 des tirs de prélèvement de loups (Figure 7). Il se situe en zone éligible aux mesures de protection des troupeaux contre la prédation. Le département des Alpes de Haute-Provence l'est d'ailleurs en totalité, de même que celui des Hautes-Alpes et la grande majorité de celui des Alpes Maritimes (Figure 8).

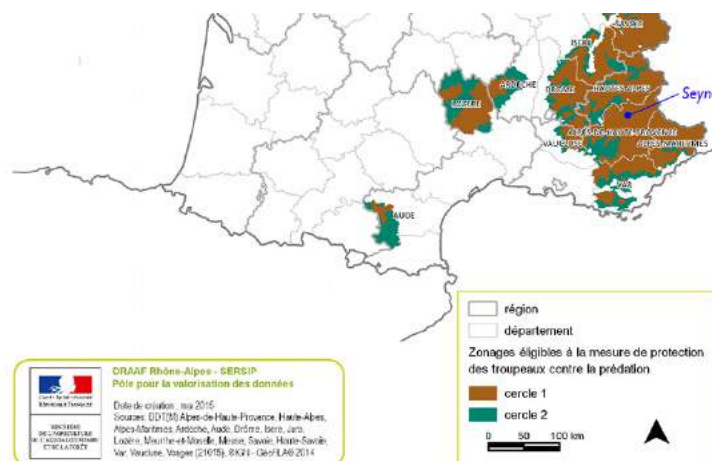


Figure 8 – Extrait du zonage France au 1^{er} juin 2015 pour l'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation (DRAAF Rhône-Alpes – SERSIP).
Source : InfoLoup, Mai-juin 2015.

Toutefois, notre terrain d'enquête correspond-il aussi à l'une des « zone de présence permanente » (ZPP) de loups, telles que recensées et mises à jour une fois par an par l'ONCFS ?

Publiée en juillet 2015, la carte de situation en « sortie d'hiver 2014-15 » indique que 42 ZPP sont à cette date répertoriées en France (Figure 9), dont 30 ZPP constituées en meutes (Bulletin loup n° 33 du Réseau Loup-Lynx de l'ONCFS, 2015). À la date de notre enquête, et depuis que les recensements sont réalisés en France², Seyne-les-Alpes ne se situe donc dans aucune ZPP de loups. Officiellement, il n'y a pas de loups en présence permanente sur la commune, dont l'espace n'est pas non plus « à surveiller » (Figure 9). Dit autrement : il n'y a pas encore eu de recueils d'indices (voir détails des procédures de collecte et de traitement des données à la section suivante) permettant à l'ONCFS de conclure à une installation de loups pendant deux années consécutives, sans même parler de constitution d'une meute, donc de reproduction de l'espèce.

² Cartes consultables sur : <http://www.oncfs.gouv.fr/Bulletin-dinformation-du-reseau-Loup-download130>

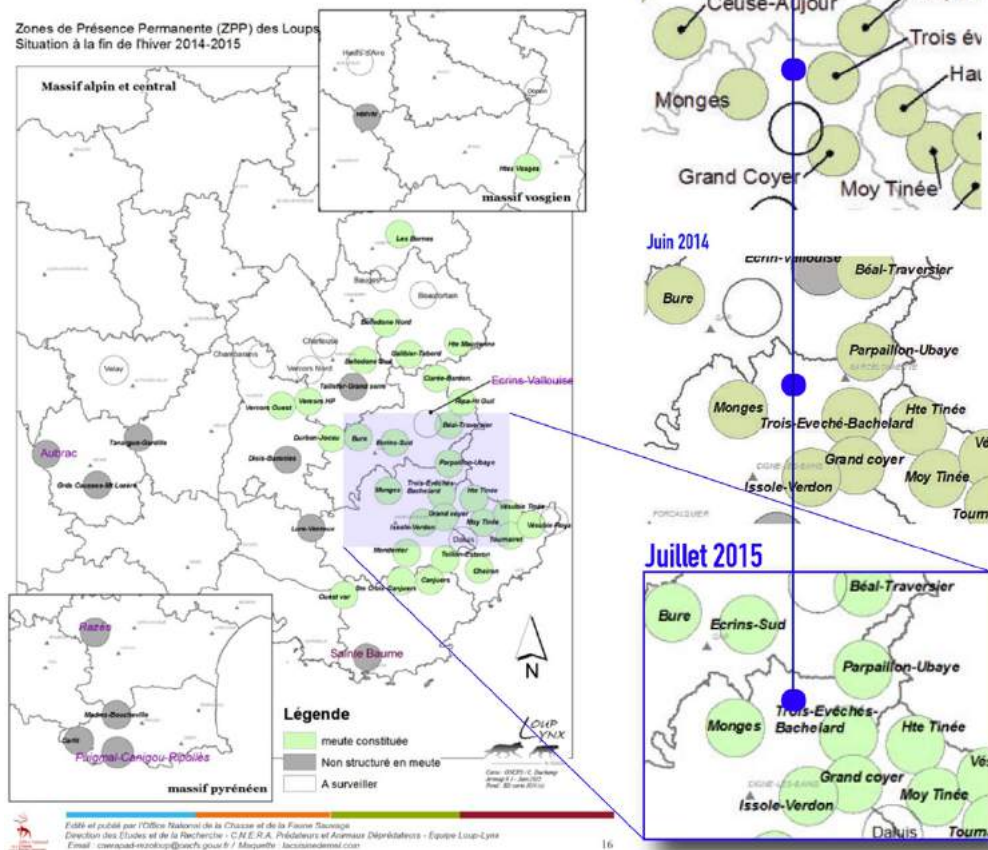


Figure 9 – Gauche : Page extraite du Bulletin du Réseau Loup-Lynx de l'ONCFS, avec publication en juillet 2015 des 42 zones de présence permanente (ZPP) de loups en France, dont 30 meutes (ronds vert clair) ; **Droite :** extraits des cartes pour juillet 2013 et juin 2014. Depuis l'origine des recensements, Seyne-les-Alpes ne comporte aucune ZPP et cet espace n'est pas « à surveiller ».

Selon l'ONCFS, le territoire de Seyne est toutefois proche depuis 2014 de trois ZPP de loups : l'une au sud-est (la meute des « Trois-Évêchés – Bachelard »), qui semble s'être éloignée depuis 2013, l'autre à l'ouest (la meute des « Monges ») et la troisième plus éloignée au sud (la meute « Issole-Verdon »). Plus loin également, et toujours au sud-sud-est, il y a une 4^e meute (« Grand Coyer »). Encore plus éloignée à l'est, une 5^e meute (« Parpaillon-Ubaye »). Comme il apparaît sur cette représentation schématique publiée par l'ONCFS (Figure 9, droite), trois de ces meutes auraient des territoires qui se chevauchent partiellement. Les massifs environnants Seyne sont donc, au sud-est et dans une moindre mesure à l'ouest, bien occupés par des meutes, et ces dernières peuvent probablement, vu le chevauchement et proximité de leurs territoires, se retrouver parfois en concurrence.

Rappelons que les cercles schématiquement tracés à la Figure 9 par l'ONCFS représentent des ZPP dont la surface théorique couvre 30.000 hectares, ce qui correspond à la fourchette haute des estimations de surfaces de territoires de meute en France et en Italie : 15.000 à 30.000 ha (Pascal et Vigne, 2003 ; Bensettiti et Gaudillat, 2004). Il ne s'agit donc pas de représentations de « noyaux de territoires » de meutes, dont les frontières se situeraient au-delà, mais bien de l'espace

maximal (ici, un cercle théorique) qui serait exploré par la meute. Selon cette représentation, qui est la seule disponible, notre terrain d'enquête ne serait donc fréquenté à la période de notre enquête, ainsi qu'auparavant, que par des groupes de loups s'aventurant très au-delà de leur territoire de meute, ou par des individus en exploration.

Un dispositif ONCFS de recensement et suivi national

Les recensions et suivis du nombre de loups en France, de leurs installations sous forme de ZPP, de leurs mobilités, sont réalisés par la direction Recherche & Expertise de l'ONCFS, CNERA Prédateurs - Animaux Déprédateurs (PAD), équipe « Grands carnivores : Loup-Lynx », dont le responsable est Éric Marboutin, basé à Gières (Isère).

L'acquisition de connaissances repose sur la collecte d'indices par le « Réseau loup/lynx », lui-même géré par l'ONCFS et qui regroupait 1024 correspondants en 2009 (dernier recensement communiqué) : agents de terrain de l'ONCFS, des Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, de l'ONF, et d'autres services de l'État, mais aussi chasseurs, éleveurs, membres d'associations de défense de la nature et de protection des grands prédateurs. Au total, les agents du service public représentent 67 % des correspondants du réseau, les agriculteurs et techniciens agricoles ne représentent que 2 %, et le monde de la chasse est mieux représenté avec 12 % des correspondants (Duchamp *et al.*, 2012). Il est difficile d'évaluer la participation des adhérents à des associations de protection des grands prédateurs (ex. FERUS), puisqu'un agent de l'État ou d'une collectivité publique peut en être membre à titre personnel.

Le Réseau Loup-Lynx recense tous les indices de terrain significatifs liés à la présence de loups, ceci en sus des attaques avérées de loup(s) sur le bétail : carcasses de faune sauvage prédatées ; observations visuelles ; empreintes ; hurlements provoqués ; crottes, poils et autre matériel biologique ; dépouilles ; tanières ; et, de plus en plus, pièges-photos automatiques. Ce recensement permet de construire divers indicateurs :

Un indicateur de couverture territoriale globale, exprimé notamment par le nombre de communes concernées par présence de loups ; c'est l'indicateur considéré le plus fiable pour ce qui concerne la dynamique de population de loups en France.

Les ZPP (zones de présence permanente) territoriale distinctes, représentées en cercles de superficie identique (ex. Figure 9) où la présence d'indices est suffisamment documentée et au moins durant deux hivers successifs. Parmi ces ZPP, sont considérées comme « constituées en meutes » celles où sont recensés au moins deux individus de sexe différent. Simple à établir sur un espace disjoint de colonisation, cet indicateur est plus délicat à manier sur des espaces continus ou en chevauchement partiel, puisqu'il doit établir des « frontières » entre ZPP. Pour cela, le réseau cherche à distinguer s'il y a reproduction (deux reproductions signifient deux meutes) notamment par hurlements provoqués, ou encore s'il y a fréquentation commune ou disjointe de la part d'individus génétiquement identifiés (pour qu'il y ait deux ZPP, il faut disjonction des signatures génétiques de part et d'autre d'une « frontière »).

L'EMR (effectif minimum retenu) : chiffrage du nombre d'individus repérés de façon certaine au sein de chaque ZPP, lui-même encadré par un maximum (nombre d'individus repérés ensemble au moins une fois) et un minimum (nombre d'individus repérés ensemble au moins deux fois). Ce sont les observations visuelles et les empreintes (principalement les traces de pas dans la neige,

mais aussi sur sol boueux) qui permettent de chiffrer l'effectif de loups. Seuls les indices repérés en hiver avant le 30 mars sont retenus. Cet EMR permet de chiffrer l'effectif certainement repéré d'individus adultes avant naissance chaque année en sortie d'hiver pour chaque ZPP. La somme des résultats de toutes les ZPP fournit l'EMR national (min. et max.).

Le CMR : chiffrage « redressé » par la méthode capture-marquage-recapture de l'effectif total de population en France. Ce suivi s'appuie exclusivement sur les signatures génétiques recensées, permettant de corriger l'EMR par repérage des signes de vie des individus sur une période supérieure à un an. En résumé, si un individu est repéré en année (n) puis (n+2), mais manquant en année (n+1), cela montre une déperdition d'un tiers des observations par rapport à la réalité. Cette méthode est d'autant plus fiable qu'elle parvient à recueillir de la façon la plus exhaustive possible les signatures génétiques de tous les individus d'une population ou sous-population. Elle aboutit à un coefficient de redressement par rapport à l'EMR national situé entre 2,0 et 2,5, notamment en prenant aussi en compte tous les individus localisés hors des ZPP. Sa principale limite toutefois, par construction, réside dans le fait que le résultat n'est fiabilisé que pour les années antérieures : telle signature génétique repérée en année (n) confirmera la survie de l'individu absent en année (n-1) voire en année (n-2). Or, chaque année, la courbe antérieure est prolongée (en fonction de l'évolution de l'EMR) pour donner un indicateur annuel d'assez faible valeur informative en termes d'évolution de la population. Cette procédure de calcul ajusté peut en effet conduire à des à-coups annuels : une stagnation une année, suivie d'un fort redressement l'année suivante, mais qui masquent en réalité une évolution régulière. Autrement dit : seule a du sens la considération de la dynamique de population sur plusieurs années.

Ce dispositif de recensement des loups en France par l'ONCFS et son réseau de correspondants a fait l'objet d'une expertise internationale ayant reconnu sa qualité et sa rigueur méthodologique (Liberg, 2012). Pour autant, les biologistes associés au Réseau Loup-Lynx insistent régulièrement sur la nécessaire prudence liée à la marge de validité des chiffres en raison de la méthode (Marboutin, *comm.pers.*) Si une donnée positive permet d'affirmer la présence d'un ou plusieurs individus de l'espèce, une absence de données ne signifie pas pour autant leur absence. Les limites de l'ensemble des indicateurs présentés ci-dessus reposent en effet sur :

- L'inégale pression d'observation sur le terrain, entre espaces abondamment, peu ou rarement enneigés d'une part, et entre ZPP anciennes et zones de colonisation d'autre part.
- Une certaine rigidité du découpage en ZPP, alors que le comportement territorial des loups est plus certainement dynamique et mouvant.
- Une représentation standardisée des ZPP en cercles de surface identique, qui correspondent à la fourchette haute des données de surfaces de territoires de meute en Europe du Sud : 15.000 à 30.000 ha.
- Une restitution publique des données qui demeurent à une échelle très générale : ZPP et communes concernées.
- Une certaine lenteur de traitement des indices biologiques acheminés en laboratoires et des retards de restitution de l'information collectée sur le terrain ; par exemple, le « recensement génétique » des nouveaux individus nés ou arrivés en France ne peut être exhaustif chaque année et il ne peut être validé qu'au terme de plusieurs années, ceci pour autant que les individus en question soient toujours présents et en vie sur le territoire national.

Les expériences des personnes enquêtées à Seyne

Observations directes de loups

Nous avons recueilli 14 témoignages de personnes adultes sur leurs expériences d'observation directe de loups sur notre terrain d'enquête ou en proche périphérie (Figure 10). Douze autres témoignages ont porté sur des signes de vie tangibles : tanières ou abris sous roche avec litière, traces multiples, jappements de supposés louveteaux. Comme nous le verrons également au chapitre 5, chaque expérience nous a été minutieusement décrite pour ce qui concerne ses conditions de déroulement. Toutes ont été datées, si possible horodatées, ainsi que reportées par les témoins eux-mêmes sur carte au 1 :25.000e.



À la Figure 10, les neuf numéros bleus correspondent aux cas d'observations directes de plus de deux individus adultes à la fois, et les six numéros accompagnés d'un spot rouge sont les cas avec observations de louveteaux ou de sub-adultes, seuls ou avec adulte(s). Le n° 9 est celui de 7 traces suivies dans la neige par un chasseur Le n° 15 correspond à l'écoute de jappements de plusieurs « jeunes canidés » par le Lieutenant de louveterie (voir détails au tableau 1, ci-après).

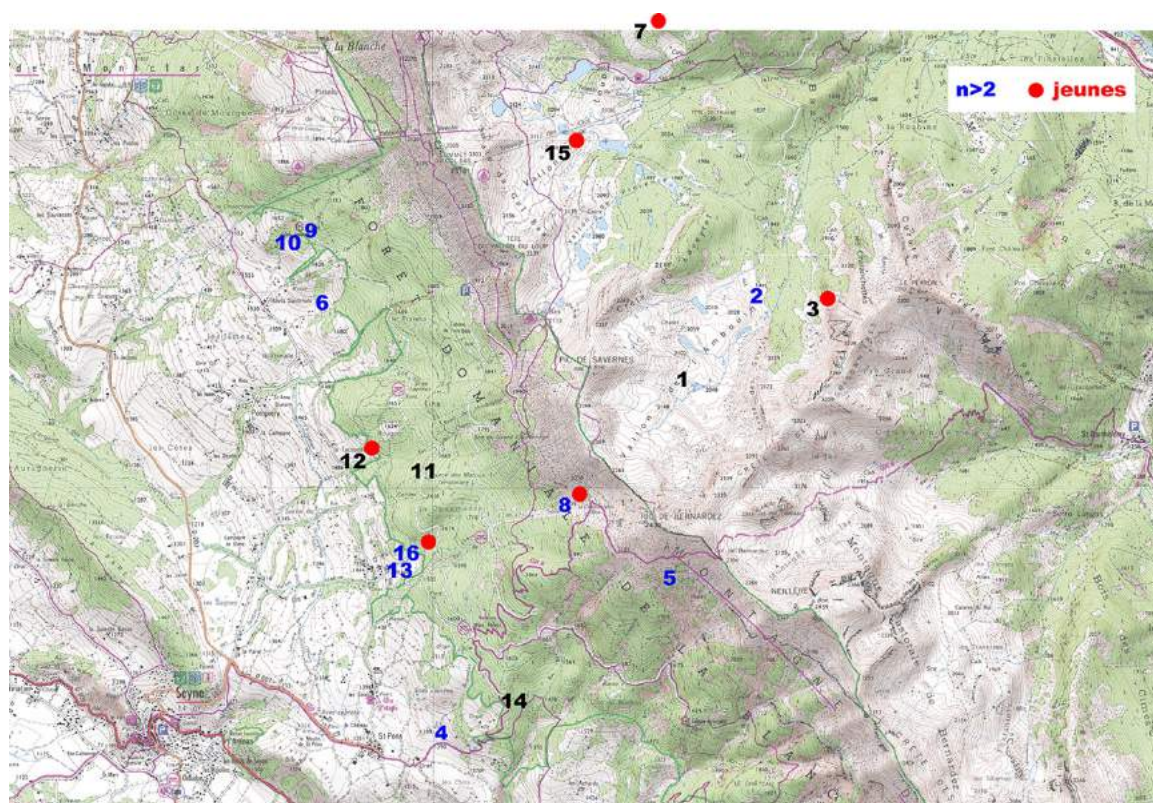


Figure 10 – Bilan cartographique des témoignages portant sur leurs observations personnelles de loups, suivi de traces multiples et écoute de jappements de « jeunes canidés » sur notre terrain d'enquête. Numéros bleus : plus de 2 loups adultes vus simultanément. Point rouge en indice : présence de louveteaux ou de sub-adultes. (Fond IGN : licence IGN/PFAR-PACA-*001121)

N°	Informateur	Activité	Commune	Lieu-dit	Date	Exp.	Adultes	Jeunes
1	Jean-Louis B.	Lieutenant de loupeterie	Le Lauzet	Ravin de l'Amboin	28/07/13	Obs. dir.	2	0
2	Jean-Louis B.	Lieutenant de loupeterie	Le Lauzet	Ravin de l'Amboin	31/07/13	Obs. dir.	4	0
3	Jean-Claude B.	Aide-éleveur	Le Lauzet	Alpage de l'Amboin	~05/10/13	Obs. dir.	1	1
4	Marc S.	Éleveur	Seyne	Saint-Pons	20/10/13	Obs. dir.	7	0
5	Cyril G.	Tech. Fed. Chasseurs (*)	Seyne	pic de Bernardes	22/10/13	Obs. dir.	5	0
6	Jean-Louis G.	Résident	Seyne	Hauts-Savornins	01/11/13	Obs. dir.	3	0
7	Rémi G.	Chasseur	Saint-Vincent (**)	cabane de Mouriaie	~15/10/14	Obs. dir.	0	2
8	Marc S.	Éleveur	Seyne	Chandeleterie	~15/10/14	Obs. dir.	8	4
9	Daniel J.	Chasseur	Seyne	cabane Jaubert	15/03/15	Empreintes	7	0
10	Daniel J.	Chasseur	Seyne	cabane Jaubert	05/04/15	Obs. dir.	3	0
11	Josiane F.	Randonneur	Seyne	Source des Matous	30/04/15	Obs. dir.	1	0
12	Daniel J.	Chasseur	Seyne	Tacourette	03/05/15	Obs. dir.	0	2
13	Benjamin F.	Éleveur	Seyne	Saint-Antoine	15/05/15	Obs. dir.	12	0
14	Christophe I.	Randonneur	Seyne	Saint-Pons	25/05/15	Obs. dir.	1	0
15	Jean-Louis B.	Lieutenant de loupeterie	Le Lauzet	Vallon du Loup	30/05/15	Jappements	0	plusieurs
16	Daniel J.	Chasseur	Seyne	Saint-Antoine	01/06/15	Obs. dir.	plusieurs	plusieurs

(*) Technicien à la Fédération départementale des chasseurs ; (**) SV : Saint Vincent-les-Forts

Tableau 1 – Notre recueil de témoignages de personnes adultes portant sur : 14 observations directes et personnelles de loups ; un suivi de 7 traces dans la neige ; une écoute de jappements de « plusieurs jeunes canidés ». Cellules orangées : observations de plus de 2 loups adultes à la fois. Cellules bleutées : observations ou écoute de jeunes ou sub-adultes.

Indices de reproduction sur zone

Outre les 5 observations directes de louveteaux par des personnes adultes, ainsi que l'écoute de jappements de « jeunes canidés » non loin d'un lac de montagne à la fin mai par le Lieutenant de loupeterie, nous avons rassemblé plusieurs autres indices de présence de jeunes, ce qui nous laisse à penser que notre terrain d'enquête serait, et depuis plusieurs années déjà, un espace avec reproduction des loups.

Le témoignage recueilli n° 3 relate une expérience survenue début octobre 2013, sur l'alpage de l'Amboin, commune du Lauzet, en versant est de la montagne de La Blanche. Jean-Claude B., vacher faisant office d'aide-éleveur, nous a dit : « Entre le 1^{er} et le 10 octobre 2013, j'avais déjà vu une louve avec un louveteau, juste un peu plus haut dans le parc de nos vaches. Je suis assez précis sur les dates parce que la convention [de pâturage] stipule qu'on doit partir avant le 11 octobre, et que c'était leur tout dernier parc ». Une quinzaine de jours plus tard, les 20 et 22 octobre 2013, ont été réalisées des observations de 7 et 5 loups adultes. Nous reviendrons en détails au chapitre

5 sur la première (n° 4), faite par un éleveur ovin et chasseur, Marc S., dans les prés à côté du hameau de Saint Pons. La seconde (n° 5) est faite juste à l'aplomb de la première, en haut de versant de la montagne de la Blanche, au sud du pic de Bernardez, face au bourg de Seyne. L'observateur, Cyril Genin, est chasseur, mais aussi technicien à la Fédération départementale des chasseurs (FdC). Son observation fut brève, entre 15 à 20 secondes, aux jumelles à une distance de 200 à 250 mètres : « C'était le matin de bonne heure, entre lever du jour et lever du soleil. C'était quand Marc (S.) a été attaqué il y a deux ans, donc quand il avait redescendu ses bêtes, quand il avait vu les 7 loups qui y étaient. Moi, j'y suis monté 2 jours après, parce qu'il y avait autorisation de tir de défense renforcé, donc on avait le droit de promener là-bas. Après, ça a été assez rapide, ils sont rentrés dans un *cougnier* [bouquet d'arbres]. Il y en avait deux devant et trois plus loin. »

Un an plus tard, autour du 15 octobre 2014, Rémy G., chasseur expérimenté à l'arc résidant à Seyne, fait une rencontre prolongée et de proximité avec deux sub-adultes en déplacement sur le versant est de la montagne de la Blanche, commune de Saint-Vincent-Les Forts, du côté de la cabane de Mouriaye (n° 7). Nous reviendrons en détails sur cette rencontre très originale au chapitre 5. Entre les 15 et 20 octobre 2014 également, Marc S., éleveur ovin et chasseur, réalise une observation d'un groupe constitué de 8 loups adultes et 4 louveteaux descendant en début de soirée dans le vallon de La Chandelette (n° 8), en versant ouest de la montagne de la Blanche. L'observation lui est aisée car, depuis un chemin, il surplombe le groupe se tenant en file indienne dans les espaces bien dégagés et très pentus au-dessus de la lisière supérieure de La Forestière.

Au printemps suivant, début avril 2015, Daniel J., chasseur, fait une observation pour le moins surprenante. En lisière de La Forestière à Seyne, au lieu-dit La Tacourette (n° 12), donc à mi-chemin entre les hameaux de Pompiéry et de Saint-Antoine, il croise deux louveteaux déjà bien développés : « J'ai rencontré deux louveteaux au tout début mai, le 3 ou le 4, je ne sais plus. Beau temps, bonne visibilité. [Voyant notre attitude très surprise en raison de la date...] Oui je sais, ça paraît une aberration ! Mais j'ai rencontré ces deux louveteaux au pied de la forêt domaniale de La Blanche, sur la piste forestière des Clos. Donc, je descends en voiture. J'étais allé faire un tour aux morilles, tout simplement..., et je ne vous dirai pas où il y a des morilles [rire]. C'était vers 8 h du soir. Et... [ton de la sidération] j'ai un louveteau au milieu du chemin forestier ! Il faisait 30 à 35 centimètres de hauteur au garrot, et 8 ou 10 kg, je pense. Dix centimètres de plus que ma chienne, que vous avez vue. Donc, je m'arrête... je suis toujours dans ma voiture, et j'essaie de prendre mon téléphone pour faire une photo. Il faut dire que je suis assez allergique à tous ces trucs-là. En plus, mon appareil est assez antique. Donc je n'ai pas réussi à le mettre en route parce qu'il faut passer par différents menus pour le faire fonctionner en mode photos. Le louveteau quitte la route et remonte dans le bois. Je sors de la voiture, je vais voir où il est. Il s'était mis 10 mètres plus loin. Donc on est très proches. Et je vois qu'il y en a un deuxième, de même gabarit, qui est plus haut. Le premier, il s'assoit et il me regarde. On est dans le bois, juste au-dessus de la piste. Là, je suis resté comme un con, hein ! Parce que je me posais quand même des questions. Le deuxième louveteau avait un comportement un peu fuyant, il était à quelques 5 ou 6 mètres plus haut [que l'autre], et puis ça a duré 20 secondes, peut-être 30, c'est difficile à dire. Tous les deux avaient une couleur marron, noir, gris. Pas uniforme. Je cherchais à voir aussi des adultes. J'ai entendu du bruit [dans le bois], du bruit qui ne venait pas de ces deux louveteaux, ça c'est sûr ! Mais rien d'autre. Il y avait certainement des adultes pas loin. Ensuite, ils ont foutu le camp, ils ont disparu. [...] Vu leur gabarit, ça faisait des louveteaux de déjà 2 ou 3 mois. Or, ça a été ma première réaction : il n'est pas possible qu'il y ait déjà des louveteaux à cette époque là ?! (...)

Pour moi, ce sont bien des louveteaux. Mais on pourra toujours me dire qu'il y avait un touriste qui promenait ses chiots, berger allemand, où je ne sais quoi... Je veux bien, mais je rigole ! (...) Je n'ai pas déclaré cette observation de 2 louveteaux au réseau [ONCFS Loup-Lynx], parce que je ne déclarerai plus rien à ce réseau. J'ai en marre qu'on nous prenne pour des abrutis. »

En raison de sa date, cette observation est surprenante. Elle est cependant à rapprocher d'autres observations de louveteaux qui auraient été faites de façon répétée dans le courant du même mois (mai 2015) et à peine à quelques centaines de mètres plus au sud, au hameau de Saint Antoine. Ces témoignages nous ayant été adressés par des mineurs de 12 et 16 ans, fils d'éleveur, nous ne les avons pas comptabilisés ni reportés aux Tableau 1 et Figure 10.

La présence de louveteaux déjà assez développés et mobiles à cette date supposerait des naissances au mois de février. Le décalage de gestation et de naissance d'une portée en-dehors de la période habituelle est historiquement attestée en France par de Beaufort (1987) comme étant un phénomène peu fréquent mais non exceptionnel. Concernant la gestation des louves, de Beaufort écrit : « On observe 3 % de femelles gestants en décembre », ce qui correspond à des naissances en janvier-février selon l'état d'avancement de la gestation (non renseigné). Le même auteur note cependant la moindre chance de survie des portées nées si précocement, dépendante d'un « climat tempéré » et de « ressources alimentaires suffisantes » en cette saison.

Toujours à propos de louveteaux, une autre expérience a été faite le 30 mai 2015 par un observateur confirmé, Lieutenant de loupeterie : Jean-Louis Bietrix. Sur un alpage de la commune du Lauzet (point n° 15, Figure 10), ce témoin a entendu des jappements qu'il pense pouvoir, sans certitude, attribuer à de jeunes louveteaux : « Le samedi 30 mai de cette année, j'ai fait une rando, les lacs de Dormillouse. Et quand j'étais au lac du milieu [photo ci-dessous], ça n'a pas duré longtemps, j'ai entendu comme des chiots, au loin. Enfin, ce n'était pas vraiment très loin, vers le vallon du Loup. Des petits jappements, comme quand ils jouent ensemble. Nous, on déjeunait là. Pour moi, ça venait de la droite. Mais par là-bas, ce ne sont que des blocs de rochers. Après, ça m'a interpellé quand les gens de Saint Antoine ont dit avoir vu des louveteaux, et quasiment aux mêmes dates. J'ai pensé que ça pouvait correspondre. [Sourire] Je dis que j'ai entendu des "jeunes canidés" ...qui jouaient dans la montagne [altitude : 2.050 m]. »



Lac du milieu, Dormillouse

Cette observation auditive de jeunes louveteaux, susceptibles d'être nés en mars ou avril, voire au début mai, reste dans le domaine de probabilité des dates de mise-bas chez les loups en Europe : avril à juin. Nous avons interrogé le Lieutenant de louveterie au sujet de la rencontre décrite par Daniel J. au tout début avril et en lisière de La Forestière, donc sur l'autre versant de la montagne de la Blanche. Sa réponse a été : « C'est la période où, théoriquement, ils sont plus petits que ça. Mais cette année la saison a fait qu'il n'y a pas eu de neige, [...] Donc oui, c'est possible. S'il y a suffisamment à manger, et si la température est bonne. »

Les données historiques sur l'écologie du loup en France documentent les périodes de découverte de tanières et de portées, ce qui fournit un bon indicateur des dates de naissance, avec un décalage de quelques jours à un mois. Ces données montrent la très faible occurrence des dénichages de portées aux mois de février (moins de 1 % du total annuel) et mars (2 %). Par contre, 12 % des découvertes ont eu lieu au mois d'avril. Provenant pour l'essentiel du XIX^e siècle, ces données anciennes suggèrent qu'une mise-bas précoce n'est pas impossible au mois de mars, mais certainement rare auparavant (de Beaufort, 1987). Les effets du changement climatique, avec parfois une quasi absence de neige sur les bas de versants et vallées de montagne, comme à Seyne, pourrait-il être un facteur de changement qui induirait une plus grande précocité des naissances chez les loups ?

Des tanières ou abris sous roche

Une première tanière, découverte en 2009, nous a été signalée sur notre terrain d'enquête par Cyril Genin, résident à Seyne, chasseur et technicien à la FdC. L'emplacement nous a été localisé sur carte et nous avons été autorisés à le publier. Nous avons toutefois préféré ne pas le mentionner à la Figure 10. Cyril Genin nous a raconté en détails les conditions de la découverte : « C'était en juin 2009. On était en ballade, Rémy, un collègue de mon âge, et moi. Ce n'était pas en période de chasse. Il n'y avait pas encore de troupeaux sur la montagne. On était parti du Col-Bas, faire toutes les crêtes, et rentrer par la cabane du Mulet. On avait laissé une voiture de l'autre côté. Et c'était un coin qu'on n'avait jamais trop fait, et donc c'était l'occasion de balader, d'aller voir si on voyait un peu des animaux. (...) En arrivant au bord de [ce] vallon, on est tombé sur les ossements, qui nous ont fait un peu chercher. Comme on est chasseurs, c'est vrai que quand on commence à trouver des os... des carcasses... et là, c'en était vraiment... couvert. Mais je pense qu'on avait un an de retard, c'était la saison où il y aurait dû y avoir les louveteaux. Donc, ils y étaient probablement au printemps 2008. C'est pour vous dire que, il y a 7 ans, il y avait déjà eu de la reproduction sur le secteur de Seyne (...). [Il dessine sur la carte] C'est là. En fait, ça fait une grande barre qui monte (...) et, au pied de cette barre, ce ne sont que des gros blocs. On est arrivés par là [il dessine]. Un vallon, avec de très gros blocs, voire même des petites grottes, des cavités de 4 ou 5 mètres de profondeur. Et on a commencé à trouver des crânes de marmottes, des fémurs... bon, des os blancs, hein, qui avaient passé un hiver sous la neige. On a vraiment vu que ça avait été... que la terre était bien battue, et qu'il y avait vraiment des ossements de partout. (...) C'est un abri sous roche, pas creusé, et qui va en déclinant sur 5 ou 6 mètres, et au fond tu finis à quatre pattes, quasiment. Et autour, c'était que des gros blocs. On s'est dit : c'est vrai que c'est l'endroit idéal, parce qu'avec ces gros blocs, en 30 secondes, ils [loups] passent derrière les blocs et on les voit plus. Ils avaient de quoi se planquer. Et c'est protégé aussi du vent et de la pluie, parce que ça fait vraiment comme ça [il montre avec les bras], et c'est un fond de vallon qui fait 30 mètres de large, qui est plus bas que le relief autour. Et le ruisseau est juste à 200 mètres

à côté. Ici [il pointe sur la carte], les cabanes de bergers, avec les brebis qui étaient à seulement 500 ou 600 mètres. Tout ça, c'est à peu près à 2.000 ou 2.100 d'altitude. Les cabanes, elles sont à 1.950 mètres environ. (...) Je n'ai pas eu l'occasion d'y repasser depuis. Et pour la retrouver..., c'est vrai que ce vallon il y a des blocs un peu de partout, et si on l'a trouvé une fois on y retournerait sans problème. Mais d'autres que nous, ils peuvent passer à côté sans rien voir du tout. Je sais qu'il y en a d'autres qui ont trouvé d'autres tanières, à d'autres endroits, mais moi je ne les ai pas vues. »

A la question de savoir si notre interlocuteur considère cette découverte comme exceptionnelle, sa réponse est : « En 2009, ça l'était encore, mais aujourd'hui ça devient banal. Il y a 7 ou 8 ans, on nous aurait dit [à la FdC] qu'il y avait une tanière de loups, on aurait été presque incrédules, donc on serait allé y voir. Mais aujourd'hui... ben oui, quoi... il y a plein d'ossements au même endroit, qui pourrait bien être une tanière... ben oui. (...) Sur le canton, il y a peut-être une personne par an qui va tomber sur ce qui peut être une tanière. (...) Sur ce bout de carte-là [notre carte au 1 :25.000^e, repliée sur le secteur qui va du centre des Monges aux abords de la vallée de l'Ubaye], il y a au moins trois tanières de trouvées par an, si ce n'est pas quatre ou cinq. Après, sur un même secteur, comme ici [la montagne de] La Blanche, s'il y a plusieurs tanières, c'est que c'est normalement plusieurs années différentes. (...) »

Une autre expérience, bien plus récente, est le fait, cette fois, de trois observateurs, deux éleveurs de bovins et une personne du pays pratiquant la randonnée. Ils nous relatent leur découverte en 2014 d'une tanière sur notre terrain d'enquête. Ils souhaitent que leurs identités ne soient pas divulguées, et l'emplacement de la tanière non plus. Ils l'ont toutefois signalé à la DDT, ainsi qu'à l'ONCFS. Le site n'est donc pas localisé sur la Figure 10.

Lors de sa découverte, le 2 août 2014, cette tanière était fraîchement abandonnée. C'est l'abondance des ossements de gros ongulés sauvages qui a révélé son existence, au milieu d'un éboulis difficile à franchir. Parmi les ossements, se trouvaient ceux d'un veau Charolais, ainsi que ses boucles auriculaires d'identification, animal repéré manquant dans le troupeau depuis le 6 juillet. Deux des découvreurs nous ont conduits sur le site le 12 juillet 2015. Ils racontent : « Le 6 juillet [2014], je suis monté avec X pour une visite à nos vaches sur l'alpage. On a compté et recompté, et on a vu qu'il nous manquait un des trois veaux. Les vaches étaient un peu plus haut que là où on a garé la voiture aujourd'hui, sur un petit pré. Il y en avait une qui bramait. Normal, elle n'avait plus son veau. On a cherché un bon moment, mais on n'a rien trouvé. On est revenu le lendemain avec Z et son fils. On a cherché partout, sur tous les endroits où elles ont leurs habitudes. On empruntait tous les chemins des vaches, mais là-dedans [l'éboulis], on n'y a pas été. Qui donc irait chercher un veau dans un endroit pareil ? Où les vaches ne vont jamais, tellement c'est infranchissable pour elles ? On ne pensait pas que le veau s'était fait attaquer. On a fait plein d'hypothèses, une vipère, un vol..., mais on ne pensait pas du tout au loup. (...) C'est Y, un ami à nous, [...] qui a découvert cette tanière le 2 août, en allant aux champignons. Il était sur les pelouses du côté gauche du vallon et il a voulu aller en ramasser aussi du côté droit. Il n'avait pas envie de contourner l'éboulis du milieu de vallon, qu'on a ici juste devant nous, avec tous ces gros blocs. En traversant l'éboulis, il est tombé par hasard sur la tanière. Le soir même [...] il nous a fait voir les photos sur son téléphone. Comme il était tout seul, il nous a dit qu'il avait eu très peur devant la tanière. Il y avait tous ces os frais dispersés autour, l'herbe était écrasée de partout, et il avait aussi vu la "draille" [trace marquée au sol suite à des passages répétés], qui était impressionnante, entre le pré qui est juste au-dessus et la tanière. Quand Y nous a signalé la

tanière, on avait abandonné les recherches du veau. Dès le lendemain après-midi, X et moi sommes montés voir cette tanière, équipés d'un appareil photo et d'un fusil. Malgré les explications précises d'Y, et malgré le fait qu'on connaît bien les lieux, on a vraiment eu du mal à la trouver. On était dans l'éboulis, mais on ne trouvait rien. En bas de l'éboulis, ce sont les os qui nous ont guidés. On a trouvé l'entrée principale, et puis l'autre en dessous. Et puis, on a trouvé les boucles du veau. Comme c'était le veau du collègue, et que je voulais vraiment en être sûr, j'ai eu le réflexe machinal de ramasser les boucles pour les lui descendre et lui montrer. On n'a donc pas pris la photo des boucles devant la tanière. C'est dommage. Mais il faut dire aussi qu'on avait peur. On était particulièrement stressés, car on ne savait pas s'ils étaient encore là ou non. C'est un terrain très accidenté. Là-dedans, on ne peut pas partir en courant. On a donc pris les photos en vitesse (voir exemples ci-dessous de leurs photos prises en août 2014), on est resté dix minutes ou un quart d'heure, pas plus. On n'est pas non plus des spécialistes en loups. On s'est dit : "s'il nous en sort sept ou huit de derrière les éboulis, et qu'on doit vite partir, on est mal !". Il faut dire que c'est la toute première fois qu'on voyait une tanière. On avait peur, même avec mon fusil chargé à la main. Ça fait très bizarre. On est chez eux, en fait. »



L'un de nos informateurs nous dit avoir déclaré cette découverte auprès de la DDT, qui a souhaité avec insistance que ce site puisse faire l'objet d'une expertise par un agent de l'ONCFS. Après plusieurs échanges, notre informateur a surmonté ses réticences et emmené sur site un agent ONCFS « au début septembre 2014 ». Nous avons retrouvé la date exacte de cette visite par recoupement avec les informations du Bulletin du Réseau ONCFS Loup-Lynx, qui recense deux fois par an toutes les observations ayant donné lieu à fiche de constat. Dans ce cas, plusieurs prélèvements ont été réalisés sur cette commune le 3 septembre 2014, à savoir un mois après la découverte du site, aucune autre observation ne provenant de cette commune dans les semaines environnantes.

Nous racontant la visite faite avec l'agent ONCFS, notre informateur nous relate une posture initiale de grand scepticisme de la part de ce dernier : « Sur le chemin de montée, le même que celui emprunté avec vous, on a discuté avec le garde. Il nous dit que c'était vraiment très rare qu'on trouve des tanières de *Canis lupus*..., il n'a jamais prononcé le mot "loup" devant nous. Il a dit aussi que c'était rare que ces ...*Canis*, donc, attaquent les bovins. En fait, il n'y croyait pas trop. Et tout en marchant, il a essayé de nous convaincre que c'était une tanière de renard. Quand nous sommes arrivés dans l'éboulis, et que je lui ai fait voir l'entrée, il a dit : "Oui, il y a des renards qui font des tanières dans les claps [tas de pierre, par extension éboulis]" ». Mais, et toujours selon notre informateur, le scepticisme de l'agent ONCFS a disparu d'un coup après qu'il a trouvé de

gros excréments caractéristiques : « Ah !..., il n'y a pas de doute... on est bien sur une tanière de *Canis lupus* ! » Il en ensuite récolté et ensaché les excréments à fins d'analyse génétique.

Lors de l'entretien, nos informateurs ont vivement regretté l'absence de retour d'information : « À ce jour [12 juillet 2015 : donc dix mois plus tard], je n'ai toujours aucune nouvelle de la DDT après ma déclaration de perte [d'un veau] et de leurs prélèvements. Ils auraient pu au moins communiquer à l'éleveur propriétaire du veau le résultat des prélèvements, mais rien n'a été fait. Au départ, déjà, quand j'avais appelé la toute première fois pour signaler la perte du veau, je n'avais pas eu le répondeur mais j'avais eu [la personne responsable du service à la DDT]. Déjà, elle ne m'avait paru pas vraiment motivée vis-à-vis de la perte de mon veau. Elle m'avait dit : "De toute manière, votre veau, on ne va pas l'indemniser !" Ce jour-là, elle m'avait un peu envoyé sur les roses. Elle voulait surtout savoir où était cette tanière. Elle voulait à tout prix m'envoyer un garde. Je lui avais dit : "Mais ça ne sert à rien, puisqu'on n'est pas indemnisé ; de toute façon, les gardes, ils savent bien où est la tanière ; je vais perdre une demi-journée à aller sur la montagne". [Cette personne] a insisté, et c'est pourquoi on y est allé. Mais le garde, ce sont des gens qui ont des ordres, ça se sent. Ils ont ordre de minimiser au maximum. J'ai rappelé [cette personne] de la DDT dans l'automne, je ne sais plus trop quand précisément, mais elle n'a rien eu à me dire. Donc, presque un an après, on n'a toujours pas de résultats et on n'en aura sans doute jamais. On a perdu notre temps. Mais on a l'habitude. Je n'ai plus rappelé. »

Pour notre part, consultant par la suite le Bulletin du Réseau ONCFS Loup-Lynx n°32 (automne-hiver 2014), nous repérons cinq fiches de prélèvements effectués le 3 septembre 2014 sur cette commune. Le résultat de l'analyse génétique correspondant au(x) prélèvement(s) et attribué à *Canis lupus* a été publié en mars 2016 dans le Bulletin n°34 (page 45). C'est pourquoi, nous avons souhaité recueillir un avis plus documenté de la part de l'ONCFS au sujet de ce site considéré par les découvreurs comme étant une tanière. En réponse à notre demande du 24 février 2016, effectuée par lettre formelle très explicite et signée INRA et CERPAM, nous avons reçu réponse par courrier le 23 mars 2016 de la part de l'unité PAD de l'ONCFS, équipe Loup-Lynx. Il nous est précisé que :

« Après vérification, le relevé effectué par l'agent décrit un renfoncement d'environ un mètre de profondeur dans le rocher, ouvert vers l'extérieur immédiatement en dessous d'un reposoir à bovins. Le contrôle in situ de l'anfractuosité n'a mis aucune litière en évidence, ni couche à l'intérieur. Des poils ont été prélevés sur les parois, puis identifiés comme d'origine bovine. Autour des restes d'une carcasse de veau à cet endroit, 4 excréments ont été récoltés. Deux ont été écartés comme appartenant à du renard, et un résultat d'analyse génétique a permis de conclure à une identification de l'espèce *Canis lupus*. Cette donnée confirme bien qu'un loup est venu consommer la carcasse de ce veau, sans autres éléments techniques pour identifier l'origine initiale de la mort. En conclusion, les descriptifs mis à notre disposition et concernant l'anfractuosité et les relevés qui y ont été effectués ne permettent pas, en l'état, de confirmer l'identification d'une tanière. »

Dont acte. Nous n'avons, ni à l'INRA de Montpellier, ni au CERPAM, de compétences autres que celles issues de nos recherches bibliographiques, ni donc de capacités d'expertise sur l'affectation d'indices à un site de reproduction de loups. Mais sur le terrain, le 12 juillet 2015, nous avons fait des observations. Nous nous en tenons là, photos et croquis à l'appui.

Le lieu se trouve dans un éboulis en pente raide au sein d'une forêt clairière de résineux, avec des arbres à terre (voir croquis Figure 11). Il est à moins de 40 mètres en contrebas d'une pelouse quasiment plane au bas d'un alpage à bovins. L'abondance des bouses et l'aspect de la végétation indiquent que cet espace sert de reposoir. Entre ce reposoir à vaches et le site, dans le dénivelé marqué, apparaît une trace continue et très nette d'une traînée entre les blocs, laissant encore un an après la terre à nu. Il ne s'agit pas d'une trace de cheminement de bovins, jeunes ou adultes, car cette forte pente et ces éboulis ne leur sont pas praticables. Il ne s'agit pas non plus de traces laissées par des chevreuils, chamois, ou même sangliers, qui auraient été bien différentes. Nous constatons ensuite que le site est parsemé de nombreux ossements, tous blanchis par le temps à la date de notre visite, sur un rayon d'une dizaine de mètres. Ces ossements proviennent de proies de grande taille, dont un veau. Ils désignent des prédateurs disposant d'une force suffisante (le veau Charolais disparu pesait environ 150 kg) pour trainer ces proies vers les abords d'une cavité, la supposée tanière. En y pénétrant, on constate qu'elle est en effet de type abri sous roche non creusé, enchâssé dans de gros blocs de rochers anguleux. À côté, une autre ouverture donne cette fois accès à une sorte de petite grotte, sans communication avec la première cavité. Enfin, en contrebas immédiat, nous avons localisé deux autres petits abris sous roche, peu profonds mais avec un sol gratté et restant presque totalement à nu (les herbes n'y ont pas repoussé). L'ouverture la plus grande était assez large pour que le plus corpulent d'entre nous (110 kg) puisse s'y introduire à moitié et, à un mètre de profondeur, y prendre des photos. Outre les diptères en abondance, nous y avons observé des éléments de litière de diverse nature (voir photos page 39).

Il apparaît donc que des prédateurs ont trainé et consommé des proies de grande taille en un lieu où l'abondance des ossements prouve leur séjour dans au moins deux abris sous roche, de profondeurs modestes mais très bien abrités. La présence de loups est confirmée par un ou des prélèvement(s) réalisé(s) sur le site. Concernant les restes de proies, il ne peut s'agir d'une consommation secondaire puisqu'aucun autre prédateur, renard ou lynx, n'aurait pu traîner de telles proies dans cette pente escarpée et encombrée de rochers et d'abattis de résineux.

Force est donc de relever un décalage entre nos observations et les éléments restitués dans le courrier de l'ONCFS. De notre point de vue, aucune autre hypothèse que celle d'un groupe de loups ramenant leurs proies en ce lieu, où ils ont séjourné un certain temps au printemps voire en début d'été 2014, ne paraît en mesure d'expliquer notre ensemble d'observations. Toutefois, aucune ne confirme ou n'infirme la présence de jeunes et donc d'une reproduction. Mais là, pour le moins, des loups ont investi un site abrité pour y consommer leurs proies.

Il est frappant de constater que quelques dizaines de mètres seulement, une distance infime à l'échelle de ces montagnes, puissent séparer un reposoir à bovins, son herbe et ses bouses encore fraîches, d'un abri de grands prédateurs et des nombreux restes de leurs proies, épars dans un éboulis.

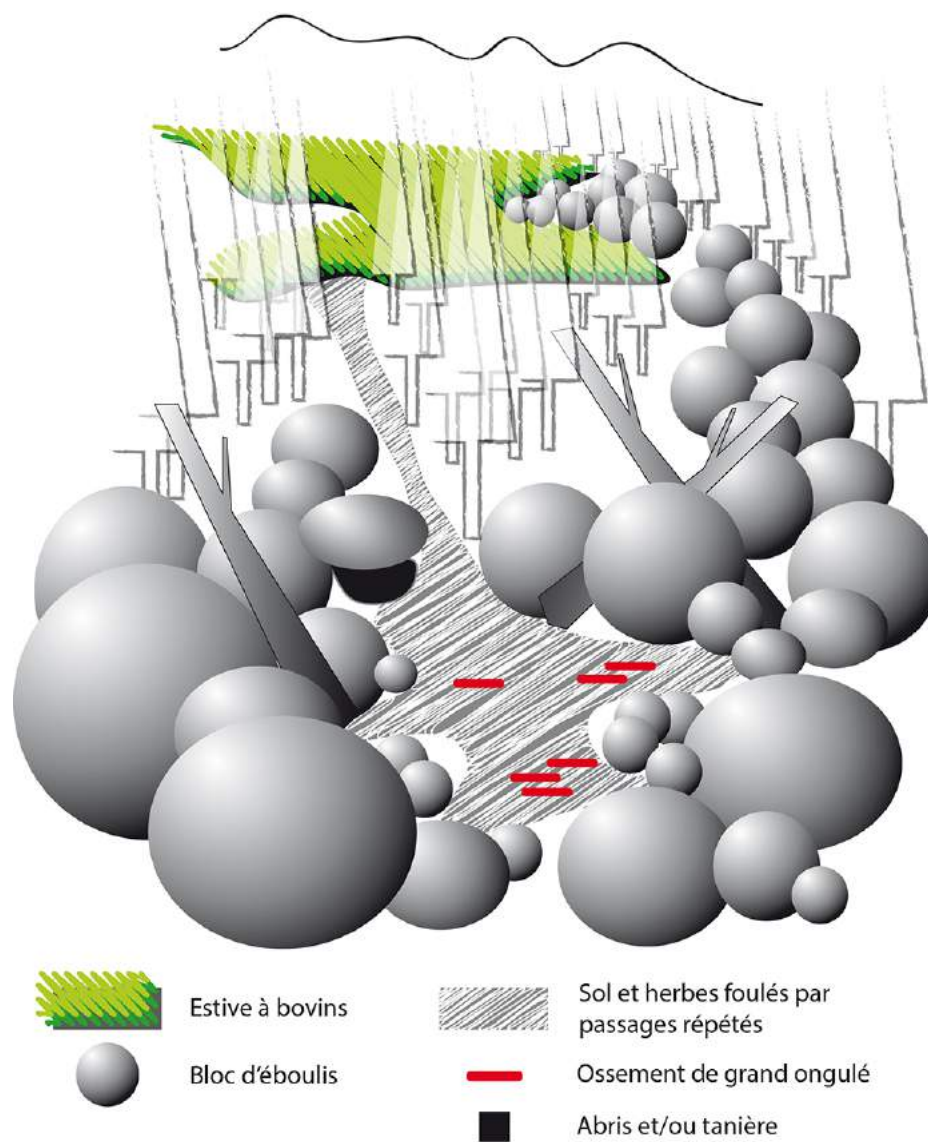


Figure 11 – Notre croquis stylisé des principaux éléments du lieu visité de la tanière ou abri sous roche de loups.



Photos INRA, juillet 2015

Des territoires de meutes non encore répertoriés ?

Lors d'une seconde visite d'entretien, nous avons cherché à savoir comment certains de nos interlocuteurs, cinq d'entre eux qui nous apparaissaient de très bons connaisseurs du terrain, issus du monde de la chasse (chasseur ou éleveur-chasseur, Président de la Société de chasse, technicien de la Fédération départementale des chasseurs, Lieutenant de louveterie), se représentaient les territoires occupés par des groupes de loups présents sur notre terrain d'enquête ou aux environs immédiats.

Notre méthode d'acquisition de données a été simple et directe : au cours d'entretiens individuels séparés, nous avons demandé à chacun de nous tracer à la main et sur fond de carte IGN au 1 :25.000^e comment il se représentait les éventuels territoires de meutes locales (exemple de résultat brut à la Figure 12). Précisons que nous avons demandé à chacun de ne pas révéler l'exercice aux autres, ni surtout leur évoquer le résultat de son dessin. Précisons aussi que nous n'imposons aucune limite spatiale ou temporelle à notre requête. Nous étions également clairs sur le fait que chaque témoignage devait autant que possible s'appuyer sur des expériences personnelles plutôt que sur des ouï-dire. Enfin, nous acceptons volontiers plusieurs formes de tracés : traits continus, traits pointillés, voir même des portions hachurées en cas de doute sur une limite et ses fluctuations au fil des ans ou des saisons.

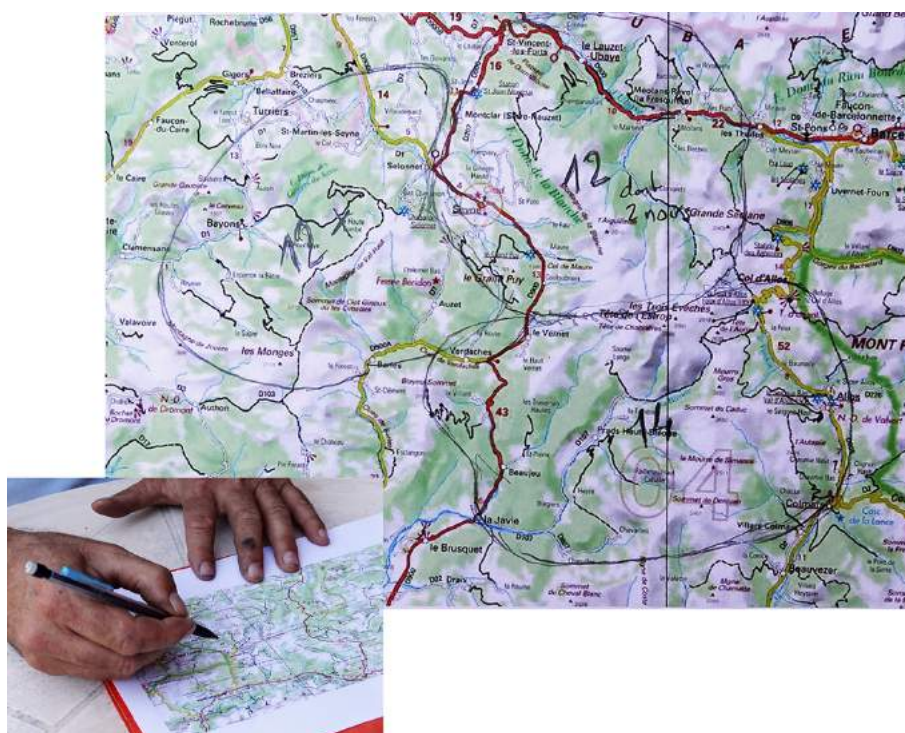


Figure 12 – Exemple d'un tracé de trois territoires et effectifs envisagés de meutes.

Quatre de nos cinq informateurs ont tracé avec relativement d'aisance sur carte des "patates" représentant selon eux des territoires de meutes, un d'entre eux ayant préféré nous dessiner plutôt des « noyaux de territoires ». Après numérisation des quatre dessins sur cartes comportant des tracés fermés de même statut, nous constatons d'abord que tous nos informateurs identifient des territoires de meutes d'une superficie moyenne de 29.200 ha, soit une valeur très proche de la limite supérieure des ZPP représentées par l'ONCFS (30.000 ha conventionnels), issue des données de la littérature pour ce qui concerne l'Europe du Sud (voir en tout début de chapitre).

La superposition des quatre cartes obtenues avec tracés de territoires de meutes, ainsi que l'un des « noyaux de meutes » dessiné par le cinquième informateur, fait apparaître (Figure 13) des zones de convergence croissante des représentations de territoires (couleur foncée pour informations superposées sur une même portion de terrain, puis plus claire pour trois, etc.). Du point de vue de quatre de nos interlocuteurs qui, rappelons-le, ont réalisé indépendamment leurs tracés, il y aurait donc des espaces de forte probabilité de présence de meutes (zones les plus foncées).

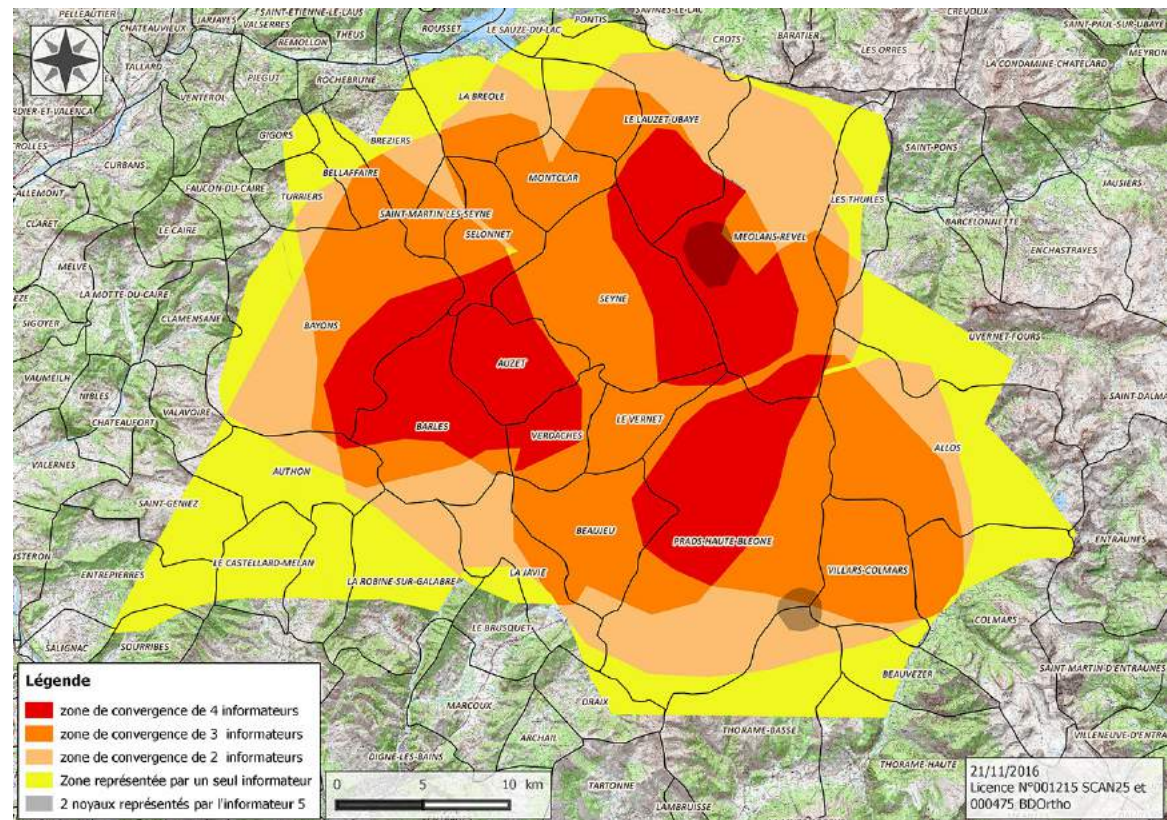


Figure 13 – Superposition numérisée, sur fond de carte IGN, des 4 cartes obtenues avec tracés fermés, ainsi que des « noyaux de territoires » de l'un de nos 5 informateurs. Les couleurs représentent le niveau de convergence des informations individuelles : plus la couleur est rouge foncée, plus la portion du territoire de meute est située de même par un plus grand nombre d'informateurs, chacun ayant réalisé ses tracés indépendamment des autres. Cet exercice permet de suggérer trois espaces de plus forte probabilité de présence de meutes à Seyne et sur sa périphérie.

L'exercice nous fait apparaître trois territoires de meutes suggérés sur le secteur de Seyne, sachant que la bande colorée en orangé entre les deux zones rouges situées à l'est provient d'une limite assez nette signalée par nos informateurs. Comme le dit Cyril Genin, l'un de nos cinq informateurs, par ailleurs technicien à la FdC : « À Seyne, on est au carrefour de trois territoires de meutes qui se rejoignent, donc on n'est pas vraiment sur la zone d'une meute installée avec reproduction. On est plutôt sur une zone frontalière, ce qui fait qu'il y a du passage de loups assez régulièrement sur la vallée. »

Le premier territoire de meute suggéré est issu de la représentation convergente des cinq informateurs et centré sur les deux vallées « Laverq-Blanche » (communes de Seyne, Le Lauzet, Méolans-Revel, principalement) ; elle se situe dans l'espace vacant entre les trois ZPP « Monges », « Trois-Évêchés-Bachelard » et « Issole-Verdon » répertoriées par l'ONCFS (voir en début de

chapitre). Cette zone est précisément notre terrain d'enquête, et c'est donc sur celle-là que nous centrerons la suite de notre analyse. La distinction entre cette meute et une autre qui serait située plus à l'est (sur la ligne de crêtes sud de l'Ubaye) est évidente pour tous. Un de nos informateurs, ayant contribué à des opérations de hurlements provoqués, nous dit : « Il y a deux ans, il y a eu des hurlements provoqués par l'ONCFS qui étaient faits depuis le fond du vallon du Laverq. Ça a fait hurler simultanément des deux côtés, à l'est [Grande Séolane] et à l'ouest [Bernardès, Col-Bas...]. Il y avait donc deux meutes, à deux kilomètres de distance l'une de l'autre ».

Le second territoire de meute suggéré est issu de la représentation conjointe de quatre de nos correspondants, le cinquième n'ayant pas souhaité porter d'informations sur cette zone-là ; cette zone correspondrait partiellement à l'actuelle ZPP « Monges », mais que nos informateurs, tous basés à Seyne, décalent vers l'est, c'est-à-dire vers les espaces qu'ils connaissent le mieux.

Le troisième de ces territoires de meutes suggéré est centré par quatre de nos informateurs sur le Massif des Trois-Évêchés proprement dit, mais ne recouvrant que partiellement la partie la plus occidentale de la ZPP « Trois-Évêchés-Bachelard » répertoriée par l'ONCFS. Un de nos informateurs nous dit : « Prads-Haute Bléone, c'est autre chose [que le Laverq], ce sont d'autres loups, c'est sûr ! ». Un autre, Lieutenant de louveterie, confirme prudemment, mais décalerait plutôt le noyau de ce territoire plus au sud, vers le sommet de la montagne du Cheval-Blanc : « Difficile à dire. Parce que ça peut très bien être..., que les loups qu'on voit à Prads ce ne sont pas ceux du Laverq. Ce n'est pas une obligatoirement la même meute. Parce que ça peut faire partie de la même meute, mais la meute éclate. (...) Vers Chanolles, Cheval-Blanc, on a aussi eu des attaques d'un loup, ou de deux loups. Est-ce que c'est la même meute qui éclate ? Je ne sais pas, franchement. » Le Lieutenant de louveterie est par contre tout à fait certain qu'il s'agit d'une meute différente, et non encore répertoriée : « Bachelard, c'est loin, pour moi, ce n'est pas la même meute [que Trois-Évêchés], ce n'est pas possible ! Et cette meute, elle n'est pas répertoriée au niveau des ZPP ». Une meute bien distincte également de celle qu'il repère sur le Laverq, et cela en désaccord avec l'animateur du Réseau Loup-Lynx ONCFS, avec qui il discute fréquemment : « Lui [correspondant ONCFS], il maintenait que c'était la meute du côté du Laverq qui avait aussi fait des attaques vers la Haute-Bléone. Je lui ai dit : "Pour nous, c'est une autre meute". Il m'a répondu : "Non, par rapport à la génétique". Alors je lui ai dit : "Ça peut être un loup qui est venu se promener par là-bas." »

À ces territoires de meute à Seyne et immédiats alentours, se rajoutent deux autres meutes suggérées sur des territoires situés au-delà, à l'ouest et au nord. Ainsi, deux de nos informateurs, chasseurs, suggèrent le territoire d'une autre meute à l'ouest du Massif des Monges, mais sans exprimer de certitude sur sa présence dissociée de celle déjà répertoriée par l'ONCFS. Le technicien de la FdC, Cyril Genin, nous l'inclut ainsi dans la liste des meutes qu'il pense être présentes dans la région : « Je verrais d'abord une meute qui serait surtout sur la Forêt domaniale Montclar – St-Vincent – Le Lauzet – Méolans derrière. Ensuite, une meute qui serait sur Prads-Haute-Bléone – Le Vernet, et qui saute, parce que souvent il y eu a des observations au col de Maure, c'est un lieu de passage sur Seyne, il y a eu beaucoup d'observations vues de la route. Donc, ces loups-là, ils traversent et vont sur le Grand Puy – Auzet – Verdaches, plutôt côté Verdaches qu'Auzet. Enfin, je verrais aussi une meute qui est dans les Monges, et qui est avérée depuis 1998. Mais en réalité, il y en aurait peut-être là-bas [Monges] plus qu'une meute aujourd'hui, avec une deuxième qui taperait plus sur la partie sud, sud-ouest, du canton ».

Jean-Noël Tron, Président de la Société de chasse de Seyne (SCS), localise quant à lui assez précisément sur carte l'emplacement qu'il attribuerait à cette seconde meute des Monges : « Entre Chabanon et là-bas [La Motte du Caire, localisation montrée sur carte], il n'y a pas que celle [déjà répertoriée] des Monges. Parce qu'il ne faut pas me prendre pour un imbécile. Ce n'est pas une [seule] meute qui me mange 400 mouflons en cinq ou six ans ! » Il est à noter que cette zone ouest des Monges correspondrait d'assez près à une nouvelle ZPP potentielle identifiée en sortie d'hiver 2015-16 par l'ONCFS (Bulletin du Réseau Loup-Lynx, 34) et intitulée « Vanson », du nom d'un cours d'eau coulant au sud-ouest des Monges.

Au bilan, ce seraient ainsi potentiellement une à trois meutes supplémentaires qui sembleraient ne pas encore avoir été répertoriées sous forme de ZPP, à Seyne et alentours, à la date de notre enquête (voir Figure 14) :

1. « Laverq-Blanche », meute faisant l'unanimité des chasseurs interrogés, qui couvre notre territoire d'étude et sur laquelle nous concentrerons la suite de notre propos ;
2. « Trois-Evêchés-Haute-Bléone », plus au sud, meute dont nous n'avons pas d'information sur l'éventuelle dissociation avec celle répertoriée en ZPP, dite « Trois-Evêchés-Bachelard » ;
3. « Monges-Ouest », meute suggérée par deux de nos informateurs, qui correspondrait à une nouvelle zone d'exploration, « Vanson », repérée par l'ONCFS en sortie d'hiver 2015-16.

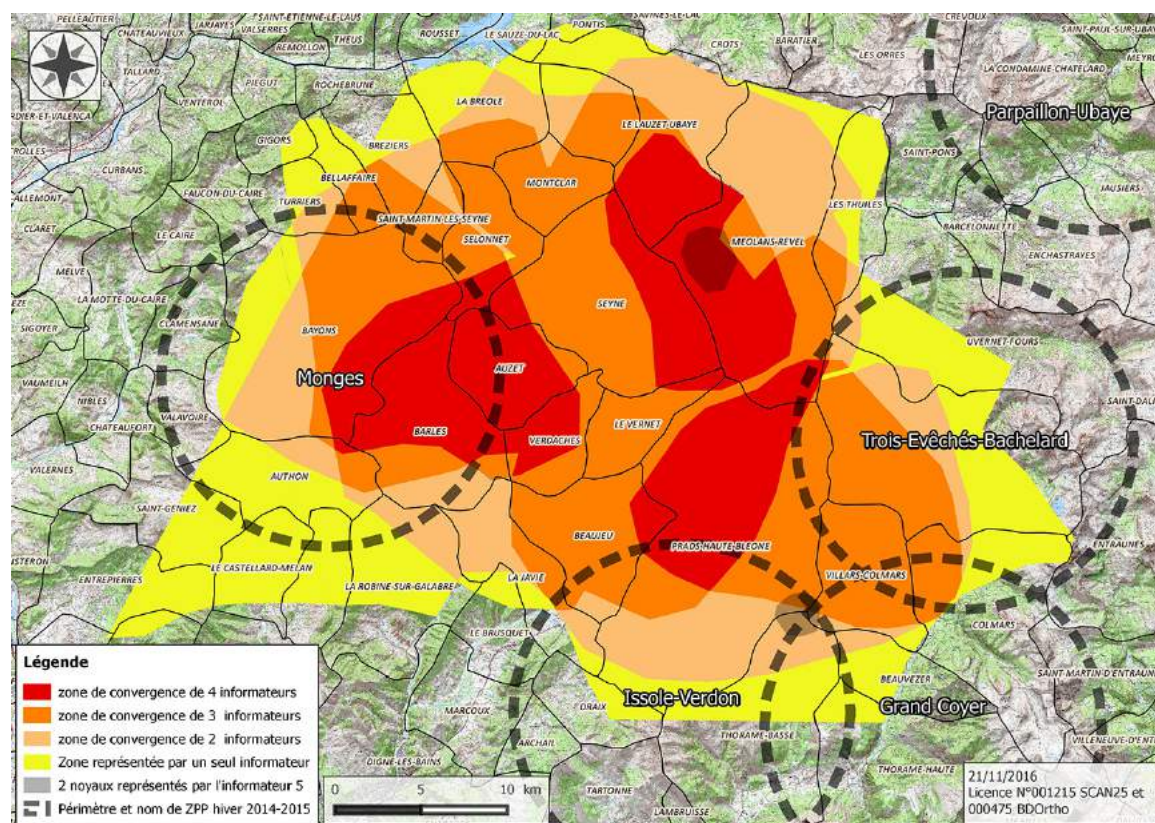


Figure 14 – Carte identique à celle de la Figure 13, mais sur laquelle nous avons schématiquement reporté aussi les limites des ZPP « hiver 2014-15 » nous ayant été communiquées en mars 2016 par l'ONCFS (voir Figure 15, ci-après). Les limites de ZPP sont marquées en pointillés épais car elles sont par convention imprécises.

Sur Seyne : une meute-fantôme « Laverq-Blanche » ?

L'abondance des indices de vie de loups, tanières, abris sous roche, observations ou écoute de louveteaux, ainsi que la récurrence depuis plusieurs années des attaques sur bétail et ongulés sauvages (voir chapitre suivant) sur ce territoire Laverq-Blanche, hors toute ZPP officiellement répertoriée, pose question.

Entre les limites des ZPP « Trois-Évêchés–Bachelard » et « Monges », apparaît un espace vide de 18 kilomètres de largeur minimale. L'ONCFS y attribue les indices de présence à la meute « Trois-Évêchés–Bachelard » jusqu'au lit de la rivière La Blanche formant *de facto* frontière avec la ZPP « Monges ». Cela revient à attribuer cet espace vide, non pas à une « frontière » indistinctement explorée par des loups en maraude issue de l'une ou l'autre meute, mais pour l'essentiel à la première de ces deux meutes dont le territoire deviendrait ainsi beaucoup plus grand (de l'ordre de 60.000 ha), mais sans le représenter ainsi dans les bulletins d'information du réseau Loup-lynx.

Dans notre courrier formel précédemment cité au sujet de la tanière ou abri sous roche, nous avons donc aussi interrogé au sujet des meutes et de leurs territoires à Seyne le responsable de l'unité PAD de l'ONCFS, équipe Loup-Lynx. L'équipe nous a communiqué le 23 mars 2016 une carte, très informative, construite sur la base de « polygones basés sur la répartition des génotypes connus » (Figure 15, page suivante). Cette nouvelle représentation, à notre connaissance non encore rendue publique, et postérieure à notre période d'enquête sur le terrain à Seyne, suggère en effet des territoires d'exploration bien plus vastes de la part de chacune des meutes déjà répertoriées, et surtout nettement supérieurs à la fourchette haute des données de surfaces de territoires de meute (15.000 à 30.000 ha) conventionnellement utilisée en France. Ici, les territoires seraient de 53.000 à 65.000 ha. Les individus ou groupes de loups vus à Seyne pourraient ainsi être issus des meutes « Trois-Évêchés–Bachelard » ou « Issole-Verdon », ou encore « Monges ». Cette représentation laisse cependant toujours un vide, quoique réduit, sur la vallée de la Blanche et tout le secteur de Seyne, en lisière de la Forêt de La Blanche, où nous avons mené enquête, ce qui laisse à penser qu'aucune signature génétique issue de ce territoire n'y aurait encore été enregistrée ou attribuée à l'une de ces meutes déjà répertoriées.

L'autre hypothèse ouverte par les personnes enquêtées à Seyne est bien celle de l'existence d'une autre meute, non encore identifiée ni documentée par l'ONCFS à la date de remise de notre rapport. Selon l'un de nos informateurs, éleveur-chasseur, l'hypothèse de son existence lui a toutefois déjà été évoquée par la DDT des Alpes de Haute-Provence : « Il doit y avoir un an et demi, ou deux ans grand maximum, j'avais eu affaire à la DDT. Et [X] nous avait dit alors qu'il y avait chez nous à Seyne deux meutes. Et au printemps dernier, il n'y en avait plus qu'une, selon les dires de [Y de l'ONCFS]. Donc je me suis disputé avec [X de la DDT], en lui disant qu'il y avait bien 2 meutes : la nôtre ici, et celle qui est sur Le Vernet-Prads, là-bas. Et l'ONCFS en a fait qu'une. Avec la DDT, c'est toujours de vive voix, elle ne m'a jamais rien écrit. »

L'ensemble des témoignages que nous avons recueillis (voir également aux chapitres suivants), étalés sur trois saisons de reproduction, la diversité des observateurs indépendants et accoutumés aux sorties de terrain et aux observations de faune sauvage, les assez nombreuses attaques sur le bétail, et enfin, l'existence documentée d'une tanière, ou au minimum d'un lieu de vie printanier d'une meute, dressent un portrait convergent. Nous ne sommes pas là face à des loups individuels explorant seuls ou en paires des marges éloignées de leur territoire de meute. Certes, si tel ou tel témoignage peut être légitimement discuté dans le détail, leur accumulation

suggère la vie d’une meute de loups de part et d’autre de la montagne de la Blanche. Cette vie de meute paraît attestée par le nombre d’individus repérés ensemble à diverses reprises (observations visuelles ou empreintes), par l’existence de plusieurs lieux de vie, dont un que nous avons visité, par les indices visuels ou sonores de présence de louveteaux. Si cette vie de meute est celle qualifiant la ZPP « Trois-Evêchés–Bachelard », nous avons peine à comprendre comment elle se déroule aussi loin (10 à 15 km) des limites de sa ZPP attribuée, et encore plus en période de présence des jeunes. Nous avons donc du mal à valider la représentation d’une seule meute de loups dont le territoire occuperait 65.000 ha (Figure 15), à savoir plus du double de la fourchette haute des surfaces de territoires de meute conventionnellement utilisée pour la France. Nous faisons plutôt l’hypothèse de l’existence d’une nouvelle meute, non connue ou non encore référencée, localisée entre les vallées de la Blanche et du Laverq.

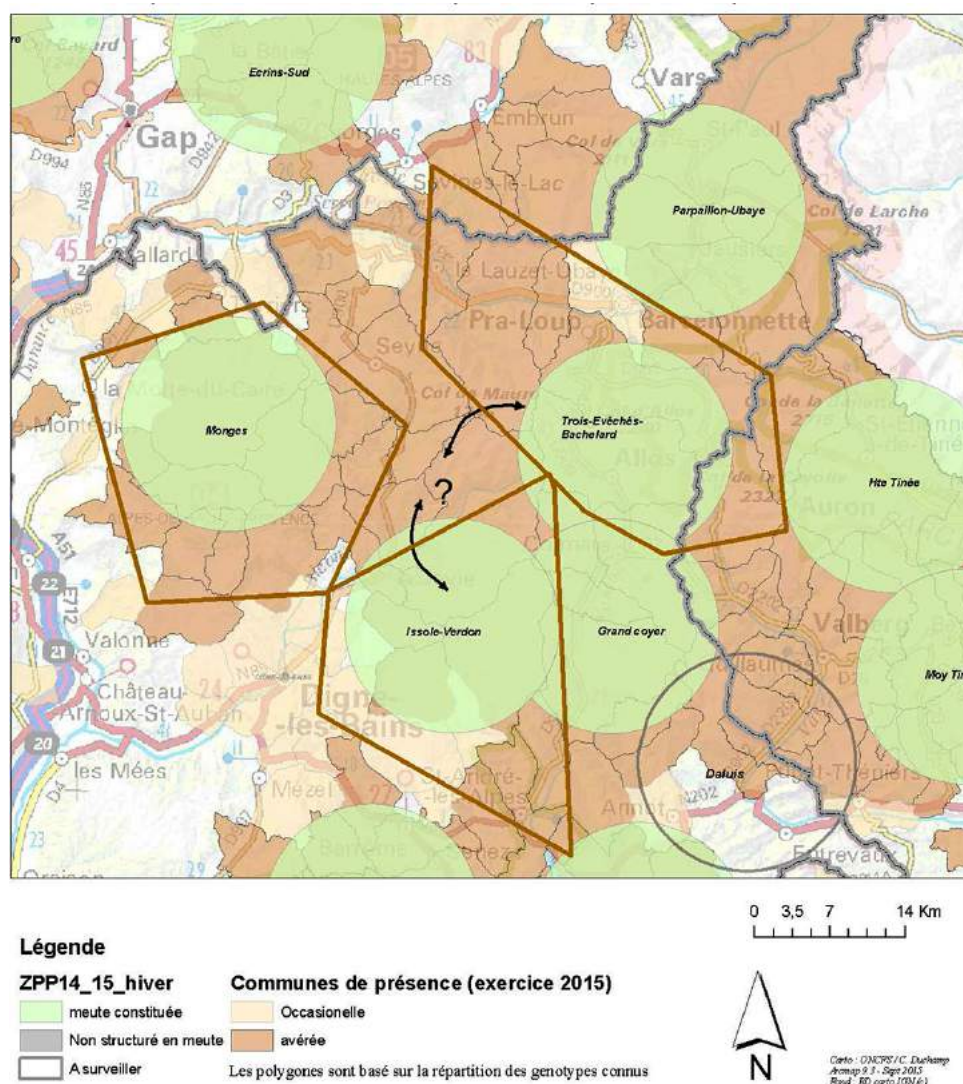


Figure 15 – Carte ONCFS datée de septembre 2015, nous ayant été communiquée en mars 2016 par l’équipe Loup-Lynx. Intitulée par ses concepteurs « État des connaissances sur la répartition des loups dans le nord du département de Alpes de Haute-Provence », elle localise par différents polygones les périmètres de repérage de signatures génétiques connues de loups relevant d’une ZPP donnée.

Un excès de rigidité dans la communication officielle et des agents ONCFS « qui ne peuvent être partout à la fois »

Qu'il s'agisse des ZPP ou du repérage des meutes par les chasseurs, éleveurs-chasseurs, ou autres usagers du territoire de Seyne, il ne s'agit en aucun cas de s'enfermer dans une représentation figée de la réalité de terrain. Les chasseurs interrogés rappellent volontiers la nécessaire prudence pour représenter une réalité aussi complexe. Cyril Genin, technicien à la FdC, nous dit : « Je pense que même le meilleur scientifique aujourd'hui, pour arriver à déterminer un territoire de loups, une meute, enfin, à 2.000 ou 3.000 hectares près. Celui qui arrive à faire ça, il est très fort ! » Quant à lui, Jean-Louis Bietrix, Lieutenant de loupeterie, nous dit : « Pour moi, [les ZPP] ça manque beaucoup de finesse par rapport au terrain. C'est trop... leur calcul est trop fait par rapport à la génétique et ensuite ils globalisent. Le loup, il ne faut pas globaliser, il est trop pointu pour ça. »

Selon nous, les éléments de repérage et comptage des loups réalisés par l'équipe Loup-Lynx de l'ONCFS mériteraient d'être davantage considérés comme des indicateurs, provisoires, dynamiques, et surtout ouverts sur des retours de terrain susceptibles de les faire évoluer, et non comme des vérités scientifiques rigides, opposables au tiers. D'ailleurs, la chef de brigade ONCFS du secteur, Marie-Dorothée Durbec, nous a dit en être pleinement convaincue. Elle nous a exprimé une forme de principe d'incertitude concernant les données sur le nombre d'individus ou de meutes de loups à partir des informations du Réseau Loup-lynx chargé de collecter les indices : « On sait le nombre minimal de meutes qu'il peut y avoir sur la zone, et puis après on fait avec ce qu'on peut et surtout les moyens qu'on a. On ne sait pas tout, c'est étonnant de voir que les gens pensent qu'on sait tout sur l'espèce. On sait qu'il y a 8 meutes sur le département, mais c'est au minimum. Ce qu'on essaye de faire passer en formation, auprès des chasseurs notamment, c'est que les chiffres qu'on a, c'est le minimum avec ce qu'on peut faire sur le terrain. »

Cette prudence chez Marie-Dorothée Durbec, chef de brigade ONCFS, que l'on pourrait qualifier de méthodologique, est renforcée de son point de vue par l'insuffisance de moyens qui permettraient l'acquisition d'une connaissance plus fine : « Sur ces derniers mois [été 2015] ou même dernières années, on n'a pas eu le temps de s'occuper de suivre les loups sur Seyne. Ce n'est pas qu'on ne voulait pas, c'est qu'on ne pouvait pas, concrètement, avec nos moyens du bord. Donc les gens nous disaient : "On les a vus, vous savez bien où ils sont, vous savez bien combien il y en a !" Et pour nous, ce n'est pas toujours évident de gérer ça, face aux gens. On leur dit : "Non, nous, on ne sait pas." ... "C'est pas vrai, vous nous mentez !" ... Ben si, c'est vrai, en fait. (...) Nous, les informations de terrain, on a ce qu'on peut récupérer à quatre, avec un chef de brigade qui a pas mal de boulot administratif, et puis trois autres qui ne font pas que ça. Il n'y a pas que le loup, il y a le reste aussi. Et on ne peut pas être partout à la fois ! »

Suite à notre interview conjointe de Marie-Dorothée Durbec et de son supérieur, Dominique Melleton, Chef du service départemental de l'ONCFS, nous avons perçu que tous deux ressentent sur le terrain une grande méfiance à leur égard sur le sujet spécifique du loup, sujet sur lequel, d'une certaine façon, ils n'ont pas droit à l'erreur. Ceci constitue également pour eux une pression parfois difficile à vivre : « Par exemple, pour les hurlements provoqués [de loups] si vous oubliez quelqu'un, c'est que vous l'auriez exclu volontairement. Alors que si vous oubliez quelqu'un pour un comptage de tétras-lyre, c'est pas du tout de la même portée. » nous dit Marie-Dorothée Durbec. Et dans ce temps de travail réduit, dans cette ambiance constamment sous pression, il leur faut aussi intégrer une véritable fonction de médiation, notamment face aux éleveurs touchés par des attaques de loups sur leur bétail : « Si on a vu la situation des gens, je vous garantis que

oui, moi, j'ai vu des éleveurs pleurer. Nous, l'enjeu du service, c'est de faire en sorte que ça se passe le mieux possible. », nous dit Dominique Melleton.

L'émergence d'un savoir chez les acteurs de terrain

Les personnes enquêtées à Seyne nous ont exprimé des connaissances, un savoir de terrain émergent, au sujet de l'espèce *Canis lupus*, qu'il sera utile de confronter à la littérature scientifique contemporaine comme aux textes issus de l'époque où les loups étaient bien présents et connus des ruraux en France. On peut en effet poser l'hypothèse qu'il s'agisse d'une réémergence, et pas seulement d'un savoir neuf, mais sous une forme de connaissance hybridée avec des informations d'origines scientifiques ou militantes, ces dernières aisément accessibles sur internet et attentivement consultées. Donnons-en quelques exemples.

Nos interlocuteurs développent un intérêt certain, et parfois ancien, pour le loup. Par exemple, un chasseur, Daniel J., nous dit : « Mes premiers loups, je les ai vus dans les Abruzzes dans les années 1975-78. A mes yeux, c'était un gros renard. Relativement haut sur pattes, craintif, furtif... moche. Un peu, comme dire ?... sournois. Parce que tout le monde a l'impression que le loup, c'est le loup américain, grand, posé sur son rocher, en train de toiser le monde. [...] Dans les Abruzzes, j'avais plutôt eu l'impression d'un animal 'rasqueux', moitié chacal, moitié coyote. »

Les loups sont considérés comme des chasseurs affûtés et prudents par les humains, chasseurs, qui les observent d'un œil averti. Le Lieutenant de louveterie nous dit : « C'est un animal particulier. C'est vrai qu'il est fascinant. J'adore ce côté qu'il a de prédation, par rapport à nous, la façon qu'il a de nous contourner, c'est fabuleux. [...] Il a toujours un avantage sur nous. Donc cet avantage il est bien lié à quelque chose. La sécurité. Et certainement une sécurité qu'il a en interne, parce que nous on pense en tant qu'humain, lui c'est en tant que prédateur, qui dit survie dit protection maximum pour pas se faire piéger. » Il ajoute : « Le loup est en économie de moyens en permanence (...), il n'y a qu'à voir comment il se déplace. Il marche dans les traces de l'autre, c'est pour ne pas se fatiguer. Il s'économise. Et je pense que, à tour de rôle, ils doivent repasser devant. » La plupart des chasseurs enquêtés, tel Daniel J., nous ont déclaré avoir « une profonde admiration pour cet animal ! »

Mais c'est surtout sur la vie de la meute dans son territoire que portent les observations. Ainsi la meute ne fédère pas tous les individus à l'année. Cyril Génin nous dit : « On s'est aperçu dans les observations qu'il y a souvent un loup seul, ou deux. C'est rare de voir une meute entière, alors qu'on sait très bien que le loup, c'est structuré en meutes. Mais quand ils chassent, ils se séparent pour chasser, alors quand on voit un loup ou deux, ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas une meute. » Plus précisément, c'est surtout en hiver et au printemps que les chasseurs de Seyne voient les loups se déplacer en meutes : « Le terrain on le voit, on arrive à voir le loup en meute surtout au printemps, mais dès qu'il faut vraiment qu'ils mangent, et surtout avant l'hiver, ils sont tous par un, deux loups maximum, c'est rare de les voir en meute. », nous dit le Lieutenant de louveterie. Ce à quoi il ajoute : « Les seules meutes qu'on voit, on les voit en hiver. En hiver, je pense que là, ils se retrouvent ensemble parce que, c'est comme nous, si on est perdu dans un coin, tout seul c'est dur. À deux, c'est mieux. À quatre, c'est encore plus fort. Autrement, ils sont pratiquement par un ou par deux maxi, quoi. »

L'existence « d'espaces frontières », au statut flou partagé entre deux meutes, est envisagée par tous, comme nous l'ont montré les portions hachurées obtenues lors de notre requête faite sur

carte (Figures 12 et 13) Cette notion est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle suggère une exploration de territoire mouvante, dynamique, voire « négociée » entre groupes, parfois très violemment, du fait de loups issus de noyaux de territoires de meutes qui seraient habituellement plus constants. A ce propos, Cyril Genin nous dit : « Il peut y avoir des chevauchements de meutes, parce que le territoire sur 30.000 ha, il peut très bien y avoir une meute qui passe un mois sur 10.000 ha, en fonction des proies et des abris qu'il y a là, et l'autre, pendant ce temps-là, qui vient sur les 10.000 ou 20.000 ha qui restent. Le jour où l'autre bascule, ça va bastonner et puis ça va repartir. Je pense qu'il n'y a pas que les limites... ce qu'on dit, c'est les zones de chevauchement. » Sur cette même base, Jean-Louis Bietrix, Lieutenant de louveterie, relativise l'utilisation de la génétique comme principal marqueur de frontières entre meutes : « La même génétique passe sur le territoire de plusieurs meutes. Les loups, ils se croisent. Ils bougent. Donc cette image de zone de loup, qui est là, avec son territoire, c'est la meute, elle est là et pas là, j'y crois sans y croire. [...] Pour moi, ça ne correspond souvent pas à ce qu'on voit et ce qu'on vit sur le terrain. »



Au sommet des prés de Saint-Antoine (photo INRA)

Loups, chasseurs et ongulés sauvages

Seyne : un pays « giboyeux »

Notre terrain d'enquête, rappelons-le, est situé à Seyne-les-Alpes sur une portion de lisière d'une dizaine de kilomètres de long entre bocage agricole et pentes boisées. Orientée au sud-ouest, cette lisière de La Forestière borde une assez vaste vallée d'altitude (1.200 à 1.700 mètres), dite de La Blanche, presque entièrement entourée de forêts et de contreforts rocheux, dont les crêtes et sommets culminent à 2.400 mètres (voir chapitre 1, Figures 1, 3 et 4). Au-delà, ouvrant à l'est, de grands alpages s'étendent sur le versant opposé, la vallée du Laverq, bien plus étroite donc peu agricole et très enforestée. Plus à l'est encore, la vallée de l'Ubaye. Sans oublier, le long de la frontière italienne : les grands espaces et alpages du Parc national du Mercantour. Une telle structure de paysage, aux montagnes sous influences climatiques à la fois méditerranéennes et alpines, est favorable au développement d'ongulés sauvages. Le pays de Seyne est ainsi connu pour être « giboyeux », et c'est probablement la raison pour laquelle la presque totalité des éleveurs enquêtés sont aussi chasseurs.

Les ongulés sauvages sont en majorité le chevreuil et le chamois, plus marginalement le cerf, arrivé depuis peu, mais aussi le mouflon et le bouquetin (Figure 16). Quant au sanglier, il est relativement peu présent à Seyne, contrairement au reste de la Provence et des Alpes.

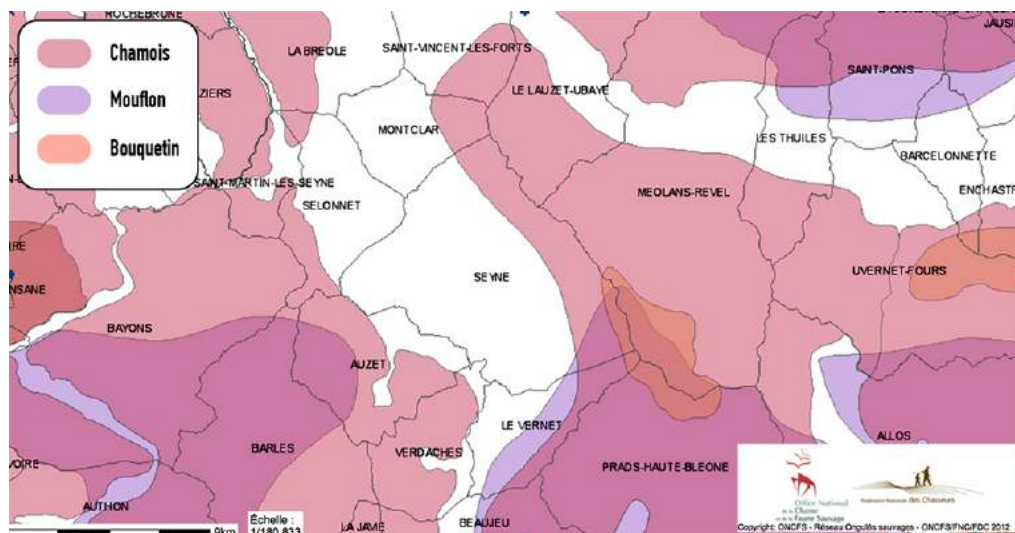


Figure 16 – Extrait de l'inventaire ONCFS-FNC-FDC 2010 des ongulés de montagne. Tiré de : http://carmen.carmencarto.fr/38/ongules_montagne.map# - © ONFS Réseau Ongulés sauvages.

Chevreuil

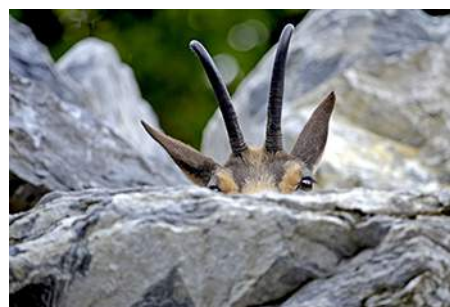
Selon nos interlocuteurs, chasseurs à Seyne, l'installation du chevreuil remonte à 30 ou 40 ans. Il était auparavant considéré comme rare ou occasionnel. La lisière irrégulière entre La Forestière et le bocage, ainsi que les nombreux bosquets et ruisseaux bordés de buissons et feuillus, lui sont particulièrement propices. Comme dans bien d'autres régions du pays, sa population s'est donc rapidement développée. Marc S.,



éleveur-chasseur, nous dit : « Je suis chasseur ici depuis que j'ai 16 ans, donc depuis trente ans. Je crois me souvenir qu'en 1988, quand j'étais à l'armée, il y avait un chevreuil qui courait là-haut au bord de mes campagnes. Et mon oncle m'avait dit : "P... ! celui-là, il faut essayer de le coincer." » Après, dans les années 1990, en chevreuil, c'est allé crescendo. En chevreuil, et en chamois aussi, d'ailleurs. » Daniel J., chasseur également, nous dit : « On n'est pas trop un pays de chevreuil. Il est arrivé chez nous il y a une bonne trentaine d'années. J'ai tué ici mon premier chevreuil en 1977. Il n'y avait pas encore de bracelets et de plan de chasse. Après, on a eu une poussée exponentielle de chevreuils, qui s'est fortement implanté, puis stabilisé. » Jean-Noël Tron, Président de la SCS, confirme cette progression de population : « Les premiers chevreuils qui ont été tués ici, je crois bien que c'était en 1975-77. Avant, il n'y avait pas de bagues. C'était sur Verdaches [commune à l'ouest de celle du Vernet]. Et c'est vrai qu'après, le chevreuil a bien progressé. Ça montait, ça montait... je ne sais plus, on avait peut-être 40 bagues [beaucoup]. Mais même, on n'avait pas assez de bagues. Il s'en tuait beaucoup plus. Même moi, je me disais : "Ce n'est pas possible, il s'en tue trop, ça va baisser !" Et ben non, ça n'a jamais baissé. Souvent, elles [chevrettes] font deux petits. Donc c'est vraiment une grosse progression. Enfin... c'était une grosse progression, jusqu'il y a 3 ou 4 ans. »

Chamois

Selon les chasseurs, la population de chamois a suivi le même développement que celle du chevreuil, aussi bien en zones de crêtes que dans les pentes boisées et rocheuses de La Forestière. Il y a environ six ans, elle a été affectée par une chute passagère, suite à une épidémie de kérato-conjonctivite déclarée en 2007-08 dans le Mercantour et l'Ubaye. Elle s'est promptement rétablie, comme nous l'explique Jean-Noël Tron,



Président de la SCS : « Avant, et on peut remonter jusqu'en 1991 quand le plan de chasse au chamois a été instauré, il y en avait beaucoup moins. Du coup, la Fédération [départementale des chasseurs] a fait le plan de chasse. Lorsqu'il n'y en avait pas beaucoup, on n'avait droit qu'à une bague [par an]. Ça a stagné quelque temps, environ quatre ou cinq ans, puis ça a décollé, et on a eu alors jusqu'à 20 bagues [par an]. Je pense que les chasseurs ont vraiment bien su gérer la population pour pouvoir la faire décoller. Jusqu'en 2010, si je tiens compte de nos comptages, ça été pas mal. En 2008 et 2009, il y a eu la kérato-conjonctivite, et on a baissé de 50 chamois sur la commune, à peu près. Mais dès l'année suivante, c'était remonté à environ 230 chamois, je vous dis ça de tête. Et depuis 2012 ou 2013 ..., ça a recommencé à baisser, toujours d'après nos comptages. Là, on en est à 20 bagues sur la commune. Donc, puisqu'ils donnent 11 % par rapport

à ce qu'ils estiment [en effectif local], on serait descendu sous les 200. Ces chiffres-là, c'est pour toute la commune, parce qu'il y a deux unités de gestion : La Grande Montagne et le Grand Puy. Donc, ça fait déjà bientôt quatre ans qu'on dirait que ça rebaisse. »

Mouflon

Réintroduit, le mouflon méditerranéen est surtout abondant dans le massif des Monges, à l'ouest de Seyne, ainsi que dans celui des Trois-Évêchés, au sud (voir Figure 16). Il reste marginal sur notre terrain d'enquête. Jean-Noël Tron nous dit : « Le mouflon a été réintroduit ici dans les années 1970. A Seyne, il n'y en avait pas beaucoup, donc on n'avait pas trop de bagues. Après, il a commencé à arriver, donc on a eu 3 [bagues par an],



puis 5, et jusqu'à 7 bagues en 2000. Après 2000, par contre, ça a commencé à baisser, parce qu'il y avait déjà la pression du loup. Ça j'en suis sûr ! » Cyril Genin nous a quant à lui fait part des estimations de la FdC à l'échelle du département des Alpes de Haute-Provence : « Il y a dix ans, on était le premier département de France pour le plan de chasse au mouflon. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. On était arrivé à 750 mouflons sur le département. Aujourd'hui, 400 au plan de chasse, et avec un taux de réalisation, l'année dernière, on n'est même pas arrivé à 60 % [soit 240], il y a dix ans, 80-90 % [soit 600-675]. (...) Sur une période de cinq ans, il y avait une tendance qui allait sur les plans de chasse et qui s'est vérifié tous les ans, parce qu'on a beaucoup de retours d'observations par des chasseurs. Quand ils nous disaient, on sortait, et on voyait 100 mouflons. Et là, on a du mal à en voir 40. » Daniel J., chasseur, ajoute : « Le mouflon, il y avait une assez belle population depuis les années 1970-80, sur la partie communale en limite avec Le Vernet : Prads-Haute-Bléone et tout ça. Je pense qu'il devait y avoir une soixantaine de bracelets attribués. Et nous, on voyait souvent des troupeaux de 60 à 70 mouflons. Maintenant, on n'en voit presque plus ! »

Cerf

Encore marginal aujourd'hui sur Seyne, le cerf élaphe commence à arriver depuis l'Ubaye : « Ce n'est pas évident, parce que le cerf, c'est difficile à voir. Quand tu commences à le voir, tu sais qu'il y en a un peu. Depuis trois ans, on a tendance à en voir quelques-uns, mais il a du mal à s'implanter. Il est arrivé par derrière, par [la commune de] Méolans. Par l'Ubaye. Du coup, il s'en voit quelques-uns, mais pas beaucoup. On a une bague [par an] depuis trois ans. », nous dit Jean-Noël Tron, Président de la Société de chasse. Cyril Génin confirme : « Le cerf, on a instauré un plan de chasse depuis trois ans. Par contre, à la Fédé [-ration], on sait qu'on a le noyau [de population] qui est bien installé sur le département. Ici, il arrive depuis le Laverq [Ubaye]. » Daniel J., chasseur, donne quelques précisions : « On a aujourd'hui une population naissante de cerfs, qui nous arrivent de l'Ubaye, du col de Larche. Ils sont descendus sur le Laverq. Ils étaient vers la station du Sauze [Ubaye]. Pra-loup, Méolans-Revel, puis le Laverq. Sachant qu'à Seyne il y a toujours eu des cerfs erratiques. (...) On estime actuellement à une quinzaine de biches sur la commune. Ce n'est pas... [beaucoup]. Et puis, il faut dire qu'ici, c'est



surtout des résineux, ça manque de feuillus. Notre milieu forestier n'est pas très favorable aux cerfs. »

Sanglier

Nettement moins présent que plus au sud et à l'ouest, où il est en surabondance, le sanglier n'apprécierait pas ce paysage et ce climat, du moins certaines années : « Sangliers, c'est bizarre, il y a des variations. Des années comme celle-ci [2015], il y en a pas mal. Après, il y a des mauvaises années aussi, des années à neige. Ça dépend de l'hiver qu'on a, et de ce qu'il y a à manger. Il y des années, il y a aussi pas mal de fruits... Mais quand même, je crois que, comme ici [Seyne], ce ne sont pas des pays à sanglier », nous dit Jean-Noël Tron. Marc S., éleveur-chasseur confirme : « S'il y a 50 sangliers sur la commune, c'est le bout du monde ! Il s'en est tué l'année dernière... pfff ?... je ne sais même pas si on est arrivé à 15, tout au plus. »



Depuis l'arrivée des loups : chute des populations et changements de comportement

Les chasseurs enquêtés à Seyne-les-Alpes partagent tous les mêmes conclusions. Selon leurs observations, il s'est produit un changement net, « une cassure » disent-ils, dans les effectifs ainsi que dans le comportement de leurs gros gibiers. Ceci depuis trois à quatre ans, c'est-à-dire depuis 2011-2012. Des incursions de loups de passage étaient signalées depuis assez longtemps, mais quelque chose aurait changé brutalement depuis quelques années. Faut-il attribuer cette cassure à une installation de meute ? Ou bien à une densification des effectifs de loups de passage sur le bassin de Seyne ? Examinons d'abord à quoi ressemble cette « cassure ». Nos interlocuteurs chasseurs se sont montrés intarissables à ce propos.

Mouflon

Cyril Genin, technicien à la FdC, nous dit : « La première espèce qui prend [qui devient la proie des loups] là où elle est bien présente, c'est le mouflon. (...) C'est vrai que sur le mouflon, on peut estimer au moins à 50 % de baisse [des effectifs] depuis 2007-2008, donc à l'époque où on a commencé à trouver des traces de prédation par le loup [cf. au chapitre précédent sa découverte d'une tanière datant apparemment de 2008]. Et aujourd'hui, sur Seyne, c'est le chevreuil qui a pris le relais, qui est l'espèce la plus impactée. » Jean-Noël Tron, Président de la Société de chasse, confirme au sujet du mouflon : « Ils nous avaient mis les bagues [pour le mouflon], mais comme ça commençait à baisser, et à baisser encore, on était à 7, on est revenu à 3. » Marc S., chasseur, précise : « On a eu 3 bagues, et on en a même rendue une. » Daniel J., chasseur, confirme à son tour : « Depuis deux ans, c'est la grosse chute ! Le mouflon, on n'en parle même plus. Aujourd'hui, voir 10 ou 12 mouflons ensemble, c'est devenu rare. Ce n'est pas qu'ils se dispersent, c'est qu'il n'y en a plus ! »

Cyril Genin insiste sur le changement de comportement observé, chez les mouflons qui restent, depuis l'arrivée des loups : « Pour le mouflon, il y a eu une adaptation. Ce dont on commence à s'apercevoir, c'est que dans les zones qui étaient boisées, ils ont été nettoyés [tous prédatés]. Par

contre, en montagne, où c'est beaucoup plus de barres et de zones où ils se tiennent à découvert [meilleure visibilité pour la vigilance], on arrive encore à voir quelques mouflons. J'ai d'ailleurs un collègue ce matin qui a quand même vu 30 mouflons avec quelques agneaux ! Bon, il n'y a pas autant d'agneaux que de femelles, mais il y a eu de la reproduction, et les agneaux sont encore là [fin juillet]. Ces dernières années, on avait du mal à avoir de la reproduction, et on commençait à se dire : "le mouflon va disparaître". Aujourd'hui je pense que le mouflon se maintiendra, mais que ses effectifs seront très faibles comparés à ce qu'on a pu connaître il y dix ans. (...) C'est aussi plus au niveau du comportement de ces animaux. On a des mouflons qui sont en permanence sur l'œil, qui sont sur le qui-vive, qui se tiennent en lisière, ou qui vont s'enquiller dans une barre, c'est à dire là où ils ont une échappatoire. » Jean-Noël Tron confirme ce changement de comportement : « Le mouflon, il faut marcher, il faut faire attention au vent, c'est une bête, il faut voir comment elle est devenue, son changement de comportement... Avant, aller au mouflon, c'était facile. Mais maintenant, pour voir le mouflon, il faut compter sur le facteur chance, il faut faire attention au vent, il faut faire attention à tout, ils sont vraiment devenus sauvages. Le moindre bruit, le moindre truc, ils partent, ils ne s'arrêtent plus, ils filent ! ».

Chamois

Marc S., éleveur-chasseur, nous dit : « Le chamois, on avait eu cette baisse il y a cinq ans quand on a eu la kérato [-conjonctivite]. Mais après, en à peine deux ans, ils avaient bien remonté. Mais là, ils ont attaqué la pente inverse. Cette baisse est assez récente. Elle est arrivée en même temps que les loups, depuis qu'ils sont chez nous en permanence. Avant, ils ne faisaient que passer. Ils faisaient une incursion et ils repartaient. Tandis que maintenant, ils nous déplacent la population [de chamois]. Un jour, vous allez avoir un stock de chamois d'un côté, et le reste de la montagne est vide... il n'y a plus rien ! Et, si vous revenez trois jours après, le côté où c'était qu'il y avait tous les chamois, il n'y en a plus un seul, ils sont tous partis de l'autre côté ! C'est... ils [les loups] déplacent... ils déplacent leur monde ! »

La Société de chasse de Seyne-les-Alpes organise chaque année un comptage des ongulés, et notamment des chamois, parcourant les deux mêmes transects, l'un sur l'unité de gestion du Grand Puy et l'autre sur celui de La Grande Montagne, qui correspond à notre terrain d'enquête. Jean-Claude B., chasseur, nous explique : « Chaque année au début juin, la société de chasse de Seyne organise des comptages, pour les plans de chasse et les bracelets à demander en plus ou en moins. On compte les chamois sur la chaîne [de montagne] qui part, en gros, de Dormillouse [au nord] jusqu'aux Trois-Évêchés [au sud], en passant par La Forestière, la cabane du Serpent, toute cette grande forêt, et aussi toute la chaîne [les crêtes] qu'il y a au-dessus. (...) On y va avec les collègues chasseurs, on est généralement 30 à 40. Quand on voit un chamois, on marque sur notre carte où on l'a vu, mâle ou femelle, petit ou grand, etc. C'est toujours le premier week-end de juin. Donc, il y a trois ans, en 2012, on en avait recensé un peu plus de 200 chamois. C'est la totalité, gros et petits. En 2014, l'an dernier, on est arrivé... faiblement... à 150. Et cette année [2015], il ne s'en est compté que 80, même si le comptage ne s'est pas fait dans les meilleures conditions [simultanément à une battue aux loups]. Donc faites le calcul en pourcentage sur trois ans, et dites-moi ce qu'il va rester l'année prochaine ? » Ces données de comptage nous ont été communiquées par Jean-Noël Tron, Président de la société de chasse (Figure 17, page suivante).

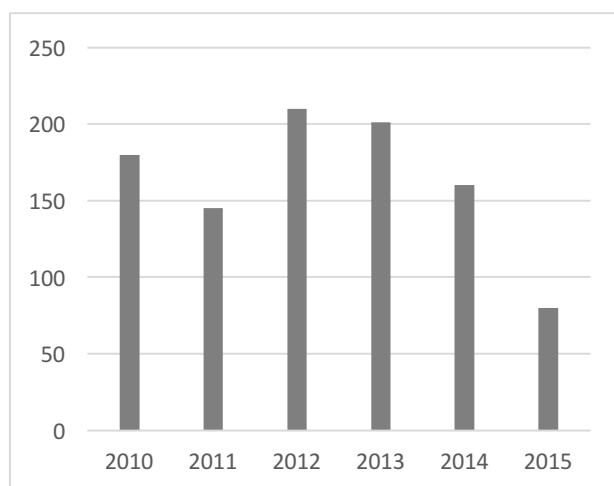


Figure 17 – Variation sur 6 ans du nombre de chamois grands et petits comptés en juin le long du transect de la Grande Montagne par les membres de la Société de chasse de Seyne-les-Alpes.



Dépouille de jeune chamois en juillet 2015 sur la piste forestière à hauteur de la cabane du Serpent, Seyne-les-Alpes (Photo INRA).

À notre question de savoir si cette raréfaction des chamois, voire quasi disparition apparente sur certains secteurs, ne relèverait pas plutôt et surtout de changements de comportement spatial et de niveau de vigilance, rendant ces animaux plus délicats à recenser, Marc S. nous répond : « C'est vrai que le chamois est devenu nettement plus vif qu'il ne l'était auparavant. Un bruit et il se met de suite aux aguets. Mais quand même... le matin de bonne heure, en allant en montagne, on devrait les voir ! Car il faut bien qu'ils mangent. Faut qu'ils mangent et, aux endroits où il y a de l'eau, ils vont boire aussi. Moi, il y a quarante ans que je promène sur cette montagne, et je les connais donc très bien. (...) »

À propos des recensements, Cyril Genin, technicien de la FdC, nous dit également : « J'ai des chiffres en tête qui sont approximatifs, mais qui reflètent quand même. On était à 250 chamois en 2007-2008, et aujourd'hui on est à 150 environ. Et surtout, il y a beaucoup moins de chamois forestiers. (...) Le chamois, il s'en sort quand même mieux [vis-à-vis de la prédation] que le mouflon ou le chevreuil. Bon, le chamois qui était forestier, il s'en sort moins bien aujourd'hui, mais c'est

vrai que là où il y a des barres, le chamois comme le bouquetin, ils ont quand même une bonne chance d'échapper... je pense que le loup n'a pas forcément le pied très montagnard. Il ne passe pas dans les barres où se réfugie le chamois. Enfin... il peut passer, mais il ne passera pas comme le font un chamois ou un bouquetin ». Daniel J., chasseur, précise : « Cette année particulièrement, on a une forte baisse de chamois. Mais on a surtout moins de chevreux ! (...) Et puis aujourd'hui, les chamois d'ici, ce sont devenus de vrais avions... ils filent au moindre bruit. Avant, ils étaient bien plus calmes. »

Chevreuil

Jean-Noël Tron, Président de la SCS, nous dit : « Depuis trois ans, les chevreuils, il y en a beaucoup moins. Personnellement, j'en vois beaucoup moins, mais surtout, sur les comptages IKA [Indices Kilométriques d'Abondance, mesurés par comptages d'espèces le long de transects faits à pieds], il y a des endroits, c'est impressionnant la baisse qu'il y a ! (...) Par exemple, au-dessus [du hameau] de Pompiéry, quand je me postais pour le sanglier au vallon de la Navarre, je voyais presque toujours une dizaine de chevreuils. Là, j'y suis retourné deux fois, en deux ou trois ans, il n'y en a plus ! Souvent, le soir, un quart d'heure avant la nuit, on entendait un peu partout les gens [chasseurs] tirer. Maintenant, on n'entend plus personne. » Cyril Genin fait le même constat : « Le chevreuil, on s'aperçoit nettement de la baisse. Moi, qui chasse beaucoup à l'approche, il y avait des soirs, en début de saison de chasse, avant que les chiens soient passés dans tous les quartiers, on arrivait à voir en à peine deux heures entre 20 et 30 chevreuils. (...) Aujourd'hui, sur une quinzaine de sorties que j'ai faites depuis juillet, il y a des soirs où j'arrive à voir 5 ou 6 chevreuils, et il y a des soirs où je n'en vois pas un seul. J'ai une moyenne d'entre 2 et 3 chevreuils par sortie. Alors qu'avant, j'arrivais à voir une moyenne de plus de 10 par sortie. Donc aujourd'hui, j'estime que la population de chevreuils, en dix ans, il en reste à peine 30 % de ce qu'il y avait. » Daniel J., chasseur, va dans le même sens : « À Seyne, le chevreuil chute depuis deux ou trois ans. Cette année [2015], on a une chute qui est notable. En ordre de grandeur, c'est difficile à dire, parce qu'on a des plans de chasse qui sont devenus tout à fait fictifs. Parce ce qu'on ne sait plus trop aujourd'hui comment compter, ni donc gérer, une population de chevreuils. Tous les modèles sont devenus obsolètes. Chamois, tout ça, c'est facile. Sangliers, on peut faire des comptages approximatifs. Mais avec les chevreuils, on ne sait plus. Moi je marche énormément [randonnée]. Je marche et j'observe. Aujourd'hui, j'ai des secteurs à chevreuils qui sont vides ! C'est-à-dire que, sur 300 ha, il y a peut-être 2 chevreuils. Alors qu'avant il y avait, on va dire, un chevreuil par 10 ou 15 ha. Ce sont des chiffres qui n'ont aucune valeur, puisque je ne suis ni un scientifique, ni... c'est un ressenti de chasseur et de randonneur, qui connaît très bien le terrain. »

Marc S., éleveur et chasseur, développe au sujet de la raréfaction assez rapide et brutale du chevreuil : « Avec nos brebis, nous on est quand même dehors tous les jours. Et on y est aussi de bonne heure tous les matins. Donc, en début de printemps, quand la neige commence à fondre, au bord de nos champs, on voit généralement toujours, et le plus souvent non loin de la lisière, un chevreuil, deux chevreuils... trois chevreuils. Mon grand [fils aîné, prénommé Loïc] a déneigé tout l'hiver [2014-15], à partir des premières neiges de fin décembre, jusqu'à la fin février ou début mars. Et sur une parcelle, en arrivant le matin, il comptait souvent un groupe de chevreuils. Et puis, au fil de l'hiver, d'une chute de neige à l'autre, il en compté 7, puis 6, puis 5, puis 4... puis un. Et puis un matin, il est passé pour déneiger, et il n'a plus vu personne. Il faut dire qu'en hiver, les loups n'ont plus que ça à manger. Et ces chevreuils-là, ils mangeaient le matin à 500 mètres de chez Jean-Luc [Ferrand, au hameau de Saint-Antoine]. Les loups, ils ont tapé dans les chevreuils

avant de taper dans les chamois. Parce que les chamois, ils se mettent dans les barres [rocheuses], ils sont plus difficiles à chasser. (...) Mais en trois ans, les chamois ont quand même aussi baissés rapidement. Mais ce sont surtout les chevreuils. Au bord des champs, on n'en voit plus. Avant, c'était quasiment tous les jours, le matin. Maintenant, il n'y en a plus. Ou alors, la population, vraiment, elle se cache super bien, hein ! »

Comme nous insistons, Marc S. nous évoque son vif étonnement face au changement de comportement observé chez le chevreuil : « C'est tout l'inverse du chamois : le chevreuil se rapproche des maisons. C'est lié à la peur, ou je ne sais pas ?... Peut-être qu'ils veulent rentrer dans les écuries [étables ou bergeries] ? Mais ils se rapprochent des maisons, ce n'est pas une blague ! Avant, à la fin d'hiver, une fois que l'herbe commençait à pousser en montagne, de suite ils remontaient [en altitude]. Mais maintenant, non... Ils restent là, autour des maisons. J'ai même un voisin qui a tué un jeune chevreuil dans le pré à côté de sa maison. Et ça fait trois bonnes années qu'ils font comme ça. Ça coïncide... trois à quatre ans. (...) Ce printemps [2015], c'était flagrant. Nous, on avait planté [sur les prés en lisière de forêt] des petits sainfoins [légumineuse] pour nos brebis. Il y avait [une hauteur de] quatre doigts de sainfoin qui sortaient [délicieuses pousses]. Les chevreuils, ils adorent ça. Ils auraient dû y être tous les matins... en lisière de ces bois. Moi, je montais le matin à 6 h pour voir mes bêtes [brebis] que j'ai là-haut dans la bergerie. Et je n'ai jamais vu... jamais, jamais... le moindre chevreuil dans ces sainfoins ! Ni traces, ni rien. C'est très étonnant. Un tel changement... ça en devient tout à fait incroyable ! »

Cerf

Les cerfs, encore peu nombreux, semblent moins touchés aux yeux des chasseurs de Seyne, du moment qu'un ou deux loups explorent le territoire. Mais ils leur paraissent tout aussi sensibles à l'impact d'une meute. Cyril Genin, technicien à la FdC, nous dit : « Les cerfs qui sont arrivés ici, ils se maintiennent, mais ils ont du mal à se développer. Ça aurait bien pris à côté, sur Selonnet [à l'ouest de Seyne]. De ce que j'ai pu entendre, les zones où il y a des meutes de loups, les cerfs et les biches, ils prennent aussi, quoi. Il ne faut pas se dire : le cerf, comme il fait 200 kg, il est l'abri du loup. Un mâle, quand il a les bois, il est peut-être un peu plus capable de se défendre, mais les biches, ou un mâle au printemps quand il n'a plus les bois, s'il y a 4 ou 5 loups.... Un loup seul, ou même 2 loups, ils ne vont pas aller sur un cerf, mais une fois qu'il y a les meutes, là... les cerfs ils prennent tout comme les autres. »

L'impact des loups s'appliquerait aux effectifs, mais aussi aux capacités de reproduction d'espèces comme le chamois ou le chevreuil. À ce propos, Cyril Genin nous dit : « Maintenant, on voit beaucoup de femelles [de chevreuils] seules. Ça aussi, ça joue. Avant, on voyait surtout de femelles avec deux cabris, parce que normalement elles font toutes 2 petits. Mais aujourd'hui, on se retrouve avec beaucoup de chèvres seules. Alors, est-ce que c'est parce que les mâles ne sont plus assez nombreux ? Est-ce que c'est parce qu'il y a de l'avortement lié au stress ? Ou est-ce qu'il y a de la prédation sur les petits ? Je pense que c'est un peu tout cumulé ».

Des observations de chasseurs, il apparaît que les chamois sont désormais beaucoup moins présents en forêt et se relocalisent à proximité ou dans les barres rocheuses. Les bouquetins, très agiles également, adoptent le même comportement de redistribution spatiale avec mise à l'abri. Ce comportement est aussi attribué au mouflon, mais avec une moindre efficacité, et donc un impact beaucoup plus fort des loups sur leurs effectifs. Enfin, pour ce qui concerne le chevreuil, ce qui impressionne tout particulièrement les chasseurs, c'est une nette raréfaction au printemps sur les prés en lisière de forêt, où pourtant les toutes jeunes pousses d'herbe tendre sont connues

pour être tout particulièrement attractives. Auraient-ils tous fui la lisière ? Ou bien la prédation par les loups y aurait-elle été plus aisée ? A l'inverse, plus tard en saison, quand les herbes de haute montagne commencent à pousser, plutôt que de monter les rechercher, les chevreuils tendraient à rester en vallée et se rapprocher des habitations et des étables à vaches.

La redistribution spatiale se ferait aussi par basculements successifs de groupes d'animaux d'un secteur de la montagne à l'autre, donnant aux chasseurs l'impression de « vides » dans certains. Enfin, pour toutes les espèces citées, le chamois en tête, les chasseurs notent des animaux plus vifs, de véritables « avions furtifs », plus aux aguets, plus sur le qui-vive, plus prêts à se réfugier dans ces barres rocheuses où ils se laissent moins surprendre et se sentent plus à l'abri. La plus forte vulnérabilité du mouflon méditerranéen proviendrait de sa moindre agilité dans ces milieux très escarpés. Quant au chevreuil de montagne, dont l'habitat reste très lié à la forêt et à ses lisières avec les pelouses et les prés, il serait tout particulièrement vulnérable.

Impact sur les pratiques et l'attractivité de la chasse

Les impacts attribués aux loups sont-ils susceptibles de faire disparaître les espèces de gros gibier en cause ? La majorité de nos interlocuteurs ne le redoutent pas. « Je ne pense pas que le loup pourra éradiquer une population d'ongulés sauvages quelle qu'elle soit. Par contre, les densités d'animaux, celles qu'on a connu il y a 10 ans, je pense qu'on peut les oublier. », nous dit Cyril Genin.

Toutefois, les baisses apparentes d'effectifs d'ongulés, ainsi et surtout que les saisissants changements de comportements, même dans l'hypothèse où ils n'affecteraient pas la survie des populations, modifient déjà la pratique et l'attractivité de la chasse : des bracelets en moindre nombre qu'il faut se partager ; des observations d'ongulés sauvages plus rares lors des sorties, donnant l'impression de la désertification de certains secteurs ; enfin, un certain découragement redouté chez les jeunes chasseurs. Certains en arrivent à se demander pourquoi ils doivent baisser leurs prélèvements afin de laisser sa part au loup. Cyril Genin nous dit : « Au niveau de la Fédération [FdC], si on veut motiver de jeunes chasseurs à l'avenir, il faut quand même leur faire voir des animaux. Et aujourd'hui, ça devient... [soupon] un seul bracelet... et on n'est même pas sûr de l'assurer, loin de là. Quelque part, ça remet les choses en jeu. Avant, on voyait plein d'animaux. Si on ne voulait pas tirer, on ne tirait pas, mais on avait des observations. C'était quand même très plaisant ! » Le même enchaîne, en mettant les points sur les i (les deux enquêteurs n'étant pas chasseurs) : « Parce qu'il ne faut pas croire que les gens des sociétés [de chasse] sont là pour tout casser. Au contraire ! Ils sont là pour essayer d'avoir aussi de l'avenir, d'avoir un nombre d'animaux qui est là, et de prélever juste, pour essayer de pas diminuer les populations. Eux-mêmes, si demain il n'y a plus de chamois, ça sera les premiers à se priver sur les plans de chasse. Mais il faut dire aussi qu'aujourd'hui, il y a des chasseurs qui disent : "On n'est pas là pour se priver pour le loup !" Ou bien encore : "Pourquoi voulez-vous nous baisser les plans de chasse, pour que ce soit le loup qui les mange à notre place ?" ».

La plupart des enquêtés nous ont dit avoir l'impression que « leur territoire de chasse n'est plus ce qu'il était », qu'il serait devenu, tout autant que le leur, et peut-être même plus, le territoire de chasse des loups. Toutefois, selon Francis Hermitte, chasseur mais aussi Maire de Seyne-les-Alpes, il convient de dédramatiser, surtout au regard d'une époque pas si lointaine où les ongulés sauvages étaient bien plus rares et plus difficiles à chasser : « J'ai pris mon permis de chasse, ça

doit faire 40 ou 45 ans, pour vous dire. J'ai connu des périodes où le gros gibier était rarissime. Aller au chamois, c'était une vraie expédition. Il y avait quelques rares chasseurs qui allaient au chamois. C'était les montagnards qui allaient au chamois. Aujourd'hui, le chamois s'est bien développé, il y en a en fonds de vallées, il y en a dans les bois, il y en a de partout. Et pas que le chamois d'ailleurs, des chevreuils à foison, quand même aussi quelques sangliers, il y a des cerfs qui nous arrivent aussi, alors qu'il n'y avait pas de cerfs avant. Et donc, le chasseur actuel, plus jeune, il s'est habitué à avoir beaucoup de gibier, et il se plaint parce que le loup en prélève. Mais aux périodes que j'ai connues, où il y avait beaucoup moins de gibier, ce n'était pas mal de chasser, aussi, en ce temps-là. C'était plus... [aventureux]. Il y a trente ans, on était tout autant passionnés de chasse, quand bien même il n'y avait pas tout ce gibier. (...) On ne va pas à la chasse pour la viande, c'est le sport. Donc moi, personnellement, ça ne me gêne pas plus que ça [les loups et leurs impacts], pour la chasse. »

D'après certains chasseurs, dont plusieurs sont, rappelons-le, aussi des éleveurs (Figure 2), les changements de comportement observés chez les ongulés sauvages ne seraient pas sans lien avec les impacts croissants des loups sur les bovins d'élevage à Seyne. D'une part, parce que ces prédateurs, ayant plus de difficultés à chasser des ongulés sauvages devenus plus rares, qui se sont adaptés par leur vigilance et qui tentent constamment de rester à l'abri, se reporteraient sur les bovins, sans parler des ovins. D'autre part, parce que les bovins domestiques aussi changent de comportement (voir au chapitre suivant les détails de ce phénomène observé à Seyne avec les vaches). Ainsi, Cyril Genin nous explique : « Je pense que le fait que la faune sauvage soit en baisse, et aussi plus vigilante, les loups vont au plus facile pour eux. Donc, s'ils n'arrivent plus trop à attraper du chevreuil et du chamois facilement, puisqu'il y a pas de mouflon, deux ou trois jours qu'ils n'ont pas mangé, il y a un troupeau de vaches, veaux, ou génisses, juste en dessous, ils vont peut-être essayer de s'y attaquer. Et s'ils voient qu'ils n'y arrivent pas, ou que c'est vraiment trop compliqué ou dangereux, ils vont laisser tomber. Mais... les loups, ce sont de vrais opportunistes, donc ils essayent. Et moi, sur des veaux, je l'ai vu. Au col de Maure, il y a un éleveur aussi là-haut. Il y a eu deux veaux attaqués en deux ans, et qui faisaient déjà 120 ou 130 kg, hein !... qui ont été nettoyés. Les constats de l'ONC[FS] ont confirmé que c'était bien des attaques de loups. (...) Alors vous imaginez, lorsque ce sont des petits veaux de quelques jours, et qui ont toujours tendance à aller se coucher dans l'herbe haute un peu l'écart des parcs [à vaches], c'est vraiment hyper facile pour les loups, parce que les mères ne s'en aperçoivent même pas. Là, c'est du pain bénit, c'est... servi à table, quoi. Bon, tant qu'il y a les mères à côté des veaux, je pense qu'elles sont quand même là pour défendre leur progéniture. Une vache qui a des cornes, aussi, elle sait s'en servir, mais... après, tout dépend du nombre de loups. C'est toujours pareil. »

Chasseurs : un sentiment de mise à distance par les institutions publiques

Les chasseurs que nous avons enquêtés, ainsi que leur Fédération départementale de chasse, ont toujours travaillé étroitement avec l'ONCFS, ainsi qu'avec l'ONF sur le Domaniel, afin de déterminer chaque année l'attribution des bagues en fonction des comptages et des arbitrages. Inévitablement, cette collaboration n'allait pas sans quelques désaccords ou frustrations, liées notamment à des divergences locales d'intérêt concernant la répartition des attributions entre secteurs de chasse. Généralement, elle se concluait dans de bonnes conditions, tous partageant finalement le même intérêt à long terme pour le développement ou, du moins, le bon état de conservation des populations d'ongulés sauvages.

Or, il nous est apparu que l'arrivée et la densification des impacts de loups aurait dégradé la confiance et donc la qualité de collaboration. En effet, tous les chasseurs enquêtés nous ont dit avoir ressenti chez leurs interlocuteurs de l'ONCFS et de l'ONF une réticence à reconnaître la part des loups dans les baisses d'effectifs d'ongulés. Marc S., éleveur-chasseur, nous a raconté un vif échange avec un agent de l'ONF : « Je lui dis : "X., combien tu en as compté de chevreuils ?" ; Il me répond : "Il y en a autant que les autres années, si ce n'est plus." ; Je lui dis : "X., ce n'est pas possible, il n'y en a plus de chevreuils !" ; "Ah non, non, il y en a toujours autant !" . "Alors, je lui dis : "Et ben, écoute, s'il y en a vraiment trop, tu nous donneras deux bagues supplémentaires." ». Des bagues qui, au final, n'auront pas été accordées... mais un désaccord qui se cristallisera sur le fond du sujet : « Ce gars, il m'a choppé une fois sur les loups, et ça a été fini. Il sait qu'il ne faut plus m'en parler. Que c'est un sujet qui me... qui m'irrite. ». Il a ajouté : « L'ONF, la première année, on a fait les IKA avec eux, et après ils les ont faits tous seuls. Je ne sais pas s'ils ne nous ont plus voulus, ou bien... ils avaient peut-être peur qu'on triche, je ne sais pas ? »

Cette mise à distance des chasseurs et de leurs observations de terrain s'aggrave au sujet du loup lui-même. En retour, elle engendre chez les chasseurs une mise en cause des institutions. Jean-Noël Tron, Président de la SCS, nous dit : « [À propos de la baisse d'effectif de chevreuils] Ils vont nous dire qu'il y a trop de pression de chasse, et moi je dis qu'il y a quand même un autre souci [les loups]. Je leur dis : "Trouvez autre chose !" » Il conclut par : « ...de toute façon, pour les loups, ils ne nous disent jamais la vérité ! » (voir au chapitre précédent, le témoignage recueilli en retour auprès de Marie-Dorothée Durbec, chef de brigade ONCFS du secteur).

Les connaissances du Programme Prédateur-Proies (PPP) de l'ONCFS

Nous avons souhaité comparer les connaissances de nos interlocuteurs du monde de la chasse à Seyne avec celles issues de l'étude scientifique, unique à ce jour, conduite de 2005 à 2013 en France et sur deux sites : l'un avec une meute de loups installée depuis près de 10 ans (Haute-Tinée, PN du Mercantour, Alpes Maritimes) et l'autre officiellement "sans loups" (PNR du massif des Bauges, Savoie et Haute-Savoie). La synthèse, publié par Anceau *et al.* (2015), a été co-signée par 6 équipes : ONCFS-CNERA Faune de montagne, ONFS-CNERA Prédateurs et animaux déprédateurs, Parc national du Mercantour, Fédération départementale des chasseurs des Alpes-Maritimes, CNRS-Université de Savoie et CNRS-Université Claude Bernard Lyon 1.

Comme résumé en 2011 sur le site web de l'ONCFS³, le programme PPP avait pour objectif de chercher à distinguer l'impact des loups sur les populations d'ongulés sauvages (chamois, mouflon, chevreuil et cerf) par rapport à d'autres facteurs, dits « environnementaux », tels les effets du climats, de la chasse, de l'accès aux ressources alimentaires, etc. La principale originalité réside dans l'approche systémique et plurispécifique (plusieurs espèces de proies potentielles des loups simultanément étudiées). L'autre originalité est d'avoir équipé à la fois des loups et des ongulés avec des colliers émetteurs, afin de suivre leurs déplacements, lieux d'alimentation et causes d'éventuelle de mortalité (pour ce qui concerne les loups également). L'équipement de 2 louves et d'un louveteau avec colliers GPS permettait de localiser leurs lieux de prédation et d'y retrouver assez vite les proies, ce qui est plus instructif et fiable que les habituelles analyses de régime par échantillonnage des matières fécales.

³ <http://www.oncfs.gouv.fr/PPP-Le-programme-predateur-proie-Loup-Ongules-ru494>

Premier résultat, qui énonce en fait une précaution : malgré ces neuf années continues de suivi scientifique, la complexité des interactions entre le loup et ses diverses proies, pour la plupart ici des ongulés à durée de vie longue, et qui sont elles-mêmes en interaction quasi-constante, rend nécessaires plusieurs décennies de suivis pour réussir à mieux distinguer les origines d'impacts. Pour échapper à la prédation, les proies peuvent notamment manifester des changements de comportement qui ont des conséquences à la fois directes et indirectes, à court, moyen et long termes. Les impacts à long terme dépendent des capacités de réaction aux attaques chez les ongulés, naïfs ou déjà expérimentés. Ils dépendent aussi de leurs capacités physiologiques de compensation, par exemple la variation des périodes de mise-bas. Il ne suffit pas de quelques années de suivi pour évaluer de façon fiable la plupart des impacts différés, *a fortiori* ceux qui ne s'expriment qu'à long terme. Il est donc prévisible que les auteurs de cette étude considéreraient comme bien prématuré que les chasseurs de Seyne, au vu de trois ou quatre ans d'observations, évaluent l'impact des loups sur leurs effectifs d'ongulés. Mais qui se proposerait de convier ces chasseurs à patienter dix ans de plus avant de s'exprimer, si ce n'est, parfois, de s'inquiéter ?

Autre résultat : la diversité des impacts selon les espèces et leur histoire. Dans la vallée de Haute Tinée, où les loups sont présents depuis plus de quinze ans et en meute depuis près de dix ans, l'effet du prédateur apparaît globalement neutre sur le chamois et négatif pour le chevreuil uniquement lors des hivers rigoureux. Le chevreuil, moins à l'aise dans la neige profonde, devient alors plus vulnérable. Ces constats ne permettent ni de confirmer, ni n'infirmer, les observations des chasseurs à Seyne quant aux impacts des loups devenus récemment plus nombreux. En effet, à Seyne, à la différence de la Haute Tinée, la ou les meute(s) de loups ne sont pas présente(s) depuis dix ans, et donc les chamois, chevreuils et autres proies potentielles, restent encore probablement assez inexpérimentés. Quasiment toutes les populations, sauf peut-être celles venues récemment du Mercantour et de l'Ubaye, notamment les cerfs, ont encore bien des choses à apprendre au sujet des loups, de leurs ruses et de leurs appétits.

À ce propos, la publication d'Anceau *et al.* (2015) synthétise à grands traits la bibliographie concernant l'impact des prédateurs sur les comportements des ongulés sauvages dans des « paysages de la peur » : il s'agit, typiquement, de clairières ceinturées de bois, ou de prés en lisière de forêt. Il est frappant d'y retrouver, presque mot pour mot, l'ensemble des observations de terrain que nous ont rapportées les chasseurs de Seyne⁴. Mais cette synthèse va plus loin, en identifiant aussi un impact possible et parfois majeur, sur le succès reproductif des populations d'espèces proies. Par exemple, les zones refuges telles que les barres rocheuses sont généralement plus pauvres en ressources alimentaires. Alors, le temps et l'énergie consacrés à y demeurer, en état quasi constant de vigilance, se prennent souvent sur ceux nécessaires aux tris et prélèvements de nourriture de qualité (Lima & Dill, 1990, *in* Anceau *et al.*, 2015).

Cette synthèse scientifique confirme aussi que les chamois et les mouflons de Haute Tinée ont été bien plus vigilants en 2005-2007, face à la forte pression de prédation d'une meute installée depuis près de dix ans, qu'en 1995-1997, lorsque seulement un ou deux loups visitaient le site. D'un secteur à l'autre, la vigilance des ongulés répond au gradient : (i) prédation faible ; (ii) prédation forte mais récente ; (iii) présence durable d'une meute.

⁴ La synthèse d'Anceau *et al.* a été publiée en avril 2015, nos enquêtes ayant eu lieu en juillet et août. Il est toutefois peu probable que les chasseurs de Seyne, hormis Cyril Genin, technicien à la FdC, l'aient aussitôt lue en détail (la revue *Faune Sauvage* n'est disponible que sur abonnement).

Autre constat intéressant : le niveau de vigilance élevé chez les chamois et les mouflons dans le PNR des Bauges. Ce massif alpin est officiellement sans loups à la période de l'étude, mais il est fréquenté de façon intense et assez constante durant l'année par diverses sortes de randonneurs, lesquels, s'ils ont des chiens, doivent les tenir en laisse (chiens interdits dans la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges). Concluant que le risque de prédation n'y est pas le seul facteur de vigilance chez les ongulés, les auteurs soulignent qu'« il est nécessaire, maintenant qu'il est reconnu que les comportements anti-prédateurs ont un impact indirect considérable sur la démographie des proies, de prêter une attention forte à l'impact des perturbations humaines sur le comportement de vigilance des animaux sauvages, à une époque où les activités de pleine nature augmentent et se diversifient » (Anceau *et al.*, 2015, p. 35). Ces connaissances originales ouvrent sur une hypothèse qui peut concerner La Forestière de Seyne : soit que bien avant l'arrivée des loups, les chamois et les mouflons deviennent vigilants du fait de la fréquentation soutenue des randonneurs et, en saison, des chasseurs. Hélas, cette hypothèse ne résiste pas aux observations faites par nos interlocuteurs chasseurs de Seyne, qui relèvent un net changement de comportement chez ces deux espèces, passées « en mode furtif » ces dernières années : « Le chamois est devenu nettement plus vif qu'il ne l'était auparavant. Un bruit et il se met de suite aux aguets. », nous dit Marc S. « Les mouflons sont vraiment devenus sauvages. Le moindre bruit, le moindre truc, ils partent, ils ne s'arrêtent plus, ils filent ! », nous dit Jean-Noël Tron.



Observation patiente mais infructueuse visant à repérer des chamois au petit matin sous les crêtes surplombant la Réserve de chasse de Seyne-les-Alpes (photo INRA)



Bovins affolés, en fuite (*Photo : Jean-Marie Davoine*)

Lorsque les vaches deviennent « folles »

L'impact de la prédation des loups sur le bétail est généralement mesuré par le nombre d'animaux tués, plus les blessés qui ne survivent pas ou qu'il faut euthanasier. S'y ajoutent les individus qu'on ne retrouve pas ou qu'on retrouve trop tard si les vautours sont intervenus. Ces cas résultent de l'attaque furtive d'un membre isolé du troupeau, ou au contraire d'une poursuite qui disperse le groupe, tout cela en milieux avec du relief et peu de visibilité. Après un épisode d'attaque sur des petits ruminants, notamment des brebis, l'on observe dans certains cas un stress du troupeau qui se manifeste par des comportements plus craintifs à l'approche, y compris envers l'éleveur, s'atténuant plus ou moins rapidement. Éleveurs et bergers évoquent également une mémoire des « lieux à risque » (Meuret et Provenza, 2015), sans que la forte réticence à y retourner mette vraiment en cause leurs capacités de maîtrise du troupeau. Mais avec des bovins, il est arrivé que l'approche d'individus apeurés soit dangereuse.

Tous les éleveurs enquêtés à Seyne soulignent d'abord que leurs vaches et génisses en contexte de prédation peuvent changer brutalement et parfois assez durablement de comportement. Que l'attaque soit avérée ou suspectée, quand l'éleveur vient voir ses animaux au pré ou à l'estive, tout le groupe fuit. Dans certains cas, cet humain que les vaches connaissent pourtant depuis leur naissance se sent en danger. C'est ainsi que certains animaux, vache, génisse ou taureau, s'ils restent inquiets et facilement affolés, deviennent ingérables. L'éleveur doit alors les réformer sans délai. Vente prématurée, coût et risques du remplacement : autant d'impacts supplémentaires et conséquents de la prédation. Ces impacts commencent à être reconnus dans certains pays, notamment aux États-Unis (Rashford *et al.*, 2010 ; Steele *et al.*, 2013), mais ils sont encore peu informés en Europe. C'est pourquoi nous y avons prêté ici une attention toute particulière.

Les vaches qui fuient ou même chargent leur éleveur

Que les éleveurs de vaches allaitantes à Seyne aient trouvé un cadavre de veau ou des animaux blessés, du fait d'une attaque de loups confirmée, ou qu'ils en aient été témoins directs, chacun, sans exception, nous a décrit ses [vaches] adultes et génisses devenant « folles ». Ce qualificatif désigne des vaches qui fuient et qui, contraintes, sont agressives, parfois jusqu'au point de les charger, qu'elles soient écornées ou non. Michel M., éleveur de vaches Charolaises ayant subi plusieurs attaques nous dit : « On ne reconnaît plus notre troupeau. D'habitude, moi, quand je viens les voir, je les appelle elles viennent. Je les caresse. J'ai mon bâton, toujours. Et puis là, vous arrivez, elles ont peur de tout. A 100 mètres elles partent, elles sont folles. Elles ne savent plus où elles vont, elles sont déboussolées. Il n'y plus moyen de les maîtriser. Elles ne connaissent plus rien, plus personne. Même moi [éleveur], elles me fuient, je ne peux plus les approcher. » Jean-Claude B., aide-éleveur, nous décrit une scène inattendue survenue à l'estive : « L'été dernier (...),

un jour de juillet, je les ai retrouvées toutes ensemble. Les 30... très très serrées, on n'arrivait même pas à les compter. Elles étaient... en tas ! Il y avait la mère qui bramait son veau. Normal. Mais toutes étaient devenues très craintives. Elles avaient même peur... même de moi. J'avancais et aussitôt elles partaient en courant. (...) » Enfin, Romain F., fils d'éleveur de vaches Limousines, nous raconte leur attitude après une attaque survenue de nuit et à proximité immédiate de leur étable : « Aussitôt après qu'on ait fait fuir les loups, je suis monté dans le tracteur avec Benjamin [frère de 20 ans] et on a passé au moins vingt minutes à balayer soigneusement le pré avec les phares. On a aussi bien regardé les vaches et les veaux, pour voir s'il y en avait de blessés. À un moment, on est descendu du tracteur parce qu'il y avait une vache qu'on avait du mal à voir. Mais à peine passé à pied le fil [électrique, car pratique du pâturage rationné], toutes les vaches ont commencé à nous charger, surtout celle qui n'avait pas de veau. On ne pouvait pas les approcher, et on est vite remonté dans le tracteur car on a vu qu'elles étaient toutes devenues "folles". Elles regardaient partout, certaines couraient à fond sur 10 ou 15 mètres, puis revenaient, et toutes faisaient des bonds abominables. Il n'était même pas envisageable de les rentrer à l'étable. »

La surprise de ne pas reconnaître son troupeau, du fait qu'il adopte soudain des attitudes inhabituelles et parfois dangereuses, peut aussi subvenir sans qu'aucune attaque ni perte ne soit avérée. Les vaches ou génisses ont apparemment vécu quelque chose de tout particulièrement stressant, ce que découvre l'éleveur venu les voir comme à son accoutumée, chaque jour au pré, ou une à deux fois par semaine à l'estive. Michel S., éleveur de vaches Blondes d'Aquitaine, nous raconte : « Elles étaient très inquiètes, la tête en l'air, qui regardent, qui ne mangent plus. Le moindre bruit elles partaient en courant dans tous les sens. Elles filent. Clôture, pas clôture, quand elles sont comme ça, elles ne regardent rien, elles cassent tout. Jusqu'à ce qu'elles soient fatiguées, qu'elles se calment un peu. J'en avais même une, dans le lot, qui me chargeait. Moi, leur éleveur ! [ton sidéré] Et je n'ai pas de bêtes comme ça, moi... ça ne m'est jamais arrivé. »

Un autre éleveur, René F., ayant subi plusieurs prédatons ces dernières années, nous décrit sa surprise avec un lot de mères et veaux Charolais, aucun manquant ni blessé ce jour-là, au pâturage sur un pré à côté de sa ferme : « L'an dernier, ça m'est arrivé en allant comme tous les jours donner de l'herbe neuve au troupeau [déplacer le fil], des vaches qui avaient les petits veaux. Le matin, il y avait un chevreuil au bord de la haie. Aussitôt il me voit et aussitôt il part en descendant vers les vaches. Les vaches se sont alors mises en rond, les veaux au milieu. Les vaches encerclaient les veaux. Elles sont arrivées jusqu'en bas du pré, en beuglant comme des folles, et le chevreuil il ne savait plus où il habitait. Quand elles ont un comportement comme ça, c'est qu'elles ont été attaquées, sinon elles ne le font pas, surtout si ce n'est qu'un chevreuil. Mais là, elles n'ont pas fait la différence. Il leur est arrivé quelque chose à fond de balle. Le chevreuil, après, il est parti d'un côté, puis il est revenu de l'autre côté, et les vaches sont reparties de l'autre côté, le tout sur environ 200 mètres. Et toujours avec les veaux serrés au milieu. Il faut le voir pour le croire. Elles descendaient en colonne, et les veaux descendaient au milieu, et c'était magnifique à voir. Après, c'est vrai que, les Charolaises, ce sont des bêtes qui défendent bien leurs veaux. Il faut voir comment elles les protègent, c'est incroyable ! Et ça, par le passé, je n'avais jamais vu. ». Michel M., venu visiter ses vaches Limousines à l'estive, nous dit encore : « La première fois, j'ai été très surpris, parce qu'on ne s'attend jamais à ça. Même de loin, vous arrivez et vous voyez qu'elles regardent toutes en l'air. Vous savez, c'est vite vu. (...) Même mes 3 ou 4 braves du lot, je les connais bien, hein, mais elles étaient devenues pareilles. Même celles que, d'habitude, pas besoin d'aller les chercher, elles viennent. Mais là, non ! »

Seul Alain B., éleveur de vaches laitières, nous a décrit une situation, unique à ce jour chez lui, après disparition d'un veau nouveau-né, où ni le lot de vaches ni la mère ne paraissaient inquiets outre mesure : « C'était à l'automne 2013, ici dans la vallée, à côté du village, j'en avais 7 ou 8 prêtes à vêler dans un petit parc où l'herbe est un peu meilleure pour la préparation des mises bas. On devait les avoir sous la main pour les surveiller. C'était des bêtes qu'on avait récupérées sur les prés du Vernet [commune limitrophe au sud], et qu'on avait mises là. Je déplaçais le fil tous les 2 ou 3 jours. C'était une fin d'après-midi et il faisait beau. Donc, je donne l'herbe aux vaches, et puis je m'aperçois qu'il y en a une qui a vêlé. C'était une Montbéliarde. Mais où est le veau ? Je me suis fait le tour du parc, j'ai aussi fouillé toutes les haies aux alentours. D'habitude, elles mettent bas et elles s'occupent de leur veau. En général, le veau qui a pris sa première tétée, il suit sa mère. Et puis après, quand il est fatigué, il se met dans un coin et il roupille. Mais là, où est le veau ? Mort ou vif... j'ai toujours retrouvé le veau. Si ce n'est pas le jour même, c'est parfois deux ou trois jours après. Pas de corbeaux ni corneilles en vue : dis-pa-ru ! La vache me paraissait un peu inquiète, mais pas trop. Elle était propre. Elle m'a quand même suivi quand j'ai fait le tour du parc. Et je n'ai jamais rien trouvé, ni veau, ni traces. Pas de délivrances, rien. J'ai aussi regardé si le veau avait été pris et trainé dans l'herbe ou à travers une des haies. Mais je n'ai vu aucune trace. Le reste du groupe était relativement tranquille. Ma vache, je l'ai ramenée ici [à l'étable], je l'ai traitée, et il ne s'est jamais pointé de veau par la suite, hein ! »

« Des vaches comme des avions »

Dans la vallée de Seyne, il est parfois arrivé à certains éleveurs de ne pas trouver leur lot de vaches ou de génisses dans le parc où ils allaient lui rendre visite. D'où leur étonnement que leurs bêtes ne respectent pas les clôtures, pourtant solides et entretenues. Et tout de suite l'inquiétude, l'état des lieux montrant qu'il y avait eu fuite et pour des motifs apparemment brutaux. Mais lesquels ? L'interrogation reste.

« Ce printemps, ça a été pour moi l'événement le plus marquant. » nous dit Michel S., éleveur de vaches allaitantes Blondes d'Aquitaine. « C'était au début mai. On a ici des hivers assez longs, et dès que ça déneige, qu'il commence à faire bon et que les nuits sont moins froides, on mène nos génisses dehors pour qu'elles se défoulent. Il n'y a encore rien à manger, mais on met un râtelier de foin. Elles sont bien mieux là qu'en bâtiment. Dessous, j'ai un hangar où elles peuvent s'abriter si nécessaire. Il y a un bois autour avec un ruisseau au milieu, donc il y a tout ce qu'il faut. Ce printemps, il y avait 10 génisses pleines depuis six mois, donc qui avaient 2 ans. Mon fils, qui habite au village de Saint Pons, montait travailler à la ferme. C'était un dimanche matin. Il a d'abord vu une de nos génisses sur la route. Il s'est dit : "Mais qu'est-ce qu'elle fait là, celle-là ?". Il s'arrête. Il va voir. Le parc était tout cassé ! Jamais nous n'avions vu ça ! C'est un parc en barbelés d'un côté. Il y a quatre barbelés récents, donc en état, bien tendus et tout. De l'autre côté, c'est un fil électrique. Et à l'entrée du parc, on a un hangar à matériel, à partir duquel est montée une barrière en tubes métalliques de bâtiment, costauds. Elles avaient même arraché ça ! Au bout de la barrière, il y a un poteau. La barrière est amarrée au hangar, donc elle a tenu, quand même. Mais à l'autre bout, elle est fixée sur un poteau en bois, avec une grosse corde. Elles avaient arraché le poteau, qui était parti avec la barrière. Du coup, la barrière s'était ouverte. Les barbelés cassés à plusieurs endroits. Le fil électrique tiré de partout. Tout cassé ! Avec mon fils, on a mis plus d'une journée pour réparer ce parc. C'était un truc de fous. Pour faire ça, il a fallu qu'elles rentrent,

qu'elles sortent, qu'elles rentrent, qu'elles ressortent... ça devait gicler dans tous les sens ! Et les génisses, cette nuit-là, elles étaient sorties de leur parc cassé et elles étaient venues se réfugier dans un autre troupeau, des mères avec les veaux, que j'avais dans un autre pré situé 200 ou 300 mètres plus loin. Pour aller rejoindre ces vaches, elles avaient aussi cassé le barbelé neuf de ce pré là. Quand on les a retrouvées, on a vu qu'elles étaient toutes égratignées par les barbelés, marquées aux épaules, au cou, du poil sur les barbelés. Mais pas trop effarouchées, ni même excitées, quand on est venu. On a réparé le parc, on les a remises dedans, et puis ça n'a plus bougé. Mais moi, un truc pareil, je n'avais jamais vu ça ! (...) Pour le casser à 5 ou 6 endroits, ce parc, plus aussi et surtout la grosse barrière arrachée, il a fallu que les bêtes s'envoient dessus, elles n'avaient pas d'autres alternatives que de charger la barrière. Pour faire ça, ça a du vraiment être un moment de pure folie, de pur stress ! »

À une autre reprise chez ce même éleveur, la fuite hors d'un parc en vallée a envoyé vaches et génisses Blondes d'Aquitaine à plus d'un kilomètre, par-delà les routes, rivières et bois : « À Verdaches, à 22 kilomètres de Seyne, j'ai un pâturage d'environ 3 hectares. J'y mène un lot d'une vingtaine d'animaux, des grosses génisses et des vaches tarées. Il y a deux ans, tout pareil : elles m'avaient emporté le parc et elles étaient allées se réfugier avec les vaches à Jojo qui étaient dans un parc pas très loin. C'était dans l'après-midi, courant juillet, on faisait le foin. Jojo m'appelle et me dit : "Il y a tes vaches au milieu des miennes !". J'y vais. Mes vaches complètement folles, très très inquiètes. Tant bien que mal, on a pu arriver à les trier, à les ramener dans leur parc. C'était à la tombée de la nuit, on a fini avec la lampe du téléphone, comme on a pu. Le lendemain matin, au jour, on y est retourné. Il n'y avait à nouveau plus personne, elles étaient toutes reparties ! Les vaches... comme des avions. Elles couraient de partout. On a mis trois ou quatre jours pour les récupérer. Elles avaient eu à passer la rivière, la route départementale, des bois, et elles étaient allées se réfugier chez un autre éleveur, qui avait aussi un troupeau, mais loin cette fois, à un kilomètre et demi des miennes. Elles se sont retrouvées avec les siennes. Mais jamais elles n'y avaient été, dans ce parc ! Elles étaient nécessairement tombées dessus par hasard. Elles ont cassé le fil pour rentrer. Bon, lui, il a un parc qui est immense et, du coup, elles ne sont pas ressorties. Quand on les a retrouvées, on a d'abord essayé de les trier, mais on a tout de suite vu qu'il fallait surtout bien les laisser tranquilles, qu'elles se calment. Après 3 jours, avec infiniment de patience, on a pu les trier pour les récupérer. J'en ai même deux que j'ai dû enlever, car elles étaient toujours beaucoup trop nerveuses. Une, je l'ai engrainée, et l'autre c'était un mâle, je l'ai vendu. Et puis après, ça s'est calmé. Mais là aussi, il y avait eu quelque chose de pas normal. On s'est enquinés pendant trois ou quatre jours pour récupérer ces bêtes, mais cette fois-là je n'ai pas eu de casse [vaches blessées]. Après, celles qui restaient dans ce lot sont redevenues normales. Et on avait fini l'été normalement. »

En estive, avec un lot de vaches ou de génisses soudainement apeurées, la surveillance et les manipulations se compliquent sérieusement. Jean-Claude B. nous l'explique : « Nous, ça fait 17 ans qu'on vient sur cette estive. Et ce n'est pas la première fois que notre troupeau est devenu plus craintif. Une année qu'on avait mis des génisses [Limousines], on en a bavé, dans la neige, pour les charger en fin de saison dans les camions en bas du parc, un truc de fous. D'habitude, la bête est intelligente. À l'automne, elles savent qu'il leur faut descendre. Mais cette année-là : non, impossible de les redescendre, elles étaient devenues folles ! C'était vraiment bizarre, elles avaient vraiment une peur à sauter une falaise, hein ! Vous ne les arrêtez pas. Un mur, ça ne les arrêtait pas. Alors, avec tous ces claps [tas de pierres, éboulis] qu'il y a ici, on les laissait surtout

tranquilles, pour éviter qu'elles ne se cassent les pattes. Par chance, on n'a jamais eu de bête avec une ou des pattes cassées. Mais elles avaient peur de nous. Je les regardais à la jumelle, elles couraient dans tous les sens comme des avions, elles étaient folles de peur. Mais de quoi ? » Patrick B., également éleveur de Limousines nous dit : « À l'estive, toute la fin de l'été, on ne pouvait même pas les approcher. Quand on venait les voir, on devait rester à 100 ou 150 mètres. Si on allait plus près, même moi, elles filaient toutes ! (...) En fin de saison, début octobre, quand on a été les rechercher pour les redescendre avec les bétailières, on a été obligés d'y aller au moins à 7 ou 8. D'habitude, on y va à 2 ou 3. Et là, pour les ramasser, ça a été vraiment très dur. Pour les trouver, avec les sonnailles, on les a entendues. Mais pour les ramasser, ça a été dur, pour les mener en bas, au chargeoir. Elles ne voulaient pas venir. Elles ne faisaient que monter, monter, monter. Elles étaient excitées. Peur, peur ! Même notre taureau, il était devenu pareil, tout aussi affolé que les vaches. Et pourtant, à l'époque, ce n'était pas un Limousin, c'était un Charolais, et d'habitude les taureaux Charolais sont beaucoup plus calmes. »

« C'est long à ré-apprivoiser »

Tous les éleveurs enquêtés nous sont apparus comme fins connaisseurs de leurs animaux et attentifs à leurs comportements. Leurs témoignages rapportent des différences quant à la persistance des attitudes d'affolement des vaches et de leur défiance envers les humains. Deux règles de prudence sont communes : recomposer des lots assemblant individus stressés par une attaque avec d'autres n'ayant pas subi d'attaque et donc restées calmes, les seconds ayant une influence positive sur les premiers ; en cas d'échec, ne pas garder dans l'élevage le ou les individus concernés, parce que ce comportement risque d'influencer le troupeau entier.

Benjamin F., fils d'éleveur de vaches Limousines, 20 ans, nous dit : « À l'aube après l'attaque des loups, on a vu que nos vaches étaient plus tranquilles. Mais par contre, elles étaient bizarres : elles n'avaient visiblement pas du tout envie de nous voir. » Un autre éleveur, Michel S., après que ces vaches Blondes d'Aquitaine se soient enfuies d'un parc pour un motif violent mais inconnu, puis se soient regroupées avec un lot de congénères non stressés : « Quand trois jours après, on y est retourné pour les trier, il y en avait encore une qui me chargeait ! (...) Et dans ce lot, il y avait aussi un taureau, qui était hyper gentil, comme c'était des vaches pleines, un taureau Blond de 2 ans et demi, donc assez jeune, qui était super calme. Mais alors là, ce taureau était devenu tout aussi dingue ! Je l'ai rentré et je l'ai vendu en Italie. Parce que, dans un comportement, il y a toujours les meneuses, ou des bêtes qui ont plus peur que les autres, plus inquiètes, plus vives, plus nerveuses. Celles-là, si on veut que le troupeau se calme, il faut tout de suite essayer de les repérer et de les enlever. Parce que sinon, ça recommence et vous n'avez que des vaches inquiètes. Une bête comme ça, qui a eu très peur, elle le prend à vie. En général, un taureau c'est plus paisible qu'une vache, c'est moins nerveux, mais là il était devenu totalement fou. » Un autre éleveur encore, Michel M. : « Au bout d'un mois en estive après l'attaque et la perte de ce veau, elles étaient moins affolées, ça leur est passé. J'ai pu voir ça au fur et à mesure de mes visites. Mais elles sont restées quand même très craintives, sur plusieurs mois, y compris vis-à-vis de moi. Elles avaient peur de tout ce qu'elles voyaient, les voitures, les randonneurs, moi, tout. D'habitude, les vaches qu'on met sur l'alpage ne sont jamais sur leurs gardes comme ça. Il y a des touristes en permanence là-haut, et parfois avec des chiens. Mais les bêtes, elles ne bougent pas, elles s'en fichent ! » Le même éleveur poursuit : « C'est très long à les... ré-apprivoiser. Je ne sais pas trop

comment on peut appeler ça. Mais c'est long ! Il faut des semaines et des semaines ! Et c'est généralement plus souvent à l'automne qu'elles peuvent devenir affolées comme ça, plus qu'au printemps. Sauf l'année dernière, où mon veau a été mangé juste trois jours après qu'elles soient montées [à l'estive]. (...) Après ça s'atténue, avec le temps, des grosses bêtes comme ça, ça s'atténue. Mais il y a des bêtes que, même plusieurs semaines après qu'elles aient été mises affolées, dès qu'elles voient un chien, ou n'importe, elles sont... ça y est, elles ont peur ! Même des chiens de la ferme, ou du voisin, qu'elles connaissaient pourtant déjà bien d'avant, et que d'habitude elles s'en fichent complètement, elles ne réagissent plus du tout pareil ! Ça c'est sûr. Elles ont eu cette peur. (...) Une année, je me rappelle, on les avait redescendues [d'estive], et ça avait duré tout l'automne, octobre et tout novembre. Et on avait été obligés de les séparer en plusieurs troupeaux [lots], pour essayer de les garder avec d'autres vaches [calmes]. Tout l'automne. Moi je n'en ai qu'une quinzaine là-haut, donc ça faisait les séparer en groupes de 4 ou 5, et les mettre avec d'autres, pour les calmer. Ça les calme. Ça les rassure. On les met avec celles qu'on garde ici, en bas dans la vallée, des plus vieilles ou pas, peu importe. Ça arrive à les calmer, quand même. (...) Après, quand on les a ici en bas, près de la ferme, petit à petit on les rapproche, on les caresse... Mais ça ne se fait pas tout seul. Heureusement, dans l'hiver, ça s'oublie tout ça. Elles font le veau, et ça leur passe. Heureusement, parce que sinon, il faudrait les vendre à chaque fois ! »

Des vaches à mémoire et qui se tiennent plus groupées

À Seyne, des vaches ayant vécu des expériences de prédation, parfois malheureuses et toujours stressantes, ont à la fois changé de comportement de groupe et de comportement spatial. Une situation déjà documentée sur le terrain avec des chèvres ou des brebis est celle du troupeau entier devenu craintif au point de refuser de revenir pâturer sur les secteurs où une attaque s'est déroulée en cours d'année, voire lors d'une année antérieure. La mémoire des lieux à risque, qui relève chez l'animal de la « mémoire des événements » (Raby et Clayton 2012), aurait selon les bergers une persistance de deux à trois ans (Meuret et Provenza, 2015). Sa persistance varie selon la composition du groupe, notamment la proportion d'individus naïfs car nouvellement associés au troupeau collectif.

René F., éleveur de vaches Charolaises, nous dit : « Là où l'attaque a eu lieu, et là où le veau est mort, les vaches ne vont plus y retourner. C'est systématique, elles ne veulent plus retourner à cet endroit-là. (...) La première fois que je me suis fait manger, il y a six ou sept ans sur [quartier] Pompiery, les vaches ont dû le défendre ce veau. Les parcs étaient tout défoncés. Les vaches, impossible de les ramener. Elles s'étaient toutes bourrées dans un autre parc, et j'en ai vu des vertes et des pas mûres pour réussir à les remettre dans ce parc-là, qui était pourtant de la luzerne [fourrage très appétent]. (...) Ensuite, sur les trois attaques que j'ai eues, trois fois il s'est passé la même chose : les vaches qui avaient subi l'attaque, elles n'acceptaient pas de revenir dans le même coin de parc. Le jour de l'attaque, elles s'étaient blotties à l'opposé de là où le veau avait été attaqué, et quand j'essayais de les ramener dans l'autre partie du parc, vers là où était le veau, elles arrivaient à 20 ou 30 mètres et elles repartaient toutes vite dans l'autre sens. Même dans le cas où ils [loups] avaient choppé un veau juste à la naissance, elles ont fait pareil. Pourtant, elles s'étaient peut-être écartées et elles n'avaient peut-être pas vu l'attaque ? »

Sur l'estive, Jean-Claude B., aide-éleveur, note l'adoption d'une plus grande cohésion du groupe de vaches [issues de deux origines d'élevage] ayant subi des attaques aux cours d'années précédentes : « À l'estive, le comportement de nos vaches a changé. Avant, elles étaient plus écartées dans la forêt, un peu individualistes, on va dire. Elles se retrouvaient à midi pour chôme, mais sinon pour pâturer elles étaient toujours un peu écartées les unes des autres. Maintenant, je constate qu'elles sont nettement plus en groupe, elles ne se quittent plus trop. Quand je vais les voir, je les retrouve toujours à pâturer toutes ensembles, et très serrées. Et aussi lorsqu'elles chôment. Des brebis, quand elles chôment, elles se tiennent serrées, mais les vaches non, elles prennent généralement un peu de place. Mais là, l'autre jour, elles étaient là, juste là, nos 30 vaches, à chômer sur un petit espace de rien du tout [7 à 8 mètres de diamètre], alors que, pourtant, il y a bien de l'espace autour. Elles étaient ...en tas ! Je ne suis même pas arrivé à les compter. »

À la mise-bas et ensuite : des vaches plus « veillantes »

Un autre changement de comportement nous a été décrit par Michel S., éleveur de 55 ans, bénéficiant de trente ans d'expérience professionnelle, avec ses vaches Blondes d'Aquitaine qui vèlent en plein air dans ses parcs en vallée : « Nous, on laisse nos vaches vèler dehors. Normalement, une vache qui doit vèler, elle va s'isoler. Elle met bas, puis elle reste quelques heures auprès de son veau. Une fois que le veau a tété, qu'il s'est endormi, et tout, elle retourne dans le lot, elle fait sa vie comme avant, en laissant son veau planqué là où elle a vélé. Deux ou trois fois par jour, elle va voir son veau et elle va le faire téter. Elle est capable de le laisser là, peut-être pas jusqu'à une semaine, mais quatre, cinq ou même six jours. Elle va le faire téter, elle revient dans le lot, et ainsi de suite... Elle, elle sait où elle l'a laissé, elle n'est pas du tout stressée. Mais moi je trouve que, ces dernières années, nos vaches restent plus avec les veaux. Aujourd'hui, vous retrouvez des petits veaux au milieu du troupeau, même ceux qui ont juste quelques heures. Pareil pour les veaux qui ont quelques jours ou même plus âgés. Avant, c'était un peu éclaté de partout. Mais maintenant, c'est les veaux au milieu et les vaches couchées tout autour. En plus, tout le monde ici, et c'est la région [de Seyne] qui veut ça, on a des pâturages un peu escarpés, un peu sales, avec du bois, des buissons, des choses comme ça. Et d'habitude, nos vaches allaient cacher le veau dans les buissons. Et même que, des fois, on a eu passé des journées ou des après-midi entières pour retrouver le veau. On veut voir le veau, on veut savoir s'il est vivant. On y passait des heures, et même on y retournait parfois sur deux jours. On se disait : "Mais enfin, elle a pourtant bien fait son veau, celle-là ?" Et puis, un beau jour, le veau sort de dessous les buissons et il est en pleine forme. Donc, elle l'avait particulièrement bien planqué. Et maintenant, je trouve que ça se fait moins. Elles s'isolent moins, et elles mettent bas au milieu du troupeau. (...) Ça fait maintenant plus de trente ans que je suis éleveur, je n'ai pas changé de race [des Blondes d'Aquitaine], les parcs sont les mêmes, on travaille toujours un peu de la même façon, et pourtant depuis deux ou trois ans je constate ce changement de comportement : les bêtes se tiennent plus en troupeau. Même les vaches qui ont les veaux plus âgés, elles vont parfois chercher les veaux pour les remettre au troupeau. Elles suivent les veaux. On dirait qu'elles sont plus... veillantes, quoi. »

Et pourquoi pas plutôt des chiens, un hélicoptère ou un lynx ?

A tous les éleveurs enquêtés dont la ou les attaques et dommages n'avaient pas été déclarés et ensuite certifiés loups, ou « *Canis lupus* non exclu », nous avons posé la question de l'origine du stress généré chez leurs animaux, en posant d'abord l'hypothèse *Canis lupus familiaris*, ou chien domestique.

Les éleveurs enquêtés à Seyne sont unanimes pour dire que, sauf en de rares exceptions, les chiens, et notamment ceux non accompagnés de leur maître, sont fermement et aisément tenus à distance, sans affolement, par des vaches toutes bien entraînées à cela. Dans ce pays à haute fréquentation touristique, comportant de nombreux gîtes à randonneurs venus parfois de loin, et qui est aussi un territoire de chasse assez couru (voir chapitre précédent), les bovins connaissent très bien les chiens domestiques, sous toutes leurs formes. Lorsque des chiens de chasse ou de touristes sont désœuvrés, curieux, et deviennent trop entreprenants dans les prés ou sur les lisières, et surtout lorsqu'il y a les veaux, ils n'ont pas intérêt à s'y attarder.

Michel S., l'éleveur dont le troupeau a fui hors des parcs, nous dit : « Des chiens, ça ne ferait pas ça. Déjà des chiens, quand ils s'accoquinent, ils sont 2 ou 3, guère plus. Et mes vaches, elles sont bien moins affolées que ça. Elles s'en foutent des chiens, même que je n'ai pas de chien. Sauf les vaches avec les veaux ! Là, c'est autre chose. Une vache avec les veaux, un chien croise le troupeau, elle le tue ! C'est la vache qui va dominer le chien. Et je ne pense pas que des chiens, même des gros agressifs, auraient pu faire que mon jeune taureau soit aussi devenu complètement dingue ! (...) Si des chiens viennent japper, les titiller dans le pré, elles vont lui dire : "Qu'est-ce que tu fais là, toi ?" Et en plus, moi, mes vaches ne sont pas très habituées aux chiens, elles vont se regrouper, elles vont plutôt se défendre que de tout défoncer et de s'échapper. » Jean-Claude B., aide-éleveur, nous dit : « On a longtemps réfléchi à quoi elles auraient pu prendre peur comme ça. Le renard, elles n'en ont rien à foutre. Des chiens de chasse ? Ça fait des années qu'elles en voient. Ce ne date pas d'aujourd'hui qu'il y a des chiens de chasse dans les troupeaux. En bas, [autour de la ferme], ce sont des prés tout clôturés. Il y a les chasseurs, il y a les chiens de chasse au milieu des vaches... et c'est plutôt les vaches qui font courir les chiens ! » Enfin, Michel M., éleveur ayant eu durant plusieurs années des vaches affolées sur l'estive, nous dit : « D'habitude, il y a des touristes en permanence là-haut, et parfois avec leurs chiens, plutôt moins que plus tenus en laisse. Mais nos bêtes, elles ne bougent pas. Elles s'en foutent. Et même si les chiens vont leur aboyer dessus, les chiens, elles connaissent très bien. Ça nous arrive ici en bas, un chien qui va voir les vaches. Généralement, c'est le chien qui a intérêt à rester à distance des vaches. Elles n'en ont pas peur. Ah ça, non, non ! »

A notre question d'un planeur ou d'un hélicoptère qui aurait pu surgir à l'improviste, Michel M. nous répond aussitôt : « À Seyne, avec l'aéroport dans la vallée, elles ont l'habitude ! Des hélicos, ils viennent parfois tourner juste au-dessus. J'ai vu ça, elles s'en contrefichent. Les voitures aussi, pfff !... elles s'en fichent. (...) Et les touristes, ça ne le gêne pas, elles sont très habituées et elles ne bougeront pas d'un mètre ! »

Seyne étant un pays où, nous dit-on, il y a aussi présence au moins épisodique de lynx, Jean-Claude B., aide-éleveur, se souvient : « On a eu le lynx, qui a bouffé des veaux. C'était quand j'avais 16 ans, il y a 30 ans. On avait eu une attaque de lynx sur le troupeau juste devant la maison. Il pleuvait des cordes. Les vaches étaient folles furieuses pour défendre leurs veaux. On y était allé avec les

phares du tracteur. On n'avait pas pris de fusil. On ne savait pas alors qu'il y avait des lynx. Et on l'avait très bien vu. Mais alors là, les vaches, elles défendaient bien leurs veaux ! Le carnage. Mais dans ce cas-là, les vaches, elles allaient sur le lynx, pas sur nous. Elles n'étaient pas méchantes envers nous. Elles s'étaient mises toutes groupées, avec les petits veaux juste derrière. Et elles défendaient. Position défense, mais elles n'avaient pas peur, elles n'étaient pas folles, comme on a vu avec nos bêtes de ces années-ci. »



Convoyage d'un pré à l'autre à Seyne d'un lot de mères et veaux Limousins (Photo : INRA)

Rupture de lien et remise en question du métier

Au-delà de la surprise, et parfois du vif désarroi face aux changements de comportement vécus en contexte de prédation par des loups, tous les éleveurs de bovins enquêtés à Seyne nous sont apparus profondément affectés par les difficultés qu'ils rencontrent à présent avec leurs vaches. Soudaines et inattendues, les attitudes de défiance des bovins envers eux provoquent une rupture de lien et remettent en question, non seulement leurs capacités d'anticipation et de maîtrise en élevage, mais aussi parfois leur plaisir d'exercer le métier. Il faut dire que des vaches, des génisses, des veaux, et même des taureaux, peuvent se révéler d'attachants collaborateurs de travail (au sens de Porcher et Schmitt, 2010) surtout lorsqu'on les a aidés à naître et qu'ensuite, patiemment, chaque année, on se côtoie au pré ou à l'estive, mais aussi et surtout durant les longs mois d'hiver dans la promiscuité des étables. Les éleveurs sont véritablement choqués de s'être parfois fait charger par leurs propres vaches, mais ils sont aussi et surtout opposés à l'idée de laisser le ou les loup(s) se servir dans le troupeau.

Bénéficiant de 30 années d'expérience, Michel S., éleveur de vaches Blondes d'Aquitaine qui, au contraire de la plupart de ses collègues, n'est pas également chasseur, nous résume ce qu'il vit de la situation : « Si ce phénomène prend de l'ampleur, comme il a déjà pris ces dernières années, ça remet en cause notre métier d'éleveur, et de nos régions où on ne peut faire que de l'élevage. Il va falloir travailler différemment, voire même faire du hors-sol. Mais ça n'aurait plus aucun sens. Il faut faire ça ailleurs, en Beauce ou... je ne sais pas. En tout cas pas ici ! Parce que le métier d'éleveur, ce n'est pas de donner nos animaux en pâture au loup. Il va donc falloir vite stopper cette ascension qui devient dramatique. (...) Contrairement aux brebis, il n'y a pas encore beaucoup d'éleveurs de vaches qui sont inquiétés par ça. C'est pour ça que ça ne discute pas encore beaucoup entre nous. Mais je redoute le matin où je vais retrouver des veaux blessés ou morts. Ça me fait vraiment peur. (...) Tout animal d'élevage, quel qu'il soit, ne mérite pas ces moments de pur stress. C'est ça aussi qui me met hors de moi ! Le loup, pourquoi pas ? Mais le loup est une bête féroce qui bouffe les autres bêtes. Et les autres bêtes, on n'y pense jamais trop à celles-là. »



Vaches d'un élevage de Seyne en estive dans le haut de la vallée du Laverq (Photo : INRA)

Aperçu des connaissances en écologie comportementale des bovins confrontés à des loups

Les relations prédateurs-proies ont été abordées en écologie depuis plus de 50 ans (Rosenzweig et MacArthur, 1963). Les proies étudiées sont presque exclusivement des animaux sauvages, terrestres ou marins, très rarement des animaux domestiques en conditions réelles d'élevage. Depuis une bonne dizaine d'années toutefois, des politiques de restauration de populations de loups, notamment aux États-Unis et plus précisément autour du Parc National de Yellowstone, ont suscité des recherches sur les interactions entre loups, cervidés sauvages et bovins ou ovins domestiques (voir par exemple Laundré *et al.*, 2001 ; Muhly *et al.*, 2010). Nous évoquerons ici celles ayant décrit et analysé les changements de comportements observés chez les bovins domestiques confrontés aux loups, sachant que des publications traitent aussi des conditions avec prédateurs multiples, par exemple ours, pumas, coyotes et loups.

Les recherches sur bovins domestiques et loups ont eu pour la plupart comme objectif d'analyser, modéliser, parfois de quantifier économiquement, la part des effets dits « indirects » de la prédation sur l'élevage. Toutes soulignent que les effets directs liés à la mortalité, qui sont à la fois bien visibles et économiquement déjà significatifs pour les éleveurs, sous-estiment notablement les pertes globales. Les autres effets ont quasiment tous une origine comportementale : il y a absolue nécessité, pour les bovins domestiques tout comme pour les bisons et cervidés, de s'adapter à la présence des loups en changeant de comportement social, spatial et alimentaire. Proposant un modèle pionnier en « écologie de la peur », Brown *et al.* (1999) concluent que des prédateurs peuvent impacter bien davantage la survie d'un troupeau de proies, tels des cerfs, en harassant et effrayant ses individus qu'en les tuant.

En raison de l'abondance et de l'antériorité des recherches menées sur les grands herbivores sauvages, celles faites sur bovins domestiques s'y réfèrent toutes, notamment pour ce qui concerne l'analyse des adaptations comportementales. Soulignons toutefois d'entrée une différence notable entre herbivores sauvages et domestiques. Confrontés à l'arrivée de loups, les herbivores sauvages (cerfs, bisons, gnous, antilopes, etc.) sont libres de migrer, de changer d'habitat et secteurs de pâturage, de s'éloigner surtout des lieux à risque, lisières forestières et points d'eau, de modifier la composition de leur groupe, quitte à altérer la qualité de leur régime alimentaire, leur état de santé, ainsi que les performances reproductives associées ; pour autant, leur comportement peut être profondément modifié par l'installation de loups. Mais les herbivores domestiques (vaches, brebis, chèvres, chevaux...) sont supposés rester docilement sur l'espace des prairies, parcours clôturés ou quartiers d'estive, qui sont comparativement de taille bien plus réduite et offrent peu de latitude de fuite.

En matière de comportement adaptatif, le degré de liberté des herbivores sauvages apparaît donc sans commune mesure plus grand que celui de vaches au pré. Dans ce cas, c'est à l'éleveur de s'adapter. Mais les recherches en écologie comportementale ne traitent pas des humains, de leurs systèmes et pratiques adaptatives d'élevage. Ces aspects relèvent du domaine de l'agronomie et de la zootechnie-système, mais ces disciplines scientifiques ne se sont hélas pas encore intéressées à la prédation du bétail. En écologie comportementale, les pratiques humaines sont traitées comme des données de contexte des conditions expérimentales, et non comme facteur

des phénomènes étudiés. Sont parfois évoqués les races animales, les effectifs de troupeaux et leurs calendriers de reproduction.

Premier effet indirect largement informé, celui du risque de prédation sur la vigilance chez la proie (Hunter et Skinner, 1998 ; Fortin *et al.*, 2004 ; Creel et Christianson, 2008). D'abord, et ceci concerne aussi les bovins domestiques, le temps consacré à devoir flairer et écouter la tête en l'air, scruter les lisières, parfois veiller à la proximité de son jeune, se fait au détriment de celui passé à sélectionner et ingérer son alimentation. Ensuite, la nécessité de vigilance en position debout impacte parfois considérablement le temps consacré au repos et à la rumination en position couchée. Or, un bovin n'ayant plus le temps de ruminer correctement digère moins bien et manque ensuite d'appétit, son rumen étant trop encombré, surtout si tout ou partie des fourrages à consommer sont mûrs et moins digestibles. Enfin, l'activité de vigilance se déroule aussi au détriment des activités maternelles, allaitement et toilettage, ce qui peut impacter significativement l'état de santé et la croissance des jeunes (Laundré *et al.*, 2001). Dans le cas d'un cerf (*Cervus elaphus*), ces auteurs ont montré que la présence de loups augmentait de 20 à 48 % le taux horaire de vigilance des femelles suitées, ce qui leur imposait de diviser par deux leur durée quotidienne d'activité de pâturage.

Second processus étudié : face au risque de prédation, quelles réponses des proies au niveau de leurs groupes sociaux ? (Fryxell *et al.*, 2007 ; Creel *et al.*, 2014). La théorie de « l'effet de masse » chez les proies a longuement guidé les recherches en écologie. Autrement dit, tant chez les poissons que chez les bisons, la présence de prédateurs inciterait à vivre en troupeaux (ou en bancs), surtout dans des conditions où il est relativement impossible aux individus de vivre en demeurant constamment isolé et dissimulé de jour comme de nuit. La vie en collectif augmente les capacités sensorielles du groupe, impressionne le prédateur et rend plus confuse son image de recherche de proies, diminue le rapport prédateurs/proies. La vie en groupe permet également de s'organiser spatialement afin que les individus les moins armés ou véloce, les jeunes notamment, soient placés en situation mieux protégée au sein du groupe. Elle permet parfois aussi que certains adultes du groupe fassent office de guetteurs, ce qui autorise les autres à se consacrer plus sereinement à d'autres activités, comme par exemple s'alimenter. Selon les espèces ou sous-espèces, une autre tactique consiste au contraire à s'éparpiller sur toutes les portions à moindre risque du territoire et à s'y déplacer continuellement, seul ou par petits groupes familiaux. Elle est adoptée par des ongulés sauvages, tels les chamois, et elle est probablement à l'origine de certains comportements d'herbivores domestiques peu grégaires. Aux États-Unis, dans des ranchs de plusieurs milliers d'hectares, des groupes de vaches habituées à être confrontées aux loups ont été observées en déplacement quasi constant et ne repassant jamais au même endroit à l'échelle de 24 heures (Howery et DeLiberto, 2004). C'est un comportement irréalisable en prairies, mais il l'est parfois en estive. La vie de groupe et l'activité de vigilance sont des réponses adaptatives complémentaires chez les proies, mais leur efficacité combinée est à présent connue pour dépendre aussi, et peut-être essentiellement, de la nature, étendue et configuration du terrain (Creel *et al.*, 2014).

La notion de « paysages de la peur » (*landscape of fear*), associée aux capacités des proies à mémoriser et éviter les « lieux à risque » (*risky habitats*), donne lieu à de nombreux travaux visant à mieux interpréter les dynamiques de populations de proies sauvages et prédateurs, ainsi que les « cascades trophiques » associées (Laundré *et al.*, 2010 ; Kuijper *et al.*, 2013 ; McArthur *et al.*, 2014). Typiquement, un tel paysage se compose de petites clairières entourées de lisières d'arbres

et de leurs sous-bois à faible visibilité, ou de mosaïques paysagère à maille fine avec bosquets et haies d'arbustes et arbres, ou encore d'éboulis comportant des gros blocs, le tout non loin d'une ressource rare et très attractive pour les proies, comme par exemple un point d'abreuvement en saison sèche. Pour des herbivores sauvages, le dilemme se résume à pâturer des ressources riches et appréciées sur des espaces à risque, ou bien à s'en éloigner et à se contenter de ressources plus grossières et moins nutritives. Plusieurs études ont montré que des herbivores sauvages et expérimentés vis-à-vis de la prédation avaient tendance à abandonner les lieux à risque, parfois à l'échelle de massifs entiers, quitte à mettre en péril leur qualité d'alimentation et capacité de reproduction. Dans une étude menée en Alberta sur le comportement comparé de cerfs et de vaches en présence de loups, Muhly *et al.* (2010) ont montré que les vaches, aussitôt après le passage des loups sur leurs pâtures, se regroupaient toutes le long des routes et des pistes, espaces fréquentés par des humains censés les protéger. Une autre étude, menée cette fois en dispositif artificiel, a montré l'importance de l'expérience antérieure acquise par les vaches : les individus ayant déjà été confrontés à des loups sur leur ferme et à qui on présentait de l'urine de loup, des hurlements de loups enregistrés, ainsi que des chiens Bergers allemands, déclenchaient toute la gamme connue des signaux de stress physiologiques et comportementaux, au contraire de leurs congénères naïfs qui ne présentent qu'un peu d'irritation à l'encontre des chiens (Cooke *et al.*, 2013).

Incidemment, plusieurs travaux scientifiques relèvent que des vaches ayant subi des attaques de loups reportent leur peur sur toutes formes de canidés, y compris des chiens domestiques. Par exemple, Howery et DeLiberto (2004) signalent que des vaches et des veaux ayant été exposés à des loups aux États-Unis fuient également les chiens par la suite, au point que ceci empêche les vachers et leurs chiens de conduite de contrôler les mouvements de troupeaux et notamment de procéder au regroupement des vaches à l'automne. Selon Kluever *et al.* (2009), des vaches exposées à des loups sont susceptibles d'acquérir un comportement de peur généralisé aux chiens, probablement en raison des similitudes physiques mais aussi d'attitudes de harcèlement chez les canidés.

L'expérience d'un spécialiste du Montana en protection des bovins domestiques contre les prédateurs

Nous avons résumé (en anglais) à Matt Barnes les témoignages recueillis auprès des éleveurs de Seyne au sujet des changements de comportements de leurs vaches. Barnes a une formation universitaire en écologie, avec spécialisation en gestion des parcours et conflits entre éleveurs et prédateurs. Il est basé à Bozeman, Montana (USA). Il a été l'un des responsables du *Keystone Conservation Trust*, et il travaille actuellement avec *People and Carnivores* (<http://www.peopleandcarnivores.org>), organisation environnementaliste dont l'objectif est de développer des solutions pour une meilleure « coexistence » entre éleveurs et prédateurs.⁵ Il s'agit notamment de minimiser les conflits avec les loups, ces derniers étant depuis peu espèce chassable dans certains États du nord-ouest (Meuret et Osty, 2015). Auparavant, Barnes a été gestionnaire d'un ranch de 300 vaches Black Angus au Colorado, ce qui lui facilite le travail au plus près des éleveurs confrontés au retour des loups.

⁵ Voir notamment : <http://www.peopleandcarnivores.org/WolfResourcesGuide.pdf>



Matt Barnes surveillant un lot de bovins Angus sur une estive des Rocheuses du Montana. (Photo courtesy of : Peopleandcarnivores.org)

Selon Matt Barnes, la situation décrite à Seyne est pour partie similaire à celle vécue aux USA. Depuis le retour des loups, les vaches et génisses se tiennent là-bas en groupes nettement plus compacts, et ce comportement s'exprime davantage face aux loups qu'aux pumas. Il permet aux vaches de tenir en place et résister plutôt que de fuir, mais aussi de repousser activement le prédateur, tout comme le font des bisons. Ce comportement agressif s'exprime parfois aussi envers les chiens domestiques, y compris ceux du ranch. Par contre, Barnes n'a encore jamais recueilli de témoignages d'éleveurs s'étant fait agresser par leurs vaches apeurées suite à des attaques de loups. Il est vrai, nous précise-t-il, que les pratiques traditionnelles des cow-boys, souvent assez « rudes », s'apparentent à celles de prédateurs, et que des vaches inquiètes à la vue de l'homme sont déjà affaire courante. C'est d'ailleurs la raison de l'engouement actuel aux USA vis-à-vis des nouvelles pratiques de *Low Stress Herding* (Hibbard, 2012 ; Barnes, 2015), qui se rapprochent de celles de la plupart des bergers et vachers en France (Meuret et Provenza, 2015).

Matt Barnes insiste également sur le fait que des bovins, tout comme des cerfs ou bisons, ayant vécu des générations en présence de coyotes, pumas et ours, mais en l'absence de loups, sont au départ très naïfs envers ces nouveaux prédateurs, surtout lorsque ces derniers attaquent en meute. Or, l'expérience aux USA montre que les herbivores, tant domestiques que sauvages, ont parfois eu besoin de plusieurs années consécutives avant d'apprendre à résister plus efficacement face à des loups. Apprentissage fait, comme c'est apparemment le cas au Yellowstone, on estime que les prédateurs n'obtiennent de succès avec les cerfs qu'une fois sur 15 à 20 tentatives. Pour ce qui concerne les vaches allaitantes, au comportement plus proche de celui des bisons que des cerfs, Barnes est convaincu que les pratiques de sélection en élevage aux USA, privilégiant les animaux au tempérament calme, se sont faites au détriment des compétences des individus à se protéger, et à protéger leurs jeunes, envers des prédateurs : des vaches, que des conditions

d'élevage sans prédateurs et avec contacts réguliers et positifs avec des humains (*highly domesticated farm*) ont maintenu naïves envers les loups, communiquent leur peur à l'ensemble du groupe lorsqu'elles sont incluses pour la première fois dans un troupeau d'estive déjà expérimenté, ce qui génère de gros soucis de maîtrise. Aux USA comme à Seyne, « lorsqu'une vache est constamment apeurée, le vacher ne peut faire grand-chose. », nous dit Barnes, à part l'inciter à ne pas s'éloigner du groupe, au péril de sa vie car elle devient alors une proie facile.



Mise à l'herbe des mères et des veaux en mai 2014 dans les prés de Saint-Antoine, Seyne-les-Alpes - Photo : Maxime Ferrand.



Photos amateurs de loups non expertisées à Seyne (Photos : J-L., M. et R. Ferrand, S. Albouy et W. Hermellin)

Rencontres avec des loups à Seyne

La commune de Seyne-les-Alpes est officiellement partagée entre deux zones de présence permanente des loups (ZPP), situées de part et d'autre de la vallée de la Blanche (voir chapitre 2). Il n'est donc pas étonnant que des habitants et randonneurs de toutes origines soient en mesure d'en rencontrer, de loin, mais parfois aussi d'assez près, comme nous le verrons. D'ailleurs, le maire de Seyne, Francis Hermitte, nous dit : « Je ferai bientôt partie des rares personnes de la commune qui n'ont pas encore vu le loup ! » Cyril Génin, technicien à la Fédération départementale des chasseurs (FdC), confirme : « On est ici sur une zone frontalière, ce qui fait qu'il y a du passage de loup assez régulièrement dans la vallée. »

Comme tout phénomène à la fois aléatoire, inattendu, chargé d'émotion, et susceptible de donner lieu à médiatisation, il est en mesure de stimuler les imaginations et d'engendrer de la rumeur. Il nous a donc fallu être à la fois très prudents et exigeants au cours de notre enquête. Seuls ont été recueillis les témoignages par des témoins directs, adultes, et acceptant de nous décrire en détails les conditions de leur(s) rencontre(s). Sachant que ce thème ne constituait qu'une partie de notre enquête, nous comptabilisons néanmoins 14 témoins directs, d'origines variées : éleveurs, chasseurs, artisans et commerçants, retraités, dont un de la gendarmerie nationale. Les témoignages portant sur des signes de vie et parfois de reproduction tangibles de loups sur site (louveteaux, tanière, abris...) ont été déjà relatés au chapitre 2 (voir Figure 10 et Tableau 1). Dans ce chapitre-ci, nous développons au sujet des témoignages faisant plus spécifiquement état de rencontres avec, soit plus de 2 individus adultes à la fois, à savoir un groupe d'adultes, soit avec deux sub-adultes, soit parfois aussi avec un « gros [loup] noir ». Nous abordons également ici l'ambiance qui règne à Seyne suite à la fréquence des contacts plus ou moins rapprochés avec des loups, ainsi que les sentiments contrastés qui en résultent chez les résidents.

Francis Hermitte, maire de Seyne, mais aussi médecin généraliste au village, nous confirme que les témoignages qui lui arrivent sont de plus en plus nombreux, divers, et que la plupart, si ce n'est tous, lui apparaissent crédibles : « En tant que médecin, je vois 25 à 30 personnes par jour. Maintenant, il ne se passe pas 15 jours, et c'est assez nouveau, sans qu'on me dise : "On a vu un loup au bord de la route", ou "qui croisait la route". Et ce ne sont pas des spécialistes, c'est aujourd'hui le commun des mortels qui voit le loup. Ce qui donne de la véracité à ce que mes patients me disent, c'est que ça ne dure généralement qu'une minute ou deux. Ils ne me font pas de couplets. Et quand je leur demande : "Comment savez-vous que c'était un loup ?" Ils me répondent précisément : "Il avait une attitude comme ça, la queue comme ça, etc." Et puis on passe à autre chose. (...) De temps en temps, mon patient est un éleveur ou un chasseur, et là il faut que je l'arrête au bout de 5 minutes, parce que j'ai aussi ma consultation à faire ! »

Des groupes

Nous avons recueilli 9 témoignages d'adultes faisant état de leur rencontre avec ce que nous appellerons un groupe de loups, à savoir plus de deux individus à la fois (voir chapitre 2, page 30, cellules orangées au Tableau 1), dont 3 témoins ayant vécu plusieurs rencontres. Francis Hermitte, maire, et Cyril Génin, Fédération départementale des chasseurs, s'accordent à dire que, sur Seyne, une rencontre avec un groupe de loups reste affaire d'exception. Cyril Génin lui-même, en octobre 2013, a observé 5 loups adultes au lever du jour sous le col de Bernardez, s'acheminant en file vers le secteur du Serpent (point n° 5, Figure 10 et Tableau 1). Toutes ses autres rencontres l'ont été avec des loups seuls. Quant à Marie Dorothée Durbec, chef de brigade ONCFS, chargée de 50 communes, dont Seyne, elle nous dit : « Sur Seyne, il y a 9, 10 ou 11 loups qui ont été vus. Mais nous, malgré nos quadrillages de secteur et nos pièges photos, on n'a encore jamais réussi à recueillir d'élément matériel pour confirmer. C'est vrai aussi qu'on n'est que 3 ou 4 agents, au mieux, et qu'on n'est pas à Seyne tout le temps. Neuf loups, pourquoi pas ? Neuf loups adultes, c'est possible, surtout en fin de printemps et début d'été. »

Marc S., éleveur de brebis attaquées par des loups à maintes reprises, et dont le siège d'exploitation est à côté du hameau de Saint-Pons, juste en contrebas de la lisière de La Forestière, a rencontré son premier groupe, composé de 7 loups, le 20 octobre 2013 (point n°4, Figure 10 et Tableau 1) : « Le matin, on devait aller démantager tout le reste de notre troupeau qui était sur [l'alpage de] Bernardez. Donc, je suis parti un peu plus tôt, pour aller voir un autre lot de bêtes qui était au pré. Il y avait là nos béliers, les brebis qui allaient bientôt agneler, les chèvres d'Alexis [son plus jeune fils] et leurs chevreaux. Et quand je suis arrivé, vers 6 h 30, j'ai immédiatement trouvé dans le parc une chèvre qui était saignée. Puis j'ai vu qu'il y avait aussi des chevreaux tués ou blessés. Il faisait encore nuit noire, pas de lune, j'avais le fusil et ma lampe électrique. Je suis parti à la course, et quand je suis arrivé sur une butte, en balayant avec ma lampe électrique, j'ai vu passer mes 7 loups qui étaient à peine à 30 mètres de moi, tous à la queue leu leu. Ils ont passé les 5 fils du parc, allégrement, par-dessus, Hop ! Et c'était du rapide, hein ! Ils dégageaient, ils remontaient dans la forêt. Parce que moi, j'arrivais d'un côté, et j'ai appris ensuite qu'il y avait aussi un autre gars, un chasseur, qui montait à pied par dessous. Les génisses de mon voisin dormaient dans le pré plus loin, juste à côté du mien. J'avais mon fusil, mais je n'ai pas tiré par crainte de blesser ou même de tuer une génisse. Ça, je le regretterai toujours. (...) Donc, j'ai vite appelé les chasseurs que je connaissais, qui risquaient d'être là-haut à la chasse, et je leur ai dit : "Attention, les loups viennent de monter !" Mais personne ne les a jamais revus. Dans la journée, on est allé démantager quand même, puisque les bergers partaient. On a ramené nos brebis à la maison, et l'après-midi on est allé entasser nos cadavres. Et pendant la nuit, ils sont revenus, dans le même parc, nous piquer des chevreaux déjà morts, mais qu'ils avaient tués...eux ! Parce qu'il y avait aussi des bêtes très fortement blessées, et qu'il nous a fallu saigner. Ils sont venus nous ramasser des chevreaux qu'ils avaient tués... eux ! Les chevreaux que j'avais dû achever moi-même, au couteau, ils n'y ont pas touché. Les autres, ils les ont emportés car on ne les a plus retrouvés. Voilà, ça c'était le 20 octobre, il y a 2 ans. »

À la mi-octobre 2014, le même éleveur, Marc S., a fait une seconde rencontre (point n°8, Figure 10), cette fois avec un groupe de 8 adultes et 4 louveteaux : « C'était peu avant le 20 octobre, la DDT a enregistré le jour précis. Alerté par ma bergère qui était là-haut, du côté du pic de Savernes, j'étais monté pour retourner les brebis [les renvoyer dans une autre direction]. C'était en fin de

journée, vers 17 h 30 ou 18 h. Il faisait encore jour. J'étais monté par le parking du Col-Bas, j'avais fait le grand tour en voiture, et après j'ai retraversé à pied sur 500 ou 600 mètres par le sentier qui va à Bernardes, parce que j'avais peur qu'il y ait des brebis qui soient déjà redescendues dans le vallon de La Chandelette, au-dessus de Saint Antoine. Quand je suis arrivé au bout, j'ai vu que mes brebis étaient retournées d'elles-mêmes du bon côté, et que ma bergère était juste au-dessus. J'ai alors aussi jeté un coup d'œil dans la pente, juste comme ça. Et c'est là que j'ai vu mes 12 loups, à 200 ou 250 mètres en contrebas. J'étais à pied, sans bruit, car sur le sentier c'est de l'herbe et il n'y a pas de pierres qui roulent. Ces douze, ils étaient par dessous moi, dans le vallon de La Chandelette. Ça fait quand même une bonne vague dessous, ils ne pouvaient pas me sentir d'où j'étais. Ils étaient en chasse. Ils sortaient d'un bois de mélèzes, ils se suivaient. Il y avait un chevreuil qui était à 10 ou 20 mètres devant eux. Ils étaient en descente, ils ont fait une boucle, ils sont re-rentés dans le bois, et après je n'ai plus vu personne. J'ai juste eu le plaisir de les compter. Je suis tout à fait sûr du comptage ! Mon observation a duré 10 à 15 secondes. Il y avait de grosses différences de gabarits. Devant, il y avait 2 gros noirs. Noirs, noirs, qui tranchaient nettement avec les autres adultes du fait aussi qu'ils étaient beaucoup plus gros. Ensuite, venaient les 6 gris. Et enfin 4 jeunes, plutôt gris, qui venaient en derniers. Niveau gabarit, les jeunes ressemblaient à de petits épagneuls. Tous à la queue leu leu, ils descendaient vers ici : Saint Antoine, Les Silves. Les 2 gros noirs, je les ai vu nettement plus costauds. Les 6 autres adultes, ils étaient gris et plus petits. (...) J'avais une petite carabine, mais c'était un jour où la chasse était fermée dans La Forestière. Je me suis dit : si je tire, ils [gardes] vont dire que je vais braconner un chevreuil, donc je n'ai pas tiré. Mais de toute façon, ça ne servait à rien, car j'étais trop loin. Après, j'ai passé la nuit à côté de mes brebis, qui étaient juste là. »

Jean-Luc et Benjamin Ferrand, père et fils aîné [20 ans], tous deux associé aujourd'hui en GAEC d'élevage de bovins allaitants, nous disent avoir côtoyé de près et fréquemment au cours du printemps 2015 un groupe de loups, 12, 9 ou 8 selon les occasions (cf. points n° 13 et 16 à la Figure 10 et au Tableau 1, et détails au sujet de la chronologie des rencontres au chapitre suivant). Ils étaient venus s'attaquer à leurs vaches et veaux au pâturage sur leurs prés de Saint Antoine, en lisière de forêt et à proximité immédiate de leurs étables et habitations. Suite à l'attaque mortelle d'un veau expertisée par l'ONCFS, et tout comme Marc S., Jean-Luc Ferrand a bénéficié le 29 mai 2015 d'une autorisation de tir de défense. La première attaque, repoussée avec l'aide de ses fils, s'est déroulée le 10 mai. Il nous raconte : « Vers 20 h, mon fils Romain [16 ans], qui était blessé à la jambe et donc bloqué à la maison, venait d'observer des chevreuils aux jumelles. Mon autre fils, Maxime [12 ans], était monté dans le pré de droite pour essayer de les photographier. Arrivé en haut, il aperçoit 4 loups de l'autre côté du vallon, dans le pré de gauche, celui où étaient les vaches et les veaux. Ces loups s'étaient placés de façon à retenir les vaches et 4 veaux en bas de pré, côté abreuvoir. Mais Maxime voit aussi en haut de pré 8 autres loups qui encerclent un 5^e veau qui s'était isolé, ou qu'ils avaient réussi à isoler. Au bout de quelques secondes, un des loups a sauté sur le veau, mais ce veau de 5 mois a réussi à l'éviter en faisant un gros écart. Maxime a alors crié très fort, et les 4 loups qui étaient sur le bas sont remontés rejoindre les autres, ce qui a permis aux vaches et à tous les veaux de se regrouper. Les 12 loups se sont immobilisés au sommet du talus en haut de pré, en ligne et à environ un mètre les uns des autres. Ils sont restés ainsi à observer quelques secondes, ce qui a permis de les recompter. Maxime, qui était resté à leur hauteur dans le pré de droite, de l'autre côté du vallon, a crié très fort une seconde fois. Et c'est à ce moment-là que, prévenu par Romain, j'ai accouru, avec mon fusil, par l'écurie et le bas du

pré, celui où étaient les loups. Ils remontaient alors en file indienne, pour regagner la forêt. Romain, qui scrutait toujours avec ses jumelles, les a vu ensuite repasser tout en haut du pré de droite, celui où était Maxime. Mais Maxime ne les a pas revus, car il était de dos. Il venait à ma rencontre. Pour ma part, je les ai pistés, armé, durant plus d'une demi-heure dans la forêt. Sans succès. »

Entre le 13 mai et le 5 juin 2015, un groupe de loups d'effectif égal ou supérieur à 8 a été vu à huit autres reprises sur les mêmes prés de Saint-Antoine, où pâturaient depuis la mise à l'herbe leurs vaches, veaux et génisses. Malgré les récits détaillés que nous avons recueillis auprès de ces éleveurs, nous ne les reprenons pas ici. D'une part, vu le nombre de ces témoignages, nous aurions à y consacrer plusieurs pages. D'autre part, nous reviendrons au chapitre suivant sur la chronologie des événements déclarés au printemps 2015 chez les Ferrand. Malgré la proximité des quatre habitations occupées à l'année au hameau de Saint-Antoine, ainsi que les étables et chenils, ces éleveurs nous disent qu'un groupe de loups est venu s'attaquer de jour comme de nuit à leur bétail, les veaux étant alors âgés de 4 à 6 mois. À trois reprises, « un gros loup noir » a été observé dans le groupe (voir section suivante).

Nous avons recueilli quatre autres témoignages de rencontres avec un groupe d'effectif moindre, dans le même secteur ou non loin. D'abord celui du Lieutenant de louveterie, Jean-Louis Bietrix, jeune retraité de l'armée de terre, aujourd'hui accompagnateur en montagne (points n°1 et 2, Figure 10 et Tableau 1) : « C'était à l'été 2013, fin juillet, sur [l'alpage de] Bernardez, où il y avait eu deux grosses attaques sur des brebis, dont l'une avec pas loin de 40 tuées. (...) J'étais avec le troupeau, du côté de la cabane de l'Ambouin, et j'ai d'abord vu deux loups [point n° 1], juste une demi-seconde. Ils sont revenus le 3^e soir, mais on ne les a pas vu. Je pense qu'ils avaient senti qu'on était là. Ils étaient partis, peut-être à leur tanière qui est de ce côté-là. Je ne l'ai pas vue personnellement, mais l'ONC m'en avait parlé plusieurs fois. Le jour suivant, vers 5 h 30 du matin, j'ai pris par tous ces travers d'où je les avais vu sortir la première fois. Le jour se pointait à peine, j'ai jumelé tant et plus et cette fois j'ai vu 4 loups, avec une louve grise devant, qui s'en allaient en trotinant en file et à la descente vers le troupeau [point n° 2, Figure 10]. Les moutons ont senti les loups en même temps que moi. Je l'ai vu, car ils s'agitaient dans tous les sens [dans le parc de nuit], et pourtant, il y avait de la distance : plus d'un kilomètre. Durant toute leur descente, je les ai bien vu, ça a duré pas loin de 5 minutes. Au départ, je ne savais pas s'ils allaient prendre la direction du troupeau. J'ai tiré vraiment de loin, puis je suis allé voir le résultat de mon tir dans le ravin, parce le loup que j'ai tiré, il avait vraiment sauté en l'air. C'était un grand loup. Durant leur descente en file, celui-là était derrière la louve et il était beaucoup plus gros. Il était entre noir et roux, pas noir-noir, mais il avait une couleur vraiment foncée. »

Autre témoignage, celui de Jean-Louis G., retraité de la gendarmerie nationale, habitant au hameau des Hauts-Savornins, plus au nord mais toujours juste en dessous de la lisière de La Forestière (point n° 6, Figure 10 et Tableau 1) : « C'était en 2013, le week-end du 1^{er} novembre, entre 8 et 9 heures du matin. Il faisait beau temps, clair, il ne pleuvait pas. J'étais dehors, juste au-dessus de la maison. J'ai d'abord entendu les vaches de [Jean-Luc] Ferrand beugler. Elles étaient une petite dizaine, avec leurs jeunes veaux [1 à 1,5 mois] sur un pré au [quartier] Bosquet. D'habitude, et contrairement à celles du voisin qui beuglent chaque matin quand il arrive pour donner de l'herbe, ces vaches-là ne beuglent jamais. C'est ça qui m'a attiré. Je me suis rendu immédiatement sur l'aire du voisin, d'où on voit très bien tout ce versant qui est à 300 ou 400

mètres, juste en face et à même hauteur que nos maisons. Et d'un coup, je vois 3 loups qui montent, et qui avaient dépassé les vaches. Ils marchaient l'un derrière l'autre à la queue leu leu, espacés de 2 mètres, pas plus. C'était les 3 pareils, tous de la même taille et de la même couleur grise. Je les voyais surtout de flanc, et aussi un peu de dos sur la fin. J'ai bien eu le temps de les regarder pendant 2 ou 3 minutes. Ils ne couraient pas. Ils ont traversé un autre champ, ils avaient l'air tranquilles, et ils sont montés dans la forêt. Et pendant tout ce temps-là, les vaches n'ont plus rien dit. Et après, on ne les plus entendues. (...) Le soir, comme c'était le repas du comité des fêtes de Pompiéry, j'en ai parlé, mais ils se sont tous foutus de ma gueule ! (...) Depuis, je regarde. Je prends aussi un appareil photo. Et des fois, je m'en vais promener avec ma chienne autour des vaches et des veaux. Mais d'en voir, ça ne m'est plus jamais arrivé. »

Situation plus classique, car survenue en hiver et sous la neige, l'expérience vécue par Daniel J., employé municipal, forestier et chasseur (point n° 9, Figure 10 et Tableau 1) : « En mars de cette année, du côté de la cabane Jaubert (...), il y avait pas mal de neige. Je parts à pied d'en bas, des Hauts-Savornins, et je monte sous la station de ski du plateau de La Chaux [sources captées de Montclar]. J'arrive au-dessus de la piste, en lisière du domanial. Il y avait 30 à 40 cm de neige, on s'enfonce, mais pas trop. Et là... une trace, pas très nette. On devient un peu obsédés, donc je me dis : c'est un loup ! Je suis la trace. Et la trace se divise en deux. Je suis l'une des deux, et elle se divise encore en deux. Alors là... je suis redescendu, et j'ai regardé à nouveau la première trace. Et en effet, c'était confus parce que c'était remarqué dedans. Donc je suis remonté, et j'ai tout repris à l'horizontal, sur ma gauche puis sur ma droite, en essayant aussi de ne pas tout effacer avec mes propres traces. Des fois, ces traces se recroisaient, puis se reprenaient, et puis se divisaient encore. Si je compte au maximum des divisions vues, des dispersions, j'ai compté 7 traces différentes. Et quand ça arrivait sous la route, où il y a pas mal de buissons, là il y avait eu de la bagarre ! Il y a des sabots. C'est du sanglier. Il y a du sang. Il y a des poils. Pas de cadavre, rien. Donc il y a... 7 grands canidés qui s'étaient attaqués récemment à un sanglier. Pas un gros, un de 30 ou 40 kg. (...) À cette date, la chasse au sanglier est fermée et il n'y avait pas eu de prolongation chez nous. Donc là, il n'y a pas eu de vision d'une meute de loups, mais j'ai quand même eu l'occasion de constater une meute chez nous. » Le même, relatant une brève rencontre survenue peu après (point n° 10, Figure 10 et Tableau 1) : « Début avril, pareil, je balade. J'essaye de trouver des chevreuils. Et toujours du côté de la cabane Jaubert, à peine 100 mètres du même endroit que les traces vues en mars dans la neige, je vois 3 loups adultes. Mais c'est fugace, ça ne dure que 3 ou 4 secondes, distance 60 à 80 mètres. Je suis par-dessus, ils passent sur le chemin. C'est très embroussaillé, je vois ces trois-là sur le chemin, est-ce qu'il y en a d'autres ? Je ne peux le dire. (...) Après, des visions de loups, un ou deux loups, ici ça devient fréquent. Par exemple, à l'embranchement de routes du col de Maure, pour aller à la station du Grand Puy, tout le monde voit régulièrement des loups. Moi-même, je n'en ai pas vu mais j'ai trouvé des indices. Sur le parking de la station de ski du Grand Puy : des crottes non torsadées et fourrées de poils de chevreuil, qui est un poil très caractéristique, même digéré on le reconnaît. Et ce n'était certainement pas un renard ou un chien. »

Le « gros noir »

Nous avons recueilli 6 témoignages directs au sujet d'un, parfois deux, gros loup(s) « noir, noir », ou « très foncé », ou encore « noir-roux ». Il(s) a (ont) été vu(s), tantôt lors des rencontres avec des groupes de loups, tantôt en solitaire, et ceci parfois à plusieurs reprises. Cyril Génin, technicien de la FdC, ayant observé 5 loups en file sous le col de Bernardez, nous précise : « Le premier de la file était un mâle très foncé, quasiment noir. Par rapport aux autres, il était surtout beaucoup plus gros. Au niveau morphologie, il sortait du lot. (...) Il faut dire qu'on a plusieurs observations ici, sur Seyne, qui font état d'un ou deux loups noirs. C'est peut-être un phénomène d'hybridation. C'est dur de trouver d'autres raisons pour expliquer ce phénomène. Il y a bien sûr des différences de couleurs, il y a des loups plus sombres et des loups plus clairs. Mais quand on a des observations de loups complètement noirs, on se pose des questions. »

À chaque fois, la présence d'un loup noir a donc suscité une vive interrogation, car sa couleur et son gabarit « nettement plus costaud que les autres », ne correspond pas à l'archétype du loup italien. Les témoignages au sujet du « gros loup noir » auraient d'ailleurs, nous disent les personnes enquêtées, été accueillis avec bien de la circonspection par les administrations. Marc S., éleveur ovin, nous déclare par exemple : « Chacun de leur côté, l'ONC et la DDT m'ont dit que les loups noirs n'existaient pas. Ils nous l'ont encore dit l'autre jour, lors de la battue. Par chance, si on peut dire... en juillet 2013, quand on a été attaqués au Col-Bas, on y avait passé un mois, toutes les nuits, et Jean-Louis Bietrix, le lieutenant de l'oviterie, un matin vers 5 h 30, a vu 4 loups, dont un noir [selon J-L. Bietrix, voir précédemment : « entre noir et roux »], et il lui a tiré dessus ! Et donc le lieutenant de l'oviterie l'a encore dit l'autre jour aux gardes [ONCFS] : "Mais il y a 3 ans, le loup noir y était déjà !" Ils ont répondu : "Non, non, ce n'est pas dans les infos qu'on a." » Interrogée sur la question, Marie Dorothee Durbec, chef de brigade ONCFS, s'est montrée à nous plus nuancée, mais aussi très intéressée : « Plusieurs personnes à Seyne nous ont décrit un loup noir, tout noir, noir charbon. Bon... peut-être un loup un peu plus foncé, c'est possible. Sur le coup, on s'est dit : est-ce qu'il n'y aurait pas un hurluberlu qui lâche des loups d'élevage, on ne sait jamais, hein ? Donc on a décidé d'aller gratter, d'aller voir avec l'aide de la gendarmerie. On a bien cherché, mais on ne l'a jamais vu, ni de visu, ni avec nos pièges photo. Alors, on ne dit pas que les gens mentent. Mais nous, on ne peut pas valider techniquement ce qui a été vu. » Son supérieur, Chef du service départemental de l'ONCFS, Dominique Melleton, nous confirme : « On ne met pas en doute la sincérité des gens ! » Et M-D. Durbec insiste sur le fait que : « Ce loup noir, ça nous revient de plusieurs personnes, dont la plupart ne se connaissent pas, et qui n'ont surtout aucun intérêt à se raconter une fable. C'est très interpellant ! Mais nous, pour l'instant, on n'a pas encore d'éléments concrets. (...) Et il faut dire aussi qu'il y a des gens qui ne veulent pas nous parler, même si d'autres nous disent que ces gens-là ont aussi vu ce loup noir. Ils ne veulent pas nous parler, ce que je peux comprendre, car ils pensent qu'on pourrait dire ensuite que ce sont des menteurs, alors que c'est complètement faux, on n'est pas là pour juger les gens ! (...) Aujourd'hui, on en est donc à se dire : c'est bizarre, car ça ne correspond pas à ce qu'on connaît. Mais on ne sait jamais ce qui peut se passer. Donc, ce loup noir, on l'a bien en tête, et on va rester particulièrement vigilants. »

Parmi les 6 témoignages que nous avons recueillis à propos de ce loup noir, ou très foncé, nous avons choisi d'en présenter deux ici. Ces rencontres n'ont pas été faites par des éleveurs ou des

chasseurs, et elles nous ont été tout particulièrement détaillées, tant au niveau des circonstances que des caractéristiques de l'animal.

Le premier témoignage est celui de Christophe Israël, aubergiste sur la commune de Montclar, résident du hameau de Saint Pons, donc à côté de chez Marc S., éleveur d'ovins. Il a ainsi proposé de compléter le dossier des éleveurs envoyé en juin 2015 à la Préfecture par une lettre de témoignage au sujet de sa rencontre avec un gros loup noir (voir ci-dessous notre photo autorisée de sa lettre) : « Je l'ai fait d'abord pour les éleveurs, parce que c'est leur quotidien et qu'ils ont des problèmes. » Mais, comme nous le verrons en fin de chapitre, sa motivation a trait également au risque encouru par les randonneurs en forêt, tels lui-même et ses jeunes enfants.

Hameau St Pons
04140 Seyne les Alpes

Mme la Préfète des Alpes
de Haute Provence
Préfecture de Digne
8 rue du Dr Romieu
04000 Digne les Bains

le 17 juin 2015

Objet: présence d'un loup, pays de Seyne les Alpes.

Madame la Préfète,

Je soussigné, Christophe Israël, Chef d'Entreprise, demeurant à Hameau St Pons 04140 Seyne les Alpes, avoir aperçu un loup noir lors d'une ballade à vélo en famille, le lundi 25 mai 2015 à 18h30 sur le GR6, à 2 Km du hameau de St Pons et à proximité de la ferme de M. Marc Savornin.

Je vous serais reconnaissant de prendre en considération cette situation.

Vous remerciant à l'avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, ma considération distinguée.

Christophe Israël nous décrit sa rencontre : « C'était le lundi de pentecôte [25 mai 2015], fin d'après-midi, vers 18 h ou 18 h 30. J'étais monté dans La Forestière [forêt] avec mes fils [6 et 10 ans]. On était monté en camion, qu'on avait déposé à mi-hauteur, à une altitude de 1.600 ou 1.700 mètres, juste à la fin du goudron et au début de la piste qui monte au Col-Bas. On habite Saint Pons et on avait décidé de faire la descente en vélo. C'est un endroit qu'on connaît fort bien et qu'on maîtrise bien. Donc on gare à cet endroit-là, et on entame notre descente à vélo, qui est assez longue. Tout se passe bien. Et quand on arrive à un des derniers raidillons avant la bergerie de Marc Savornin, Léo, mon fils de 6 ans, me signale « un gros animal ». On était alors dans une pente raide et soutenue, sur un passage technique. J'étais descendu de vélo pour assister Léo dans sa descente. J'étais dos à la pente, Léo était face à moi et il venait vers moi. Donc, dos à la pente, je ne voyais pas ce qu'il y avait derrière moi. Et c'est là que Léo me signale "un gros animal"

derrière moi. Il me dit ça tout juste avant de s'engager. Moi, je n'ai rien vu ni entendu, et je n'y prête donc pas plus d'attention que ça, en me disant aussi que... il avait probablement vu un renard. Je fais surtout attention à la sécurité, et pas trop à ce qu'il vient de m'annoncer. Pas d'affolement, du tout. Après, le grand de 10 ans arrive derrière, lui comme une flèche, on est donc en mouvement, on ne prête pas plus d'attention à tout ça. Cette descente avec le passage technique se passe, on continue, on s'arrête à la bergerie de Marc Savornin. Son troupeau est au pâturage de fin de journée, il doit être environ 19 h, on est bien, on prend le temps, on savoure... et on arrive ensuite à la maison [Saint Pons]. Et alors là, moi, hop, je reprends mon vélo pour récupérer mon camion qui est resté là-haut. Donc, je refais une partie en pédalant, et arrivé à un endroit où on n'est plus sur le chemin, quand on passe par le G.R. en venant de Saint Pons pour aller à la Maison Bellevue, là on traverse des genêts. Sur ce passage là, ça devient compliqué pour la montée en vélo, c'est plus serré et c'est surtout plus raide. Je décide à partir de là de porter mon vélo sur le dos. Donc je suis essoufflé, je suis à pied avec mon vélo dans le dos, et je marche dans la côte. Il était un peu avant 20 h, belle lumière, pas de pénombre, et c'est là que j'ai soudain aperçu cette silhouette, cet animal [point n° 14, Figure 10 et Tableau 1]. On est donc dans un secteur avec des genêts très touffus. Je n'ai pas vu l'animal en entier. Il était à flanc et plus en hauteur que moi. Je vois tout son flanc et son arrière train, mais je ne vois ni son encolure ni sa tête, qui sont masqués par les genêts. Il est arrêté, debout, pas assis. Qu'est-ce qu'il faisait ? Je ne sais pas. En tout cas, même dans cette végétation super dense, je le voyais très bien. A mon avis, il me regardait aussi. Entre lui et moi, il y avait grand maximum 20 mètres. Passé un bref moment d'hésitation, 2 ou 3 secondes, je me dis : peut-être que c'est loup ? La seule chose qui me faisait hésiter, c'était sa couleur noire. Un beau noir charbon. Noir, pas de taches, ni rien. Une belle queue, pas de bleu, pas de poil hirsute, un beau poil, tout tombant, tout brillant, tout lisse. Et de très belle taille, plus grand qu'un Berger allemand ou qu'un Malinois, mais surtout plus massif. Pas du tout le loup gris habituel, un peu efflanqué. Un très bel animal, avec une hauteur au garrot de... comme cette table [74-76 cm]. Et puis, il a continué son chemin et il a disparu. Pas de bruit, rien. Il n'a pas traversé la piste. Il a disparu en reprenant son chemin dans les genêts, à la montée. Il a du bien m'entendre, car je faisais vraiment du bruit. J'étais essoufflé et, avec mon vélo dans le dos, j'étais comme un épouvantail. Mais lui, je ne l'ai pas entendu, ni un bruit à son apparition, ni un bruit à son départ. Et c'est ça, en fait, qui m'a tétanisé ! Parce que ça n'a pas fait de bruit, nulle part, à aucun moment. Alors... je ne suis pas un montagnard, je ne suis pas chasseur, et je ne vais pas souvent en forêt. Mais généralement, quand on voit des chevreuils, des chamois, et tout ça, il y a toujours un peu de bruit, même à grande distance. Il y a des cailloux qui roulent, on entend des branches, ça casse, ça craque. Là, il n'y a pas eu... un seul bruit ! Et c'est pourquoi j'ai commencé à avoir peur, en me disant : j'en ai vu un, est-ce qu'ils sont plusieurs ? Est-ce qu'ils sont là, est-ce qu'ils m'observent ? Est-ce qu'ils sont partis ? Je ne me sentais pas en sécurité.



Une des photos sélectionnées par C. Israël parmi toutes celles proposées par nous quelques jours après l'entretien.



Christophe Israël au cours de son récit (Photo INRA)

En plus, j'étais dans une pente, il me restait du chemin à faire, toujours avec le vélo sur le dos, toujours essoufflé, limite les pieds qui traînent [rire], pas discret du tout, du tout ! Il avait donc eu la possibilité de m'entendre depuis un bon moment, de partir, et de ne pas se faire voir, surtout ! Quand je me suis approché, il est parti, très calmement, pas la queue entre les jambes, rien. Selon moi, il n'avait pas eu peur du tout, et il n'a pas fui. Et tout ça, je l'ai bien vu car, en partant, il n'était pas à l'ombre, ni dans les genêts. Moi j'étais plutôt crevé, sorti du week-end de Pentecôte, sorti d'ici [son auberge, apparemment très prisée], donc 3 jours de folie !... Et il me fallait aller récupérer mon camion, j'en avais encore pour 10 ou 15 minutes de montée. Je n'étais pas encore à la maison Bellevue. Et donc là, je me suis remonté un peu le film, et surtout je me suis rappelé l'annonce que m'avait faite mon fils [Léo], parce que j'étais au même endroit. A 50 mètres près, j'étais pile à l'endroit où mon fils m'avait signalé le "gros animal". Donc, je me suis dit : Léo me l'annonce à la descente, je n'y prête pas attention, et moi je le revois à la montée. Entre le moment où mon fils l'avait vu, où on est descendu, où je suis remonté, il ne s'était pas passé trois quarts d'heure, plutôt une demi-heure. Là, c'est inquiétant ! Donc, je me remets sur le plat, je remonte sur mon vélo, récupérer mon camion en 4^e vitesse. Avant, j'appelle quand même Marc Savornin, en lui disant : "Je ne sais trop ce que j'ai vu, mais juste au-dessus de ta bergerie, avec les brebis dehors, il y a un animal ; c'est gros, c'est noir, ça ne fait pas de bruit... et c'est à 100 mètres à vol d'oiseau de ton troupeau." Et je lui demande aussi : "Est-ce que d'après toi c'est possible, un loup tout noir... est-ce qu'il y en a ici ?" Et il me répond : "Ben oui, apparemment, on en a un dans la meute, il a déjà été vu." Donc, je me dis : maintenant, la question, c'est de voir ce qu'a vu exactement Léo. Je redescends avec le camion à la maison, il devait être un peu après 20 h 45, on s'attendait pour manger, donc les enfants n'étaient pas couchés. J'arrive, et je dis à mon fils : [ton très calme et enjoué] "Au fait, dis donc... Léo, de quelle couleur il était cet animal que tu as vu en descendant ?..." Je ne dis rien d'autre, ni "chien", ni "renard", ni "blaireau", rien du tout !... Et là, du tac au tac, Léo me répond : "Il était noir !" Donc, il ne sait pas ce que j'ai vu, et moi je ne savais pas ce qu'il avait vu. Donc on est deux, et on l'a vu au même endroit. Du coup, j'ai raconté à toute la famille ce que j'avais vu aussi, que j'avais appelé l'éleveur, ce qui s'était passé. Léo n'a pas eu l'air de s'inquiéter. (...) Suite à cette rencontre, des gardes [ONCFS et ONF], envoyés par les éleveurs, sont venus prendre ma déposition. Ils m'ont dit qu'ils avaient eu d'autres témoignages au sujet de ce loup noir, mais ils étaient quand même fort surpris. Ils m'ont dit : "Normalement, ce n'est pas une espèce qui est de par chez nous..." Ils m'ont posé aussi des questions sur la taille de la queue, et tout. J'ai vu qu'ils me prenaient au sérieux. Il y en a même un garde qui m'a laissé

ses coordonnées. C'était une dame [Marie Dorothée Durbec, chef de brigade ONCFS], surprise mais bien à l'écoute. »

Second récit détaillé d'un témoin n'étant ni éleveur ni chasseur, celui de Josiane F., retraitée, résidante au hameau de Saint-Pons (point n° 11, Figure 10 et Tableau 1) : « C'était à la toute fin avril de cette année, dans la semaine. C'était juste après la fonte des neiges. Un jour de grand beau temps. C'était absolument magnifique ! Je me promenais, seule, sur le petit chemin qui va à la cabane Jaubert. J'étais de retour de Fontbelle, là où il y a la source et la petite prairie. J'avais déjà quitté le chemin pour prendre l'autre, celui de La Forestière, mais j'étais encore loin de la Maison [forestière] Bellevue. C'était vers les 5 heures de l'après-midi. Il y avait Flocon avec moi, le chien de Monsieur P., qui nous suit dès qu'on va se promener [border-collie de grande taille, poils longs]. J'arrivais donc, avec Flocon, qui était à un mètre sur la gauche devant moi. Et je vois... j'ai cru que c'était un gros chien, tout noir. Il était haut, à peu près comme ça [90 cm], long et épais, et la tête baissée. Flocon est moitié moins grand. Il était beau, il se portait bien. Il était uniformément noir, sans aucune tâche plus claire. Je n'ai pas bien vu sa tête, puisque qu'il se tenait courbé, mais j'ai très bien vu son flanc qui était tout noir. Il est descendu de la forêt et il a traversé calmement le sentier [largeur 2 à 3 m], toujours tête baissée. Il n'allait pas vite. Il ne courait pas. Ce qui m'a surpris, c'est que, d'habitude, lorsqu'on croise des chiens, ils viennent à notre rencontre en voyant Flocon. Il faut dire que dans la forêt, je rencontre souvent des gens qui promènent leurs chiens. Et ces chiens-là viennent toujours à notre rencontre. Lui, non. Il est descendu du versant gauche, donc un peu au-dessus de moi, il a traversé le sentier, sans temps d'arrêt, et il a replongé calmement au-dessous. Je crois qu'il ne nous a pas vu, ni senti. Moi je l'ai très bien vu, car il était à peine à 20 mètres de nous, au plus. C'était bien dégagé de part et d'autre du sentier, pas de fourrés ni d'arbres. J'ai donc pu observer sa traversée sur une distance totale de 10 ou 15 mètres. Pendant ce temps, Flocon, qui était devant moi, il s'est arrêté, et il a regardé passer la bête, sans bouger et sans broncher. Or, d'habitude, quand je promène avec lui, il court de partout ! S'il rencontre un nouveau chien, qu'il n'a jamais vu..., en général, un nouveau chien, il lui crie dessus ! D'ailleurs, sur le coup, ça m'a rassurée, parce que des fois j'ai peur que les chiens se battent quand ils se rencontrent. C'est aussi pourquoi, cette grosse bête noire, je l'ai très attentivement regardée. Mais il suivait son chemin. Il n'a pas eu d'hésitation. Il avait l'air de connaître. Il n'y avait pas de vent. Tout était très calme et silencieux. Comme je croyais vraiment que c'était un gros chien, je n'ai pas du tout eu peur. Par contre, quand j'ai dépassé l'endroit du sentier où il avait traversé, je me suis dit : c'est quand même bizarre qu'il n'y ait personne avec lui. Ce n'était pas encore la période des vacances, donc je me suis dit : c'est drôle qu'un gros chien comme ça se promène tout seul dans la forêt. Et durant tout le long chemin du retour, je n'ai croisé aucune voiture. Je cherchais à entendre, peut-être un appel, un sifflement, je ne sais pas. Mais... rien. D'ailleurs, ce jour-là, je n'ai croisé personne dans la forêt. Et en arrivant au parking de la Maison forestière, j'ai vu qu'il n'y avait aucune voiture de stationnée. Et ça, ça m'a interpellée. Et puis après je me suis dit : non, tu te fais peur, il n'y a pas de loup noir ! Deux ou trois jours après, j'ai raconté mon histoire à ma fille et à mon beau fils qui connaît bien les loups puisqu'il est agriculteur. Et c'est lui qui m'a dit qu'il y avait des loups noirs. Mais ça, je ne le savais pas ! Heureusement, parce que sinon je me serais paniquée... Pour moi, les loups sont gris. J'aurais vu un loup gris, je ne sais pas ce que j'aurais fait ? Je serais probablement partie en courant. (...) Flocon, depuis ce jour-là, son maître l'attache toute la journée devant la maison. »

« Promenons-nous dans les bois... »

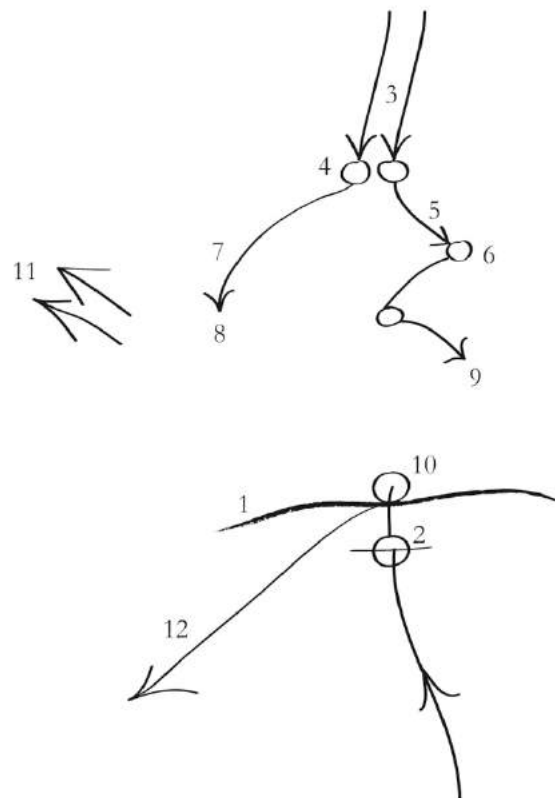
La fréquence de rencontres vécues sur la commune de Seyne par des éleveurs, chasseurs, mais aussi parfois des randonneurs avec ou sans leur chien, n'est pas sans poser question en matière de risque. Christophe Israël, aubergiste, est clair à ce sujet : « Le loup est un bel animal. Il y a ce côté un peu sauvage, et tout. Et moi, je suis partagé entre la beauté de l'animal, son côté sauvage, et après... le citoyen, qui va se promener avec ses enfants. Que ce soit l'hiver où l'été, quand on va se promener, on a envie de voir des chamois, des chevreuils, et tout ça. Moi, j'avais aussi envie de voir un jour... des loups. Et donc, j'étais curieux de ça. Mais c'est vrai que quand on est confronté à une telle rencontre [loup noir], il y a quand même un côté insécurité qui surgit là. Car ce loup, il était relativement proche des maisons [point 14, Figure 10], j'étais avec les enfants, sur une fin de week-end. C'était le week-end de Pentecôte, il avait fait beau, et quand on est monté en fin de journée, on avait croisé du monde, des voitures qui descendaient... à foison ! La forêt, elle avait été brassée et rebrassée tout le week-end, pendant 3 jours et dans tous les sens. C'est vraiment un endroit très fréquenté, y compris le chemin qu'on a pris, qui est accessible aux familles, accessible depuis le bas en voiture classique, pas isolé ou accidenté. Et là-bas, on n'est plus dans un milieu d'élevage, on est dans un milieu de promenade, de loisir. Et pourtant... ce loup, il est apparemment resté à côté du chemin pendant près d'une demi-heure. »

Christophe Israël poursuit : « Et maintenant, je suis partagé entre l'envie d'y retourner pour tenter de le revoir et prendre des photos, parce qu'il faudrait se mettre à l'affût, mieux regarder, et... au contraire, ne surtout plus y retourner, parce qu'on ne sait pas trop ce qu'il pourrait se passer, parce qu'on est quand même super vulnérables ! Donc, j'y vais ou je n'y vais plus ?... Et deux fois depuis, avec les enfants, on est repartis faire du vélo, mais je n'ai pas voulu retourner dans ce coin-là. Parce qu'il y a quand même le doute. Même si on sait que... ben voilà, "le loup n'attaque pas l'Homme", et que... qu'il y a un peu de marge, quand même, mais... il y a le doute. (...) On a un peu tous cette idée en tête de réussir à voir un jour un loup, au loin, sur un alpage. Mais là, on n'était pas du tout sur un alpage ! On était pas loin des maisons, et je le surprends à peine ou, du moins, il aurait eu possibilité de ne pas se faire voir. (...) C'est aussi pour cette raison que j'ai fait mon témoignage par lettre à la Préfète. »

Quant à Josiane F., en dépit de son appétit pour les beaux paysages et la nature, elle nous dit avec regret : « Depuis cette fois-là, je ne suis plus retourné à La Forestière. J'ai peur ! »

Un autre témoignage que nous avons recueilli vient apporter un point de vue complémentaire au sujet du risque. Celui-ci nous conduit en altitude, donc loin des habitations et des prairies à vaches, mais sur des lieux tout aussi fréquentés, si on en croit les topoguides de randonnée à pied ou en VTT, et aussi ceux des amateurs de pêche à la truite dans des lacs d'altitude : les abords du fort de Dormillouse (point n°7, Figure 10 et Tableau 1). Rémi G., artisan charpentier à Seyne et chasseur à l'arc, nous a dit s'être fait approcher d'assez près par deux canidés sub-adultes, l'ayant peut-être confondu avec une proie. Cyril Génin, technicien à la FdC, et qui est également chasseur à l'arc, nous a encouragé à apporter crédit au témoignage de son collègue et ami.

La rencontre s'est déroulée comme suit [voir ci-dessous le croquis réalisé par Rémi G. en cours d'interview, les numéros entre crochets correspondant aux étapes de la rencontre] : « Ça s'est passé un dimanche, mi-octobre de l'année dernière [2014], dans la forêt sous le fort de Dormillouse [alt. 2.505 m]. J'étais dans les tous derniers arbres, à la même altitude que la cabane de Mouriaye [alt. 1.860 m]. Je n'ai qu'une 406, donc je m'étais garé assez bas et j'étais monté à pied. J'étais à la chasse à l'arc. Temps clair, pas de vent et pas de pluie. Donc, j'attendais, à l'affût, qu'il y ait un chevreuil ou un sanglier qui sorte d'un *cougnié* [groupe d'arbres entre deux vallons]. C'était la tombée de la nuit, j'y voyais à peine. Comme rien ne sortait, et aussi qu'il commençait à faire de plus en plus sombre, je descendais de mon affût et je rentrais à ma voiture, toujours en tenant mon arc, et en marchant très discrètement, au cas où... Sur mon retour, après 300 mètres sur le petit sentier qui va à la piste de la cabane de Mouriaye, j'ai quitté ce sentier sur ma droite. Après 30 mètres, il y avait une petite butte face à moi [1]. A peine je passe ma tête de dessus cette butte [2], je vois deux canidés arriver, qui couraient dans ma direction, pas l'un derrière l'autre, mais côte à côte [3]. Je sais qu'un chasseur avait tué un sanglier quelques jours auparavant, mais qu'il n'avait pas retrouvé. La charogne était dans le coin et c'est fort possible qu'ils y allaient. Ils étaient un peu en contrebas de moi, j'étais "à bon vent" [vent de face] et je les ai surpris. Ils ne m'avaient pas senti, sinon on ne se serait jamais vu. On s'est retrouvé face à face, distance environ 50 mètres. Je me suis arrêté, bloqué. De là où j'étais, en partie caché par la butte, et en position baissée, ils ne voyaient que ma tête et peut-être aussi le haut de mon corps. Lorsqu'ils m'ont vu, ils se sont assis d'un coup, toujours côte à côte [4]. Puis celui de droite a commencé à aboyer. Il aboyait de façon continue, comme un jeune chien, saccadé et sur un ton aigu [à notre demande, Rémi G. imite : "Aoue, aoue, aoue !"]. Ce n'était pas du tout un aboiement de chien de chasse. C'était vraiment comme fait la chienne de mon frère, une croisée border bleue merle, ou couleur camouflage, et beauceron. Le second, il est resté muet. Au niveau taille, c'était exactement les deux mêmes. Ils étaient beaucoup plus petits que le gros loup qu'on avait vu quelques jours auparavant [non recensé dans nos enquêtes]. Ils avaient un bon 50 centimètres au garrot. Dressés, environ 80 centimètres au sommet de la tête, et plutôt hauts sur pattes. Au niveau couleur, je ne peux rien dire de précis. Plutôt sombre et assez uniforme. Après, celui de droite s'est mis debout et il a commencé à venir vers moi en faisant des zigzags [5]. L'autre est resté en retrait. Après avoir fait 4 à 5 mètres dans l'une ou l'autre des directions, il s'asseyait un bref instant [6] à chaque virage, il en a fait trois, et toujours en aboyant. Il s'assoie, et puis hop !... il se lève et il repart. Clairement, il venait vers moi. Peut-être qu'il me confondait avec un chevreuil, ou une autre proie. Clairement aussi, il cherchait à capter mon attention. Ses aboiements, c'était pour dire : "Je suis là, regarde-moi !" Et d'ailleurs,



je ne regardais que lui. Mais soudain, j'ai vu du coin de l'œil que celui de gauche avait commencé à s'avancer aussi vers moi, plus lentement et sans s'arrêter. Il s'était aplati sur ses pattes, il rampait un peu, et il faisait une sorte de boucle par la gauche pour me contourner à l'opposé du premier [7]. Quand ils sont arrivés à environ 25 mètres de moi [8 & 9], et en étant alors à 15 ou 20 mètres l'un de l'autre, celui de droite en était à son troisième zigzag, je n'ai pas laissé faire ça plus longtemps. Je me suis dressé bien comme il faut au sommet de la butte [Rémi G. mesure 1 m 86 de haut et pèse 100 kg], et je me suis avancé en criant "Ho !" très fort [10]. Aussitôt, celui qui faisait des zigzags sur ma droite a filé à fond vers la gauche, en passant face à moi. Il a entraîné avec lui celui qui était sur ma gauche. Tous les deux ont couru vers le bas, et de nouveau côte-à-côte [11], en direction de la piste qu'il y avait plus loin sur ma gauche. Mais tout ça, ça a été rapide. Ça a duré au total moins de 2 minutes, c'est sûr. Après, je suis descendu [12], en regardant aussi derrière moi et en éclairant de partout avec ma lampe que j'avais sortie de mon sac à dos. »

Récit et croquis terminés, Rémi Guérin poursuit : « En descendant, je me suis repassé le film de ce que j'avais vécu et je me suis dit : "Quand même, si c'était deux chiens... ils ont eu une attitude vraiment très bizarre." Mais surtout, je n'étais pas trop tranquille. Pendant toute cette rencontre, j'avais gardé mon arc dans les mains, mais ça ne m'est même pas venu à l'idée de m'en servir. Parce qu'au début, n'ayant vraiment pas l'habitude de croiser des loups, je ne pensais pas que c'était des loups. Après, qu'est-ce que j'aurais pu faire ? Il n'y avait aucun arbre autour de moi. A la course, ils m'auraient rattrapé, c'est sûr ! Vu la vitesse avec laquelle ils sont partis. J'aurais pu essayer de les taper avec mon arc, mais bon... c'était la tombée de la nuit et je n'y voyais plus assez clair. Là, aujourd'hui, je ne peux pas dire à coup sûr que c'était des loups, mais par contre je sais qu'un chien de chasse ne fait pas ça. Quand ils sont deux, ils se mettent à aboyer tous les deux. Les chiens de chasse, égarés ou non, ils sont le plus souvent craintifs et surtout ils ne viennent pas comme ça sur quelqu'un qu'ils ne connaissent pas. Les zigzags, avec ces arrêts assis, ça m'a plutôt fait plus penser à un comportement de Border-collie qui rabat un troupeau. Je pense donc plus avoir eu affaire à deux jeunes loups qu'à des chiens, mais je ne peux pas le certifier. Au retour, je l'ai aussitôt raconté à mon collègue, chasseur à l'arc, Jean R., puis aussi à tous les autres chasseurs de Seyne que je connais. Ils m'ont tous confirmé que personne d'ici n'a des chiens de ce format-là, et qu'aucun berger ou bergère n'a signalé avoir perdu ses chiens. Je l'ai dit aussi au garde ONF, dans l'Ubaye, quand on a fait un comptage au coq de bruyère. Mais c'est la première fois que je fais ce dessin-là, et que je raconte avec tous ces détails. »

En matière de risque, le principal concerné est bien entendu le Maire, en l'occurrence ici Francis Hermitte. Ce dernier nous dit : « Des propos du genre : "On ne veut plus aller dans la Forestière !", j'en ai clairement entendus. Je l'entends même assez souvent au cours d'une conversation avec des gens qui, même sans avoir encore vu de loups, me disent : "Moi, j'aurais peur pour mes enfants !" Et je vous précise que ça n'a pas été majoré depuis l'histoire de juillet [événement survenu avec Romain et Benjamin Ferrand, voir au chapitre suivant]. (...) Des gens qui me disent que le comportement du loup changeait, qu'il se rapprochait des maisons, moi je les crois. Selon un de mes employés municipaux, des loups auraient été vus régulièrement du côté des poubelles. Je veux bien le croire aussi. Pour ma part, je ne crois pas qu'ils s'attaquent aussi aux êtres humains, mais c'est vrai qu'ils se rapprochent plus des maisons. (...) Pour les randonneurs, au jour où nous sommes, je ne crois pas que ça représente un quelconque risque. A la limite, dans La Forestière, je suis chasseur, j'ai des petits chiens de chasse, et je me demande si ce n'est pas eux qui vont se faire manger par le loup ! Ça oui, je me le demande ! (...) Mais cette question du risque va quand

même se poser un jour. Parce que, certains jours, il y a plus de monde dans La Forestière que dans la rue ici [au centre-ville de Seyne]. Là... on va peut-être se poser la question, dans les années qui viennent, la question de l'inquiétude des gens. On pourrait le faire, par exemple, en faisant des comptages de voitures. Mais c'est vrai que la question se posera vraisemblablement à un moment donné. »



L'affaire des fils Ferrand

Samedi 6 juin 2015, le journal La Provence met en ligne une brève intitulée : « Alpes : un adolescent attaqué par des loups. » Elle résume en quelques mots le témoignage d'un fils d'éleveur de Seyne (bovins allaitants, habitation et étables au hameau de Saint Antoine), Romain Ferrand, 16 ans. Les détails sont annoncés à paraître le lendemain dans le journal papier. En quelques jours, ce fait divers a un retentissement médiatique, non seulement national mais aussi international, et toujours dans le registre dramatique d'une première attaque de loups sur un humain en France.

Dès le 6 juin également, D!CI-Radio (régionale des Alpes du sud) diffuse une interview (3'50) de Jean-Luc Ferrand⁶, père de Romain et de Benjamin, frère aîné, 20 ans. Le père était absent de la ferme lors de l'événement déclaré par ses deux fils, car en tournée de livraison dans les Bouches-du-Rhône. Voici l'essentiel de cette interview :

« [Mes deux fils] sont intervenus sur le troupeau à minuit, puisque les vaches étaient effrayées, ça beuglait dans tous les sens. (...) Au moment où ils sont intervenus, ils n'arrivaient pas à voir exactement ce qui se passait dans le noir. Mon fils [Benjamin] qui a le permis de chasse, et un fusil avec lui, décide d'approcher le tracteur, puisque c'était à seulement 50 mètres de l'exploitation. Il est monté sur le talus pour éclairer le champ avec le tracteur. Il avait laissé le fusil à mon autre fils [Romain], qui a 16 ans. Et en fait, les loups se sont détournés des bovins et ils sont carrément venus vers lui [Romain], mais pas en trotinant, à une allure très très rapide, comme s'ils couraient un gibier. Il a tiré vraiment au hasard sur la meute, pour essayer de s'en sortir. Et donc les loups se sont arrêtés, et ils ont rebroussé chemin, mais entre 5 et 10 mètres de lui. (...) Sans arme, je pense qu'il serait peut-être arrivé quelque chose de dramatique. Si le coup n'était pas parti, je n'imagine même pas ce qui aurait pu se passer. Car ces loups, ils n'arrivaient pas sur lui en trotinant. Ils arrivaient à une allure comme s'ils couraient un gibier. Six loups face à lui et trois qui l'ont contourné. (...) On parle de plus de 9 loups, puisqu'il y en avait 13 la semaine dernière, dont 4 louveteaux qu'on avait estimé à 3 ou 4 mois d'âge, entre la taille d'un chien épagneul et celle d'un renard. C'est complètement anormal, puisque dans une meute les louveteaux sont en principe en train de naître à cette période-ci. (...) On a prévenu ensuite tous les gens qu'on pouvait : l'Office national de la chasse, la Préfecture... tous les gens qu'on avait les moyens d'interpeller. Ils nous ont tous promis que... N'empêche, moi, j'ai failli perdre un de mes fils ! (...) La semaine d'avant, mon troupeau a chargé sur mes enfants, tellement qu'il était affolé. On est complètement désespérés. On ne peut plus vivre dans ces conditions-là. Ce n'est plus la vie du troupeau, c'est aussi la nôtre. On ne peut plus accepter ça. (...) Mon grand [fils] de 20 ans, il prend mieux ça. Mais mon fils de 16 ans, il est assez traumatisé pour le moment. Il a du mal à en parler. Même quand on a déposé plainte contre X à la gendarmerie, il a eu beaucoup de mal à parler, à expliquer ce qui s'était passé. Il est choqué. »

⁶ A écouter sur : <http://www.dici.fr/actu/2015/06/06/seyne-les-alpes-la-colere-et-lemotion-de-jean-luc-jai-failli-perdre-mon-fils-de-16-ans-attaque-par-9-604145>

Déferlante médiatique... avec mise en doute des témoins

Entre le dimanche 7 et le jeudi 11 juin 2015, nous avons recensé 54 publications de presse sur le sujet, émissions de télévision et interviews radio, la plupart d'échelle nationale. TF1, BFM-TV, France2, France3, France info, Europe 1, RTL et d'autres relatent l'affaire. Côté presse écrite, les premiers à réagir après La Provence sont Le Figaro, France soir, Le Parisien et Le Monde, suivis par Valeurs actuelles, L'Express, L'Obs et Le Point. À l'international, plusieurs médias s'y intéressent également, parmi lesquels The Telegraph (UK), et l'Expressen (Suède). Le titre choisi généralement est « Un adolescent attaqué [variantes : « menacé, encerclé »] par des loups. » avec, tel ci-dessous, des guillemets :

The Telegraph

Home	Video	News	World	Sport	Business	Money	Comment	Culture	Travel	Life	W
USA	Asia	China	Europe	Middle East	Australasia	Africa	South America	Central Asia			
France	Francois Hollande	Germany	Angela Merkel	Russia	Vladimir Putin	Greece	Spain				

HOME » NEWS » WORLD NEWS » EUROPE » FRANCE

French farmer's son left terrified after 'wolf attack'

A 16-year old from southeastern France says he got the "fright of my life" after being surrounded by a pack of nine wolves who only fled when he fired into the air

Presque aussitôt, le témoignage des Ferrand est mis en doute. Dès lundi 8 juin, Le Monde publie sur le blog d'Audrey Garric un article intitulé : « Les loups attaquent-ils encore les enfants ? » Une série d'experts y sont conviés pour dire à quel point ces déclarations leur paraissaient peu crédibles, les cas d'attaques de loups sur des humains ayant été très rares au cours du XX^e siècle. Après un résumé des événements que La Provence a décrits la veille, l'article présente ce qui, internationalement, est connu des loups anthropophages, et donne la parole à Jean-François Darmstaedter, au titre de l'association FERUS dont il est secrétaire général : « On est très étonnés par cette histoire qui présente beaucoup d'incohérences. (...) Cela ressemble à un coup monté. ». Parmi les incohérences : le fait d'avoir compté 9 loups adultes, alors que les meutes dépassent rarement en France l'effectif de 6 à 7, ainsi que la présence de louveteaux à une période où les louves sont plus habituellement en train de mettre bas. Une ethnozoologue, Geneviève Carbone, assure quant à elle : « Les loups ne s'approchent pas des villages et sont invisibles la plupart du temps. » Enfin, Jean-Marc Moriceau, Professeur d'histoire à l'Université de Caen, nuance : « On n'a pas le droit d'affirmer que le loup ne s'en prend jamais à l'homme, qu'il s'agit de légendes. Les cas d'attaques récentes existent. Mais elles ne surviennent que très rarement et dans des conditions très particulières. »

D'autres médias présentent également les Ferrand comme de probables affabulateurs. Sur son site internet, L'Obs titre le 8 juin : « Le garçon qui criait aux loups », et le chapô souligne que : « [son] récit laisse perplexe chez ses voisins. » Nice Matin écrit le même jour : « Le père de l'ado de Seyne-les-Alpes, Jean-Luc Ferrand, raconte à La Provence que "les loups rôdent depuis des mois" non loin de sa maison. Oui mais voilà : selon France Info, de fortes tensions sont apparues, dans le village, entre opposants et partisans du canidé. Certains se demandent même si l'affaire

n'a pas été montée de toutes pièces... » Quant à L'Union (de Reims), il annonce en titre « Un scénario peu crédible ». Ce journal se fonde sur l'expertise d'Anne Frézard, spécialiste des loups dans un parc animalier des Ardennes : « (...) Je ne suis pas en train de vous dire que les loups n'approchent pas les hommes ou les habitations, de tels comportements ont été observés en Bulgarie, par exemple, mais c'est la faim qui les y pousse. Ils ne prennent pas ces risques pour le simple plaisir de défier l'Homme, qui est considéré comme un risque, d'autant qu'ils ont de quoi manger dans ces montagnes. Les loups n'aiment pas l'inconnu, ils ne surgissent pas de nulle part, bien souvent ils reconnaissent beaucoup les lieux pendant une dizaine de jours avant de passer à l'action ». À son tour, L'Union conclut par : « On peut donc légitimement penser qu'il s'agit d'une histoire montée de toutes pièces pour alerter les autorités sur cette menace. » Nice-Provence-info n'est pas en reste, avec un : « Le père de l'adolescent jure, lui, avoir vu un grand loup tout noir. Bref, c'est à qui dans la famille y va de son meilleur témoignage, concours de racontars... »

La plupart des télévisions et radios choisissent de relater plus sobrement les témoignages des Ferrand (« Romain affirme que... » ; « Son père confirme... »), sans beaucoup de commentaires ni surenchère dans la dramatisation. Toutefois, le journaliste de France info démarre son sujet (1'10) par un fracassant : « Romain a été encerclé par 13 loups, 9 adultes et 4 petits ; son frère Benjamin nous raconte (...) » et il le conclut par : « Dans ce village, où les tensions sont extrêmement fortes entre les anti- et les pro-loup, certains se demandent si cette information n'est pas montée de toutes pièces pour faire bouger les autorités. Les Ferrand, eux, sont catégoriques. Benjamin affirme d'ailleurs que son jeune frère est encore sous le choc. »

Assez en solitaire, Médiapart pointe, le 10 juin, le dénigrement dont les témoins sont l'objet. Dans un long article sur son blog, la journaliste Françoise Degert rapproche ce processus de ce que l'on sait de l'habitation des loups envers les humains : « (...) Le problème est que cette affaire anéantit brutalement des décennies de propagande présentant le loup comme un animal craintif qui ne s'approche pas des humains. Il fallait d'urgence réactiver la fabrique de l'opinion. Quelques médias de presse écrite et télévisée sont venus à la rescousse en faisant passer le "jeune garçon de seize ans..." pour un affabulateur. (...) "Des voisins se demandent toutefois s'il ne s'agit pas d'une histoire pour alerter les autorités." Quels voisins ? L'essentiel est de discréditer. (...) »

Encerclé par les loups ...et les médias

Dès notre première visite à la famille Ferrand, samedi 13 juin (voir chapitre introductif), ils nous avaient précisé n'avoir alerté sur le champ que le correspondant local de La Provence, leur quotidien régional. Ils n'avaient pas imaginé se faire submerger ensuite et à ce point par d'autres médias. Romain Ferrand nous a dit : « On a juste appelé le gars de La Provence qu'on connaît bien. C'est sorti samedi dans le journal. Et après, on n'a plus appelé personne, hein ! Mais on a eu... [ton sidéré] 17 appels de journalistes ! 17 !?... On peut le dire, puisqu'on les a comptés. (...) Ça s'enchaînait parfois toutes les quarts d'heure, avec une équipe dans le pré avec Benjamin et moi, une autre qui attendait devant la maison, et encore un journaliste qui était au téléphone avec mon père. C'était incroyable ! Et il nous fallait tout le temps répéter, répéter, et répéter la même chose. (...) Ils ont tous fait les mêmes vidéos ! En haut, dans le pré. Tout pareil. Et il fallait que je fasse comme ça avec mon bras, pour bien montrer d'où ils étaient venus... les loups. Que je tende bien le bras, plutôt comme ça que comme ça. Je commençais vraiment à... en avoir marre ! »



En juillet, au cours de notre enquête, nous avons visionné sur internet tous les reportages télévisés, et écouté toutes les interviews radiodiffusées, la plupart étant encore disponibles dans les archives de chacun des médias à la date où nous publions ce rapport. Il nous apparaît clairement qu'il s'agit simplement de trois personnes dont chacune s'exprime dans l'urgence sur la situation de crise que vit leur famille. Malgré le sentiment pénible de répétition que ressent Romain, il n'y a pas trace de plan de communication, ni d'éléments de langage : son grand-frère, son père et lui-même n'ont pas convenu de ce qu'il y avait à dire aux médias, ni surtout des mots pour le dire.

Les descriptions du déroulé de l'attaque affecteront le crédit accordé aux déclarations des Ferrand. Deux exemples le montrent. Le premier concerne Romain face aux loups. Dans sa toute première interview à DICI-Radio, celle dont nous avons retranscrit l'essentiel ci-dessus, le père, Jean-Luc Ferrand, décrit : « [les loups] sont venus vers Romain à une allure très très rapide, comme s'ils couraient un gibier. Six loups face à lui et trois qui l'ont contourné. » Plusieurs médias ont donc titré : « Un adolescent encerclé par les loups. » C'était là une image particulièrement forte, qui s'apparente à celle des proies, bison, cerf ou autre, cernées par une meute avant mise à mort. Était-ce un choix journalistique, visant à dramatiser plus encore l'évènement ? Il s'avère que Romain avait lui-même utilisé le mot « encerclé » auprès de plusieurs médias, dont La Provence vidéo (« ils m'avaient totalement encerclé ») et TF1 (« ils m'avaient pratiquement encerclé »). Il avait dit s'être fait « contourner » sur France télévision, et « attaquer » sur BFM.

Second exemple, celui des quatre louveteaux. Plusieurs médias ont dit que Romain avait été attaqué par 13 loups, ce qui est un effectif tout à fait exceptionnel en Europe lorsqu'on parle de loups adultes. Jean-Luc Ferrand avait pourtant précisé (voir notamment sa première interview, retranscrite ci-dessus) : « On parle de plus de 9 loups, puisqu'il y en avait 13 la semaine dernière, dont 4 louveteaux (...) ». De leur côté, Benjamin et Romain avaient à chaque fois déclaré : « On a aussi vu (variante : « entendu ») des louveteaux », mais sans toutefois les impliquer lors de l'attaque du 5 juin à minuit déclarée par Romain.

Impréparation, y compris et simplement à devoir s'exprimer en quelques minutes face à des équipes de journalistes munis de caméra et micro sur perche. Souci de relater l'évènement avec assez de détails afin d'être le plus concret et convaincant possible. Le tout de façon répétée et entre 12 et 72 heures seulement après l'évènement. Tout ceci a conduit à une série de déclarations avec quelques variations de contenu et avec un vocabulaire parfois mal assuré. Par contre, une chose apparaît certaine pour quiconque visionnerait cette répétition de récits : ce n'est pas là une forme de récitation, dont le contenu aurait été préalablement élaboré en famille.

Nos entretiens avec les protagonistes de l'évènement

Le samedi 20 juin, donc 15 jours après l'évènement déclaré, et 7 jours après notre première visite à la famille Ferrand, nous avons pu mener un entretien approfondi d'une heure et demie avec Romain, principal protagoniste. Romain étant mineur, nous avons bien entendu obtenu l'accord préalable de ses parents. Nous avons mené ensuite, et séparément, un second entretien avec Benjamin, son frère de 20 ans, également protagoniste de l'évènement. Enfin, plusieurs jours après, nous avons aussi entendu leur père, Jean-Luc, absent de la ferme lors de l'évènement car en tournée de livraison.

Au sortir de notre première revue des médias ayant relaté l'affaire (voir ci-dessus), nous désirions interroger à notre tour et à notre manière, qui n'est pas celle d'un média d'information, les deux protagonistes directs : Romain et Benjamin. Juste avant l'entretien, Romain nous était apparu très préoccupé. Il était visiblement encore choqué par l'évènement, mais il l'était aussi par ce qui s'en était suivi : le discrédit public jeté sur lui, son frère, et plus généralement sa famille, suite à leurs déclarations à la presse. Lorsqu'on ne s'y est pas préparé, se faire traiter d'affabulateur par des médias nationaux n'est pas facile à vivre, d'autant plus quand on a 16 ans et qu'on est scolarisé.

Pour la conduite de nos entretiens, nous avons ainsi à faire bien attention à ne nous comporter, ni en avocats, ni en procureurs. Nous étions des chercheurs, désireux de prendre le temps de dérouler à nouveau, cette fois-très calmement, le contexte ainsi que chacun des faits. L'entretien avec Romain a été conduit par Michel Meuret, plus entraîné à la technique de l'entretien compréhensif, Laurent Garde prenant des notes, en l'absence de toute autre personne. Les entretiens ont été enregistrés et celui avec Romain a été retranscrit en intégralité.

L'entretien avec Romain s'est déroulé dans l'une des pièces à l'étage de la maison familiale, celui avec Benjamin dans une autre maison du hameau de Saint-Antoine. Dans la foulée, nous nous sommes rendu avec Benjamin sur le terrain afin de dresser, à partir d'une photographie aérienne récente, une cartographie précise et métrée des lieux de l'évènement. Après nos retranscriptions (près de 40 pages pour l'entretien avec Romain), tous deux nous ont donné plein accord pour que nos résultats soient édités sous forme d'un compte-rendu conjoint, type procès-verbal, accompagné d'une carte précise des lieux. Le 9 juillet 2015, Jean-Luc Ferrand a validé à son tour le compte-rendu de l'évènement relaté par ses fils, ainsi que la carte.

Nous avons choisi de conserver ci-après la forme personnalisée du tout premier entretien, celui conduit avec Romain. Les numéros en gras (**X**) renvoient aux repères établis sur le terrain avec son frère Benjamin, puis reportés avec Romain et Benjamin sur photo aérienne (Figure 18, page 99).

Compte-rendu de l'événement

« Ce vendredi-là [5 juin 2015], à minuit, je regardais la télévision dans ma partie de chambre (1) au premier étage, dont la fenêtre donne sur la montagne. Mon grand frère Benjamin [20 ans], qui occupe la partie de chambre à côté, n'était pas là. Il était en réunion à la caserne des pompiers [de Seyne]. Ma mère dormait dans sa chambre en bas, ainsi que mes trois autres petits frères. Mon père était absent, car il était parti pour deux jours et avec mon frère Maxime [12 ans] vendre sur le marché d'Aubagne⁷ et aussi faire ses livraisons aux alentours. Ce sont des livraisons très importantes pour nous. Comme il avait fait très chaud dans la journée, et qu'il n'y avait pas eu d'orage du soir, tous nos fenêtres et velux étaient grand ouverts pour aérer et rafraîchir la maison. Dans ces conditions, on entend tout ce qui se passe à l'intérieur, mais aussi aux abords.

Par-dessus le son de la télévision, j'ai d'abord entendu aboyer les chiens⁸ de notre chenil (2). J'ai baissé à fond le son de la télé pour écouter, et j'ai alors aussi entendu les vaches beugler⁹. Comme elles ne font jamais ça, surtout la nuit, je me suis dit : "Je ne sais pas ce qu'il leur prend, il y a un problème ?" Après une ou 2 minutes, les vaches continuaient à beugler, et les chiens continuaient aussi à aboyer très fort, tous ensemble et sans arrêter, ce qu'ils font très rarement, et surtout jamais aussi longtemps. Le [chien] beagle aboyait vraiment très très fort, comme s'il menait un gibier. Les vaches beuglaient comme quand on leur enlève leur veau. C'est un cri long, qui est reconnaissable car très particulier.

Comme ça n'arrêtait pas, j'ai enfilé un pantalon et des chaussettes, j'ai saisi mes béquilles et je suis descendu au rez-de-chaussée. Je n'ai mis que ma chaussure gauche, car ces jours-là je ne parvenais toujours pas à mettre une chaussure droite du fait de mon inflammation et douleur aux orteils droits.

Je suis sorti sur la terrasse (3), car on entend beaucoup moins bien depuis le salon et la cuisine. Ma mère [Laurence], qui m'avait entendu descendre les escaliers, est sortie de sa chambre et elle m'a dit : "Quand même, appelle Benjamin !" Par chance, à peine je commençais à téléphoner à Benjamin qu'il était de retour avec sa voiture et qu'il se garait devant la maison.

Le temps que Benjamin sorte de sa voiture et arrive, j'avais déjà pris les cartouches et le fusil. On a repris la voiture de Benjamin et on est monté jusqu'à la stabulation [étable]. On a garé devant l'étable, en bas du pré (4). On a laissé tourner le moteur, les phares allumés, et on a aussi claqué fort les portières. On a allumé les lumières des deux bâtiments d'élevage. Ça éclairait un peu le bas du pré, mais nous, à pied et à la montée, on n'y voyait pas plus clair pour autant.

On a commencé à monter, côte à côte, par le talus (5). Moi j'étais avec une seule chaussure, mes béquilles, et une petite lampe à dynamo que j'avais pris en passant dans la voiture et mise dans ma poche, éteinte. Benjamin avait une plus grosse lampe et il tenait le fusil¹⁰. En montant, on parlait fort et Benjamin a chargé le fusil. Ça a fait un gros "clac". Arrivés au-dessus du talus (6), à peine à 30 mètres de la stabulation, de là où on voit tout le pré de bas en haut, Benjamin a commencé à balayer avec sa lampe et c'est là qu'on vu les veaux et les vaches, puis les yeux.

⁷ Bouches-du-Rhône, à plus de 2 heures de route.

⁸ Au nombre de 6.

⁹ Lot composé de : 4 mères, leurs 4 veaux, 1 vache sans veau et 2 génisses d'un an, au pâturage dans le pré de droite juste au-dessus de l'étable.

¹⁰ Fusil Brno Mixte 12/7x65R.



Figure 18 - Carte dressée avec Romain et Benjamin Ferrand au sujet de de l'événement survenu le 5 juin 2015 à minuit sur les prés du hameau de Saint-Antoine (Seyne-les-Alpes). Les numéros sont ceux de leur procès-verbal relatant la chronologie de l'évènement - Photo aérienne IGN-CRIGE PACA 2012.

Les vaches s'étaient toutes regroupées (7) avec leurs veaux, y compris celle qui n'avait pas de veau, en lisière du bosquet d'arbres sur la droite et juste au-dessus du fil du bas¹¹ (8). On a vu les yeux (9) sous le fil du haut (10), le haut du pré avec les barbelés étant environ 20 à 30 mètres au-dessus (11).

Je me souviens qu'à ce moment-là, on a vu avec la lampe 2 ou 3 paires d'yeux. Les vaches étaient toutes avec le museau en l'air, elles regardaient de tous les côtés et on les entendait souffler. Elles ne beuglaient plus.

Benjamin m'a dit : "Tiens, prends le fusil et la lampe, je vais vite chercher le tracteur !". Avec le tracteur¹², il pouvait bien éclairer tout le pré et voir ce que c'était que ces yeux. Comme je ne pouvais pas tenir à la fois le fusil, la lampe et mes béquilles, j'ai lâché mes béquilles dans l'herbe et je me suis maintenu en équilibre sur le pied gauche et le talon droit. Comme ça, en projetant mon poids sur la jambe gauche, je peux tenir debout, mais je ne peux pas me déplacer, sauf à cloche-pied. Je tenais le fusil à deux mains, avec la lampe [modèle tubulaire] calée avec ma main gauche le long de la crosse. Je suis droitier.

Pendant que Benjamin redescendait chercher le tracteur garé devant l'étable (12), j'ai épaulé le fusil et je balayais donc aussi le pré avec la lampe que je tenais en même temps. Et c'est là que j'ai vu à nouveau des yeux, mais cette fois plus nombreux, 5 ou 6 paires d'yeux. Surtout, ils m'arrivaient dessus très vite en venant de ma droite (13) et en étant déjà plus bas que les vaches et les veaux. Il y avait aussi 3 paires d'yeux qui descendaient plus lentement par la gauche (14), du côté du vallon. Je me suis alors surtout occupé du groupe de 5 ou 6 qui arrivaient très vite par la droite, et je ne me suis plus occupé des 3 autres sur la gauche et qui étaient plus lents et plus haut. Ceux de droite m'arrivaient dessus vraiment très vite, car le temps que je me dise "c'est moi qu'ils attaquent !?", ils n'étaient plus qu'à 10 ou 15 mètres de moi (15). C'est à ce moment-là que j'ai tiré un coup de fusil en direction de ce groupe. En même temps que je tire, Benjamin arrivait en haut du talus avec le tracteur et tous les phares allumés (16). C'est là que j'ai bien vu que c'était des loups et je me suis mis à gueuler.

Entre le coup de feu, ce que j'ai gueulé, et le tracteur qui arrivait derrière, ça les a fait fuir. Les 5 ou 6 sont repartis sur ma droite (17), vers le petit bois qui est à côté du champ de droite. Et ce n'est qu'à ce moment-là que j'ai revu les 3 autres, qui n'étaient plus qu'à 20 ou 30 mètres de moi (18), mais qui remontaient alors aussi, tout droit vers le haut du pré.

Benjamin est arrivé à ma hauteur avec le tracteur. Toujours sans mes béquilles et en équilibre sur ma jambe gauche, je n'avais pas bougé d'un mètre. J'ai fait signe à Benjamin par où partaient les deux groupes, mais il a juste vu des ombres qui filaient. Si je ne lui avais pas dit ensuite, il n'aurait pas su que c'était des loups.

Je suis monté dans le tracteur avec Benjamin et on a passé au moins 20 minutes à balayer soigneusement le pré avec les phares. On a aussi bien regardé les vaches et les veaux, pour voir s'il y en avait de blessés. À un moment, on est descendu du tracteur parce qu'il y avait une vache qu'on avait du mal à voir. Mais à peine passé à pied le fil [du bas], toutes les vaches ont commencé à nous charger, surtout celle qui n'avait pas de veau. On ne pouvait pas les approcher, et on est vite remonté dans le tracteur car on a vu qu'elles étaient toutes devenues "folles". Elles

¹¹ L'herbe du pré est distribuée de manière rationnée, avec un fil du haut déplacé chaque jour pour offrir de l'herbe neuve vers le haut, et un fil du bas également remonté de temps à autre afin de privilégier la repousse d'herbe.

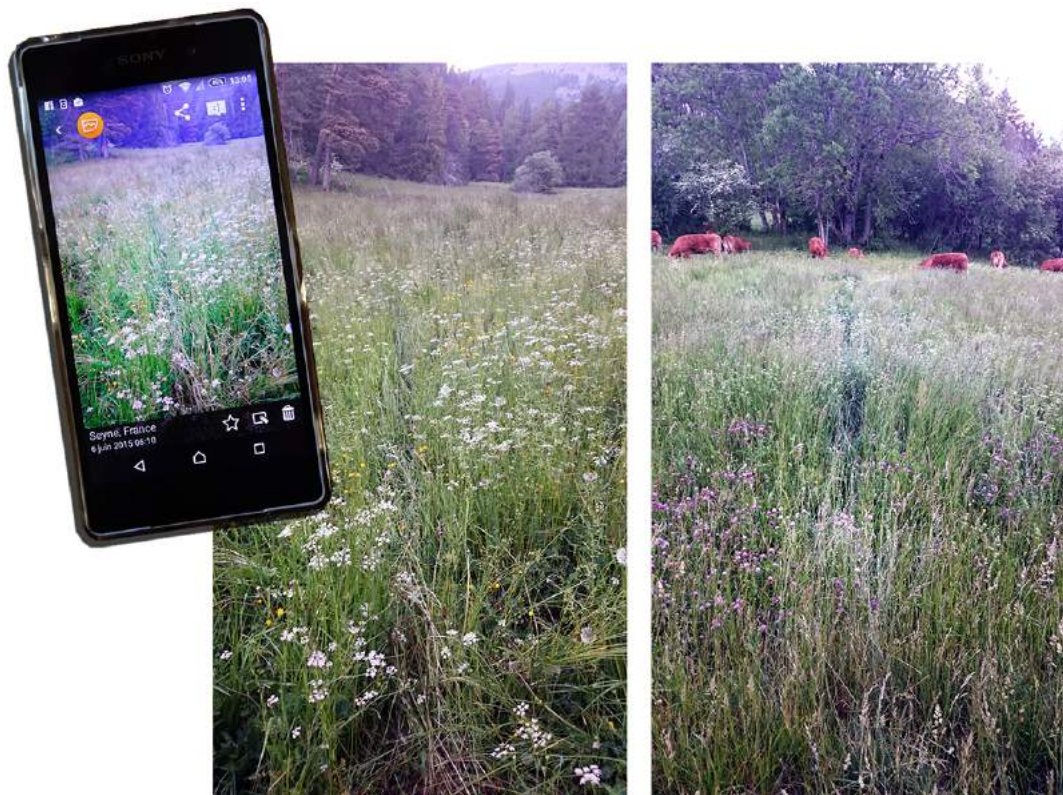
¹² New Holland, 100 CV

regardaient partout, certaines couraient à fond sur 10 ou 15 mètres, puis revenaient, et toutes faisaient des bonds abominables. Il n'était même pas envisageable de les rentrer à l'étable.

On est alors redescendus avec le tracteur jusqu'à la maison, surtout pour rassurer notre mère. Elle avait entendu le coup de feu et elle avait vraiment eu peur. Après, elle avait vu qu'on était tous les deux avec le tracteur et ça l'avait rassurée. Par contre, elle n'avait rien vu d'autre. On a bu un café à la maison et on est remonté, toujours en tracteur, pour continuer à balayer le pré avec les phares, cela pendant une bonne heure. Puis on est revenu se coucher.

On n'a pas trop réussi à dormir, et on s'est relevé vers 4 heures et demi pour retourner se poster avec le fusil et avant le lever du jour, au cas où ces loups reviendraient. On a vu que les vaches étaient plus tranquilles. Mais par contre, elles étaient bizarres : elles n'avaient visiblement pas du tout envie de nous voir.

On est resté postés très discrètement jusqu'à 6 heures, d'abord dans le noir complet, derrière un buisson du vallon (19). On n'y a été qu'à deux, Benjamin et moi, sans demander de renfort, parce qu'on s'était dit : "Moins on est, mieux c'est, parce que s'ils nous sentent, on ne les verra pas." On voulait être prêts au lever du jour. Mais ils ne sont pas revenus, et les chiens sont restés muets. À 6 heures, donc lorsqu'il faisait déjà bien clair, on a cherché s'il y avait des traces entre le fil du haut (10) et le haut de parc (11). On a trouvé de grosses *chalayes* [traces linéaires de passages d'animaux dans l'herbe haute, non encore broutée par les vaches] dans le sens de la pente et aussi des plaques d'herbe aplatie juste au-dessus du fil du haut (10). Benjamin a pris des photos avec son téléphone [voir photos ci-dessous].



Photos de *chalayes*, traces de passages récents d'animaux, ni des chevreuils ni des sangliers, prises par Benjamin Ferrand le 6 juin 2015 à 6 h 10 et aux niveaux des points 10 et 11 de la carte Figure 18.

Ensuite, on est rentré à la maison et on a appelé notre père [qui était à Gardanne] un peu avant 7 heures pour le prévenir. Il avait ses livraisons à faire jusqu'à dimanche et on a décidé ensemble qu'il n'était pas vraiment nécessaire qu'il revienne immédiatement. Par contre, c'est lui qui nous a dit tout ce qu'on avait à faire. On a d'abord appelé le secrétariat de la Préfecture, puis l'Office qui nous a envoyé des gardes-chasse l'après-midi. Après, en fin de matinée, on a aussi été à la Gendarmerie. Les gardes, c'est Benjamin et René [oncle et voisin] qui les ont accompagnés, pas moi. C'est mon père qui a appelé Gilbert [Mathieu], le journaliste de La Provence qu'on connaît. Les vaches, veaux et génisses, on les a laissés dans ce pré pour la journée, mais tous les soirs on les rentrait à la stabulation. Après, on a fait le petit parc juste sous la maison, et on les y a déplacés [voir photo ci-dessous], question d'encre plus les rassurer, et nous aussi. »



Deux des mères et leurs veaux Limousins rapatriés par les Ferrand sous leur maison, et à côté de celles des voisins, suite de l'événement survenu chez eux le 5 juin à minuit (Photo INRA du 13 juin 2015)

La 9^e rencontre en un mois sur ces mêmes prés

Dans les jours ayant suivis ces deux entretiens, nous avons réuni la famille Ferrand (Jean-Luc et Laurence, ainsi que leurs trois fils plus âgés : Benjamin, Romain et Maxime) afin de nous faire décrire avec tous les détails possibles la chronologie de leurs contacts en mai et juin 2015 avec des loups sur les prairies jouxtant leurs bâtiments d'élevage. Il s'avère que, dans la nuit du 6 au 7 juin, date de l'événement survenu avec Romain et Benjamin, il s'agissait de la 9^e rencontre avec des loups sur ces mêmes prés (Figure 19).

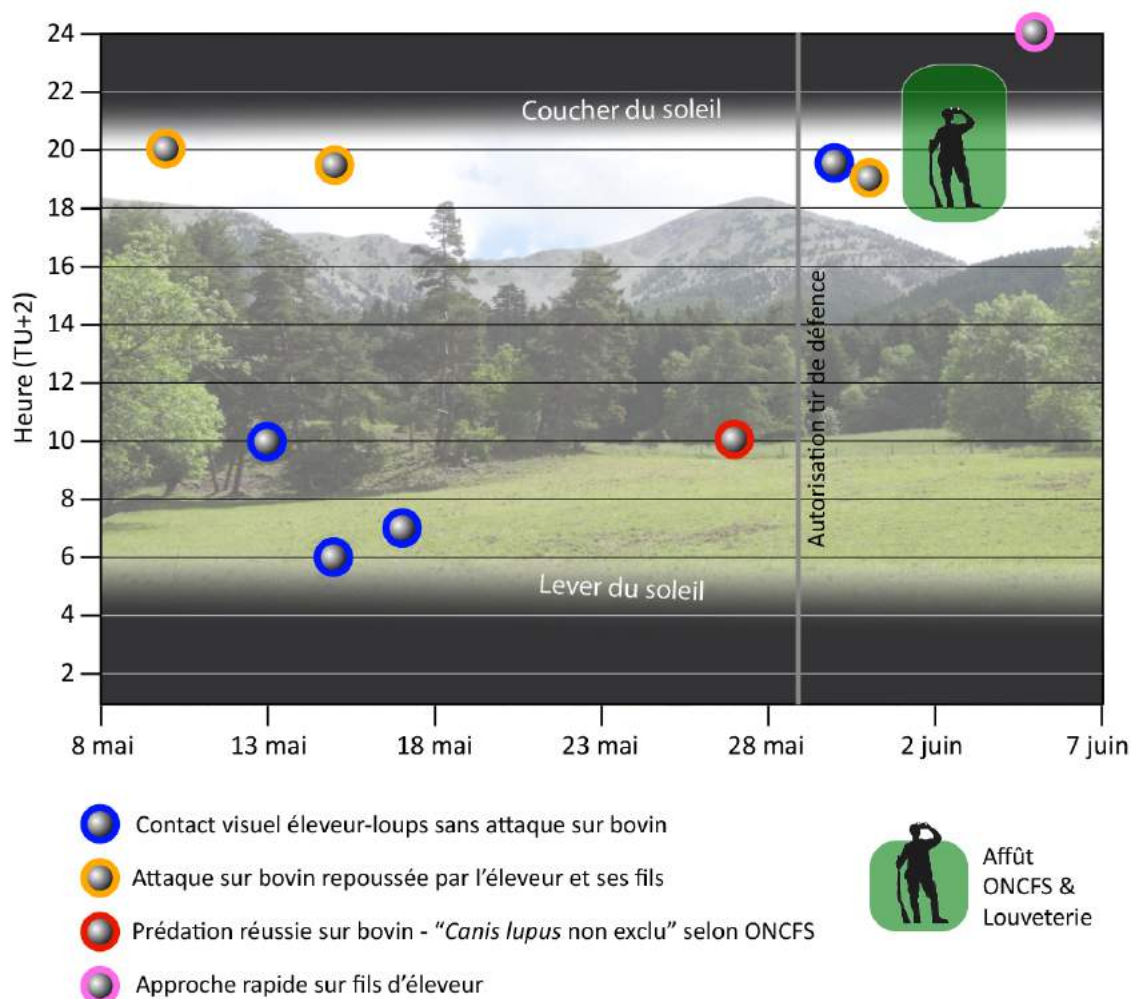


Figure 19 – Chronologie reconstituée des 9 contacts survenus entre la famille Ferrand et des loups adultes et en groupe, ainsi que des affûts organisés par l'administration, du 10 mai au 5 juin 2015 sur les prés de Saint Antoine (voir Figure 18 la position exacte de ces prés, au centre de la photo aérienne et de part et d'autre du petit vallon boisé au-dessus de la stabulation à bovins).

La description du déroulement du premier de ces contacts, celui du 10 mai à partir de 20 h, a été transcrit en détails au chapitre précédent (page 81). Il s'agissait d'une tentative d'attaque, activement repoussée, comme ce fut le cas aussi à deux autres reprises (points cerclés d'orange à la Figure 19). Quatre autres contacts n'ont été que des observations directes et parfois rapprochées (points cerclés de bleu), donc sans recours aux jumelles, de plusieurs loups en circulation au sommet ou latéralement aux prés, les vaches, veaux et génisses, y étant au pâturage ; c'est aussi à deux de ces reprises qu'ont été vus 4 louveteaux, ou entendus « plusieurs louveteaux couiner » de jour. L'une des attaques a été perçue trop tard. Non repoussée à temps, elle a abouti à la mort d'un veau expertisé et reconnu « *Canis lupus non exclu* » par l'ONCFS (point cerclé de rouge). Enfin, en bout de chronique, l'attaque déclarée par et sur Romain (point cerclé de rose à la Figure 19).

Après l'attaque mortelle de son veau, suivie de l'expertise ONCFS concluante, Jean-Luc Ferrand a obtenu le 29 mai une autorisation de tir de défense.¹³ Mais cet éleveur nous dit également avoir informé la DDT que, lors des attaques repoussées avec plus ou moins de succès, ses fils et lui avaient perçu que : « les loups n'avaient plus peur de nous ! Quand on les faisait fuir, ils s'arrêtaient et ils nous regardaient. » C'est la raison pourquoi, nous dit-il : « le Lieutenant de louveterie et un garde retraité de l'ONCFS sont venus se poster le soir du 1^{er} au 4 juin en limite de nos prés, et notamment sur le talus avec les petits pins » (au centre de la photo de fond, Figure 19). Le Lieutenant de louveterie, Jean-Louis Bietrix, nous l'a confirmé : des affûts, faits par lui et Jacques Bonardi, aux abords de ces prés et à ces dates, chaque soir jusqu'à 23 heures.

Nos hypothèses et analyses

Très probablement, ces loups connaissaient déjà ces humains là

Dans la quasi-totalité des médias, « l'attaque de loups » déclarée sur et par Romain Ferrand n'a été rapportée – parfois réfutée – que dans son aspect le plus dramatique. Lecteurs et auditeurs étaient alertés : il s'agissait d'une « première », advenue brutalement, la nuit, dans un pré. Toutefois, La Provence, pour illustrer le témoignage du père de Romain, publiait le 6 juin une photo ainsi légendée : « Dans ce pré, en lisière de la forêt domaniale de la Blanche, 12 loups attaquent régulièrement les bovins de Jean-Luc Ferrand en pleine journée. » Ce même journal, repris par The Telegraph, évoquait aussi le sentiment d'absence de peur apparente chez ces loups.

De fait, la chronique des événements que nous avons reconstituée avec les Ferrand (Figure 19), fait apparaître que la « rencontre » dans la nuit du 5 au 6 juin était la 9^e dans le mois depuis la mise à l'herbe de leur bétail, et qu'une attaque de loups avait donné lieu à constat par l'administration (point cerclé de rouge, Figure 19). En conséquence, nous pouvons, sans savoir qui sont ces loups, penser qu'au moins certains d'entre eux connaissaient déjà fort bien, non seulement l'espace de l'élevage des Ferrand, les deux prés, les vaches et leurs veaux, mais aussi les humains qui s'y activent au quotidien.

En effet, les loups, surtout s'ils visent des proies de gros gabarit (voir page 102, photo de mères et veaux), sont connus pour ne pas procéder d'emblée à l'attaque, mais seulement après repérages (olfactifs, auditifs et visuels) et évaluations répétés des lieux et des conditions d'accès aux proies. C'est ce que nous a souligné Matt Barnes, de l'organisation *People and Carnivores* aux États-Unis (voir au chapitre précédent, pages 75 à 77). C'est aussi ce qu'avait affirmé une spécialiste d'un parc animalier des Ardennes dans le journal L'Union (voir ci-dessus) : « (...) Les loups n'aiment pas l'inconnu, ils ne surgissent pas de nulle part, bien souvent ils reconnaissent beaucoup les lieux pendant une dizaine de jours avant de passer à l'action. »

Les Ferrand le confirment : à plusieurs reprises, dont au moins 3 repérées sur la Figure 19, ils nous disent avoir vu nombre de loups – jusqu'à 12 quand ils ont pu les compter – traversant les prés à la queue leu leu, ou assis en journée sur la bordure de la lisière, avec vue sur les prés et la stabulation en contre-bas. La toute première de ces observations avait eu lieu en sortie d'hiver

¹³ Arrêté préfectoral n° 2015-149-003 « autorisant M. Jean-Luc Ferrand à effectuer des tirs de défense avec arme de catégorie D1 et C en vue de la protection de son troupeau contre la prédation par le loup (*Canis lupus*) sur les parcours de son unité pastorale située sur les communes de Méolans-Revel, Selonnet, Seyne-les-Alpes et Le Vernet. »

2015, juste avant la fonte des neiges (hors dates Figure 19). Durant quelques minutes, un loup avait été vu assis sur le talus au-dessus de la stabulation qui abritait vaches, veaux et génisses.

L'arrivée nocturne de Benjamin et Romain n'effraye pas ces loups

Comme on a pu le lire ci-dessus, Romain nous a décrit en détail leur arrivée précipitée et en pleine nuit auprès des vaches. C'est peu dire qu'elle ne fut pas discrète, et cela intentionnellement. Montée en voiture vers l'étable, tous phares allumés, portière claquées, allumage des néons dans la stabulation et le hangar adjacent, montée à pied vers le talus tout en chargeant un fusil (« clac »), puis en balayant le haut du pré avec une lampe de poche à forte portée. Et pourtant, Benjamin et Romain entendent presque aussitôt, en haut de pré, des « paires d'yeux ». Ces animaux étaient donc immobiles, à regarder ces humains en approche bruyante.

L'un de ces deux humains se déplaçait un peu étrangement, en sautillant. Ceci le rendait tout particulièrement reconnaissable mais, comme nous l'avons constaté une semaine plus tard, ne le ralentissait pas vraiment. Romain, équipé de béquilles depuis un mois et demi, ne se privait pas d'aller et venir jusqu'au sommet des prés, d'où il apprécie d'observer aux jumelles la faune sauvage. En raison de la fréquence de leurs visites en ces mêmes lieux, et parfois aux mêmes heures, il est probable que les loups aient bien repéré l'odeur et l'allure de Romain ainsi que celles de son jeune frère Maxime (12 ans), photographe animalier en herbe, notamment depuis la lisière forestière entourant les prés. Il est également envisageable que les loups n'aient pas considéré ces deux humains, l'un petit, l'autre boitant, comme un obstacle trop sérieux.

Au cours des jours précédents, il est également probable que ces loups aient repéré la présence très inhabituelle de Jean-Louis Bietrix, Lieutenant de louveterie, et d'un garde retraité de l'ONCFS, venus se poster le soir aux abords immédiats de ces prés (voir polygone vert à la Figure 19). Le même Lieutenant de louveterie, nous parlant plus généralement des conditions de tirs de loups, nous a affirmé que : « Il faut que le loup s'habitue à notre odeur, qu'il s'habitue à nous. (...) Au départ, quand on arrive sur zone, pendant parfois trois jours il ne va pas bouger. Une odeur, un bruit qu'il ne connaît pas, il va être bloqué. Et là, on ne le verra pas. Après, il s'habitue, et je sais qu'au bout de cinq jours, six jours peut-être, on sera capables de le voir et de le tirer. » Les 4 jours d'affût organisés dans ce cas-ci auraient-ils été insuffisants ? Toujours est-il que les loups sont réapparus dans la nuit du 5^e au 6^e jour, puisque l'affût s'est déroulé du 1^{er} au 4 juin, et que l'événement décrit par Romain et Benjamin s'est produit le 5 juin à partir de minuit.

Les vaches à compter parmi les témoins

Romain nous a dit que lorsque, vers minuit, il avait entendu les vaches, elles beuglaient sans arrêt, en précisant : « Les vaches beuglaient comme quand on leur enlève leur veau. C'est un cri long, qui est reconnaissable car très particulier. » Nous pouvons faire confiance à cet adolescent, né et élevé sur une ferme d'élevage de bovins, pour savoir reconnaître les différents sons émis par des vaches, et notamment « quand on leur enlève leur veau ». Un enfant qui a assisté à l'écornage des veaux s'en souvient généralement... Entendre ces beuglements prolongés et répétés en pleine nuit ne peut qu'inquiéter un éleveur ou, dans ce cas-ci, un fils d'éleveur qui sait que son père est loin et que son grand frère est en réunion au village.

Il nous paraît donc naturel que Romain ait pris au sérieux ces beuglements, qui ne peuvent pas être provoqués par le passage d'un renard, d'un blaireau, ou du chien des voisins, et qu'il ait

décidé, peut-être avec quelque témérité, d'aller voir pourquoi les vaches beuglaient et, probablement, cherchaient à protéger leurs veaux.

Une fois les loups partis, les vaches ont continué à manifester un état de stress très marqué. Romain nous dit, et Benjamin confirme : « [À peine descendus du tracteur], toutes les vaches ont commencé à nous charger, surtout celle qui n'avait pas de veau. On ne pouvait pas les approcher, et on est vite remonté dans le tracteur car on a vu qu'elles étaient toutes devenues "folles". Elles regardaient partout, certaines couraient à fond sur 10 ou 15 mètres, puis revenaient, et toutes faisaient des bonds abominables. Il n'était même pas envisageable de les rentrer à l'étable. » Dans les jours suivants, mises en sécurité chaque soir dans leur étable, ces vaches se sont calmées.

Un effectif de loups important mais réaliste

La question du nombre important de loups signalés par les Ferrand a fait polémique dans les médias. Au cours de son témoignage audio à D!CI-Radio (voir ci-dessus), Jean-Luc Ferrand a cité 9 loups adultes, et un total de 13 si on incluait aussi les 4 louveteaux vus la semaine précédente. Dans la chronique des rencontres survenues chez eux au printemps, les Ferrand affirment avoir vu en mai 12 loups adultes à 3 reprises, puis « beaucoup » lorsqu'ils n'ont pas été en mesure de les compter. Pour ce qui concerne Romain dans la nuit du 5 au 6 juin, il dit : « 2 ou 3 paires d'yeux » d'un côté, et « 5 ou 6 paires » de l'autre, ce qui fait un total entre 7 et 9, les louveteaux n'ayant pas été aperçus cette nuit-là.

Un effectif de 12 loups adultes paraît en effet exceptionnel, car non encore référencé officiellement en France. Par contre, l'effectif déclaré de 9 loups (fourchette haute de Romain), nous a été qualifié de « possible » à cette saison par Marie-Dorothée Durbec, chef de brigade ONCFS (voir chapitre précédent, page 80). C'est aussi le chiffre qui sera publié à la fin août par le Réseau Loup-Lynx de l'ONCFS pour ce qui concerne le même secteur (Seyne, massif des Trois-Évêchés-Bachelard) à la date du 27 mai 2015 (voir extrait ci-dessous du Bulletin n°33, page 33).

Bulletin loup du réseau



N° 33 - 2015 // Période du 01.01.2015 au 30.06.2015

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Observateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 04										
24/05/2015	F		ARNAUD	ONCFS		ALLONS	Issole Verdon			
24/05/2015	V	V0415050	ARNAUD	ONCFS	L. BLANC	LA MURE ARGENS	Issole Verdon	3		R
27/05/2015	V	V0415052	ARNAUD	ONCFS		SEYNE	Trois évêchés-Bachelard	9		R

Romain n'a pas été « encerclé par les loups »

De notre entretien, comportant le déroulé précis des faits soigneusement ordonnés et cartographiés, il apparaît que Romain n'a pas été « encerclé », ni même « contourné » par certains

des loups, ceci contrairement à plusieurs déclarations faites à chaud auprès des médias par son père et par lui-même. L'image était forte, mais elle s'avère exagérée.

Après avoir aperçu avec Benjamin « 2 ou 3 paires d'yeux » briller à environ 70 mètres au-dessus d'eux, Romain nous déclare avoir vu ensuite arriver à très vive allure sur lui « 5 ou 6 paires d'yeux » apparues de sous un bosquet situé sur sa droite (voir carte Figure 18, points 13 et 15), ainsi que « 3 autres paires » venant également sur lui, mais moins rapidement, par la gauche du pré (voir carte Figure 18, points 14 et 18). À ce moment-là, il était seul, puisque son frère était redescendu chercher le tracteur. Quand le premier groupe s'approche jusqu'à « 10 ou 15 mètres » de lui, tandis que l'autre arrive à « 20 ou 30 mètres », Romain s'est senti vraiment en danger. Plutôt que « encerclé », toutefois, il aurait été plus exact qu'il déclare-avoir été « menacé de près ».

Il est bien sûr confortable de critiquer ici l'usage de tel ou tel vocable par Romain ou par son père, informé par téléphone – il était en livraison à Gardanne – quelques heures après. Cette instabilité du vocabulaire chez les témoins, comportant une inexactitude à considérer selon nous comme une maladresse, indique qu'aucun des deux, à commencer par Romain, ne s'était préparé à décrire cet événement particulièrement stressant. Deux semaines plus tard, Romain était concentré, toujours très préoccupé mais apparemment moins sous le choc. Nous en avons bénéficié au cours de notre long entretien en tête-à-tête.

Le salut dans les béquilles ?

Jean-Luc Ferrand a déclaré aux médias : « Sans arme, je pense qu'il serait peut-être arrivé quelque chose de dramatique. Si le coup n'était pas parti, je n'imagine même pas ce qui aurait pu se passer. » Romain a été plus précis et détaillé avec nous, jugeant que : « Entre le coup de feu, ce que j'ai gueulé, et le tracteur qui arrivait derrière, ça les a fait fuir. » Nous validons cette seconde analyse sur la conjonction d'effets répulsifs : coup de feu, cris et peut-être surtout tracteur de 100 CV arrivant dans le dos de Romain, tous phares allumés. Mais nous n'excluons pas une seconde hypothèse, tirée de nos expériences personnelles avec des chiens agressifs, mais aussi de ce qui est recommandé dans la littérature comme attitude à tenir face à des menaces ou attaques de gros animaux : la posture immobile de Romain, incapable de fuir, car ayant lâché ses béquilles dans l'herbe pour tenir fusil et lampe de poche, lui a peut-être aussi été salutaire.

Face à un groupe de loups, ou de quelconques autres assaillants très véloce et déjà arrivés assez près (ici, 10 à 15 mètres), la fuite aggrave généralement la situation. Avec cette configuration des lieux particulièrement, Romain, paniqué, aurait eu à dévaler le talus juste derrière lui, avec perte d'équilibre probable et chute. Ici, il nous dit : « Sans mes béquilles et en équilibre sur ma jambe gauche, je n'avais pas bougé d'un mètre. » Nous rajouterions volontiers : ...fort heureusement !

Conclusion

Sur la base des nombreux détails donnés par les protagonistes de l'événement, en appui sur la cartographie de terrain et la chronologie que nous avons pu dresser avec eux, ainsi que de la séquence des 8 rencontres antérieures et attaques de veaux par des groupes de loups, parfois repoussés par les mêmes, au cours du mois précédent et au sein des mêmes parcelles, nous avons été convaincus de la sincérité et crédibilité du témoignage de Romain et Benjamin Ferrand sur ce qui s'est déroulé chez eux le 5 juin 2015 à partir de minuit.

Nous pensons que ces loups, ayant observé ce qui se passe dans les prés de Saint-Antoine, ne visaient pas Romain Ferrand au hasard, comme si c'était un humain parmi d'autres. Ils le connaissaient bien, facile à repérer par sa démarche particulière et sa stature encore assez frêle, à la différence de son grand frère Benjamin. Ces loups ont-ils imaginé le mettre à terre, ou se seraient-ils arrêtés net à quelques mètres ? Nul ne le saura. Ce qui est certain, par contre, c'est qu'ils ne l'ont pas confondu avec un chevreuil ou un chamois, nul d'entre eux n'étant équipé de lampe de poche.

Durant un mois et demi, et après le défilé des médias, Romain Ferrand a refusé de remonter dans les prés situés au-dessus la maison, et notamment là où était survenu l'événement. Sollicité par nous, ne fusse qu'au moment de notre cartographie, il nous avait répondu : « Non merci, j'ai pas envie... ». Laurence, sa mère, nous avait précisé que : « Il n'a plus jamais remis les pieds là-haut ! » « Là-haut » étant sur le talus où il avait vécu l'approche rapide des loups, à peine plus de 100 mètres de la maison. Le 18 juillet au soir, à notre demande, Romain a accepté d'y remonter pour la toute première fois, afin de nous mimer la scène du tir de protection, en se repositionnant au même endroit, avec le même fusil, cette fois non chargé, et la même lampe de poche, les deux tenus à bout de bras (voir photo ci-dessous, les béquilles étant posées à terre, hors champ).



A notre demande, Romain Ferrand a accepté de reconstituer sur le même lieu son geste de tir de protection fait dans la nuit du 5 au 6 juin. Il tient simultanément de la main gauche fusil et lampe de poche, ses béquilles étant posées à terre. (Photo INRA – 18 juillet 2015)

Quand la peur de l'homme s'estompe chez les loups

Des loups sous statut de protection stricte qui deviendraient moins craintifs envers l'homme et son espace domestique : tel est le point de départ de cette enquête de terrain. Mais les loups ne sont pas seuls au monde face à des humains eux-mêmes non isolés. Les loups se meuvent dans un espace peuplé par toute une grande faune sauvage d'ongulés constituant autant de proies potentielles. Et les humains, souvent eux-mêmes chasseurs, sont également éleveurs d'animaux domestiques, autres proies potentielles des loups.

C'est donc tout un ensemble d'interactions complexes entre loups d'une part, éleveurs et chasseurs d'autre part, concurrents en quelque sorte sur la faune sauvage comme sur le bétail, qui se joue. Et le théâtre de leur interaction est ici une lisière qui distingue l'espace du bétail au pâturage d'un côté, la forêt abritant les ongulés sauvages de l'autre. Il ne s'agit en rien d'une barrière étanche. Les bovins comme les ovins locaux ou transhumants valorisent des clairières et des pré-bois s'imbriquant avec la forêt dense. Les ongulés sauvages descendent volontiers brouter l'herbe tendre des prés. Et si les humains sont plus souvent auprès de leurs maisons et de leurs prairies, les loups plutôt dans la forêt et la montagne, les uns et les autres explorent l'ensemble de cet espace pour leurs différentes activités d'élevage, de chasse et de récréation.

Toutes ces populations ne sont pas dans un état statique, mais dynamique. La montagne est dépeuplée en résidents mais la fréquentation de loisir est de plus en plus intense. Le bassin de Seyne connaît un vrai dynamisme démographique et l'élevage de bovins encore plus, au point d'accroître la concurrence entre éleveurs pour l'espace pâturé et encourager la reconquête des marges et de parcours boisés ; la ressource fourragère étant dès lors rare et précieuse, elle est gérée avec finesse, par petits lots dans des prés parfois lointains, souvent en lisière des bois, voire indentés dans la forêt. Les ongulés sauvages, rares il y a seulement trente ans, ont connu depuis une véritable explosion démographique jusqu'à récemment. Si des loups passent depuis quelque temps dans ce paysage, la densification de leur présence est récente – mais sujette à caution.

Nombreux sont les résidents à avoir effectué sur un temps resserré des observations inattendues à leurs yeux de part et d'autre de la lisière : rencontres fréquentes par des humains de groupes de loups, parfois de près ; situation de vigilance face à un risque potentiel ressenti lors d'une de ces rencontres, et de menace active lors d'une autre ; approches et attaques répétées sur des bovins près des maisons, et non plus seulement sur des ovins ; stress spécifique qui s'ensuit chez ces bovins et qui choque les éleveurs. Le côté inattendu de chacune de ces observations, et surtout leur fréquence, suggèrent un changement de comportement de loups se déplaçant en groupe. Autrement dit, l'habituation des loups à l'homme, pour reprendre le concept anglo-saxon

évoquant une familiarisation croissante du prédateur, se traduirait par des comportements nouveaux et donc inhabituels pour l'homme.

Mais pour que des résidents croisent des loups en groupe, encore faut-il que ces loups existent et viennent de quelque part. Là intervient un fait étrange, nous ayant conduit à élargir le déroulement initialement prévu de nos enquêtes. Localement, non seulement la connaissance de cette présence de loups se déplaçant en groupe parfois nombreux est connue et partagée par tous les résidents rencontrés, mais de plus certaines observations suggèrent qu'ils constituent une meute et se reproduisent : louveteaux vus ou entendus, lieux de vie ayant pu abriter une reproduction. Mais ce territoire enquêté constitue pourtant un vide sur les cartes de présence de meutes publiées par l'ONCFS, sur lesquelles les « zones de présence permanentes » se situent toutes à une assez grande distance. Dès lors, seules deux hypothèses permettent d'expliquer cette apparente contradiction : soit une meute étale son emprise sur un espace de vie et d'exploration couvrant plus de 60.000 ha, donc bien au-delà des 15 à 30.000 documentées dans la littérature en France et en Europe du Sud, et ce sont ses allers et retours qui font l'objet de ces observations à Seyne ; soit une meute officiellement ignorée, une meute "fantôme" en quelque sorte, se déploie entre les vallées de la Blanche et du Laverq. L'ONCFS, consultée, documente la première hypothèse par l'analyse territoriale des signatures génétiques.

La question de savoir si une meute est présente ou non sur Seyne alimente ainsi l'actuelle défiance des personnes enquêtées vis-à-vis de l'Administration et de ses réactions parfois contradictoires. D'une part, la Préfecture de département et ses services sont très attentifs depuis plusieurs années aux alertes remontant du terrain et se montrent capables de décisions fortes et rapides, comme un arrêté ordonnant des tirs de prélèvement de loups en ce printemps 2015 sur cet espace où se sont multipliés les observations de loups et leurs attaques avérées ; d'autre part, les témoins nous rapportent des exemples de déni de leurs observations et ressentent alors plutôt mal une certaine mise à distance de leurs expériences et témoignages venus du terrain. Tout se passe comme si les services de l'État étaient prêts à gérer rapidement et efficacement des situations de crise, mais bien moins préparés à considérer un écart entre, d'une part, un corpus de connaissances centralisé par un réseau dédié et animé par une équipe scientifique de l'ONCFS, et d'autre part des savoirs locaux émergents, le plus souvent concordants et précisément documentés.

Ce sentiment de mise en distance n'interdit pas des témoignages de relations confiantes et empreintes de respect réciproque avec tel ou tel intervenant relevant des services de l'État. Pour autant, il traverse toutes les catégories d'acteurs enquêtés et toutes les thématiques abordées. Il est issu : d'une reconnaissance incomplète du niveau de prédation sur des proies domestiques, et notamment sur les bovins ; dans des cas, heureusement rares, d'une suggestion de l'action de chiens errants vécue comme exaspérante par les éleveurs ; d'une forte réticence à reconnaître l'impact des loups sur la faune sauvage, quand bien même les décisions d'attribution de bracelets sont revues à la baisse. Enfin, les observations de loups en nombre, et/ou d'un gros individu noir, font l'objet d'une certaine incrédulité rejoignant celle de certains médias. Il pourrait bien y avoir ainsi un certain effet "boule de neige", la pression médiatique interagissant fortement avec l'action des pouvoirs publics sur, plus qu'avec, les personnes concernées. Ils se sentent objets bien plus que sujets de leur propre aventure.

Examinées de près, rassemblées en faisceau, croisées entre elles, l'ensemble des observations de ces acteurs ruraux acquiert pourtant une cohérence globale que seule peut expliquer selon nous la présence d'une meute sur cette partie de territoire au printemps 2015. Cette présence n'est pas une arrivée soudaine, mais elle s'inscrit dans un processus long, car repéré sur plusieurs années. Ce qui est nouveau, c'est une sorte de cristallisation de comportements inhabituels et répétés de ces loups formant un groupe nombreux ou des groupes plus restreints sur un temps resserré, jusqu'à un épisode à très fort retentissement.

Alors s'expliquent aussi bien les observations recueillies que les changements de comportement en cascade observés chez tous les êtres vivant interagissant sur cet espace. Les ongulés sauvages étaient encore récemment en plein dynamisme démographique et relativement naïfs face à des loups occasionnellement de passage : une vraie aubaine n'ayant pu qu'encourager ces derniers à intensifier leur présence ! Le temps de la naïveté, certaines espèces d'ongulés se sont raréfiées. Les survivants ont changé de comportement : ils ont réappris le guet, la vigilance, l'inquiétude ; quand ils le peuvent, ils délaissent la forêt pour se réfugier dans les barres rocheuses. Le gibier est ainsi devenu moins abondant et surtout plus farouche pour les chasseurs qui s'en plaignent, mais aussi pour les loups qui peuvent être encouragés à reporter leur prédation sur le bétail, y compris les bovins. Une forte prédation de loups sur des brebis est chose connue, et depuis 20 ans, dans les Alpes du Sud. Mais dans ce pays de Seyne, les bovins sont très nombreux et les ovins peu présents en-dehors de l'estive. Le seul éleveur ovin du secteur a préféré abandonner certains pâturages à risque sur ses pâturages de demi-saison. C'est dans ce contexte que les approches ou attaques de loups sur des bovins se sont soudainement manifestées en ce printemps 2015 dès la mise à l'herbe, c'est-à-dire au plus près des maisons, mais aussi à quelques dizaines de mètres seulement de la forêt ; une proximité encore accrue par les ravins boisés qui entaillent les prés et facilitent l'approche discrète des loups. Les vaches, dès lors, réagissent avec un très fort stress. Rien ne peut arrêter leur affolement immédiat, certaines allant jusqu'à rompre leurs clôtures et s'enfuir hors de leur pré « comme des avions ». Rien ne permet de les calmer dans les jours qui suivent, puisqu'elles adoptent des comportements agressifs y compris envers leur propre éleveur. Voilà qui ne peut que profondément choquer l'éleveur vivant au plus près de ses bêtes, tant ce comportement est inattendu ; surtout lorsqu'il s'entend dire ensuite que des chiens sont probablement la cause de tout ce dérangement, des chiens de chasseurs ou de randonneurs pourtant familiers aux vaches et face auxquels elles demeurent impavides.

Les bovins au printemps sont dans les prés autour des maisons, surtout les mères et leurs veaux, à tenir à l'œil au quotidien. Est-il si surprenant qu'en ce printemps 2015 les rencontres entre groupes de loups et humains s'y multiplient, au moment même où s'y produisent des attaques ou tentatives d'attaque sur des veaux ? La cristallisation entre approches sur les bovins et rencontres fréquentes avec des humains s'explique. L'audace croissante des loups envers des bovins au pré est aussi une fréquentation croissante de l'espace domestique des hommes ; une fréquentation et des rencontres qui se banalisent selon le maire de Seyne. En Amérique du Nord, la répétition des rencontres d'humains par des loups est traitée comme un signal de risque reconnu. Il semble en être de même à Seyne. La dernière de ces rencontres que nous avons enquêtée, celle du 5 juin 2015, est préparée par toutes celles qui l'ont précédée. Elle est la plus dramatique. Les loups sont alors une dizaine, il est minuit, c'est la neuvième fois qu'ils approchent de cette ferme en quelques semaines, c'est leur première nuit de tranquillité après quatre nuits successives d'affûts par des

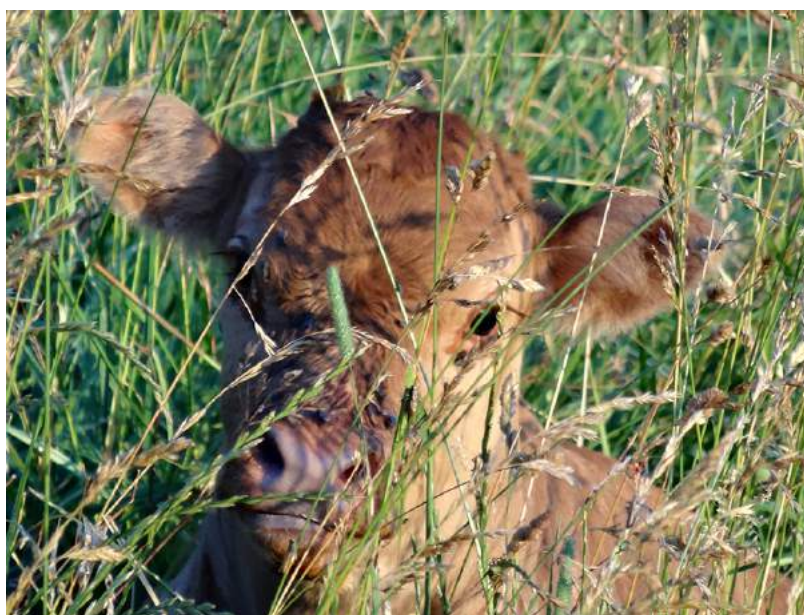
professionnels pour les écarter, et ils se dirigent à vive allure vers un adolescent frêle qui se déplace avec des béquilles depuis deux mois dans ce même pré.

Et cet évènement ne s'est pas produit n'importe où. Il s'est produit au hameau de Saint-Antoine, véritable "portail" de communication historique entre prés et forêt sur la lisière : là démarrent plusieurs accès dans la forêt, là s'engage aussi la grande draille de transhumance des troupeaux encore parfaitement inscrite dans le paysage.

C'est tout cet enchaînement en cascade de modifications de comportement des multiples catégories d'êtres vivants qui a ainsi abouti, nous allons écrire « inéluctablement », à un épisode vécu par ses protagonistes comme une tentative d'attaque par des loups d'un être humain vulnérable, seulement interrompue par un coup de feu.

Comment les médias, et au-delà le public, pourraient-ils comprendre quelque chose à cet évènement dès lors qu'il est présenté comme isolé et sorti de son contexte ?

Un tel enchaînement, pourtant, est susceptible de se reproduire, ici ou ailleurs, si le régime de tirs en vigueur depuis 2 ans dans notre pays ne s'avère pas suffisant pour réapprendre la crainte des humains chez les loups. Au-delà de l'incident individuel, c'est aussi tout le tissu du territoire qui pourrait être touché par cette cascade d'interactions : un territoire moins attractif sur le plan cynégétique ; des randonneurs locaux et visiteurs réticents à renouveler leurs si agréables promenades en forêt ; et surtout, des élevages familiaux, attentifs à la gestion fine de leurs paysages herbagers et pastoraux, ainsi qu'à la qualité de leurs produits, qui se trouvent soudain mis en cause dans leurs cohérence et viabilité techniques, économiques et sociales.



Jeune veau au repos entre deux tétées à Saint Antoine (photo INRA)

Références

- Anceau C., Bergeon J-P., Tardy X., Caratti G., Millisher G., Siméon D., Morand A., Loison A., Gaillard J-M., Houstin A., Duchamp C., Richard Q., Toïgo C. et Maillard D., 2015. La prédation du loup sur les ongulés sauvages : impacts directs et indirects. *Faune Sauvage*, 306 : 21-36.
- Barnes M., 2015. Low-stress herding improves herd instinct, facilitates strategic grazing management. *Stockmanship Journal*, 4 : 34-43.
- Bensettiti F. & Gaudillat V., 2004. Fiche 1352 : *Canis Lupus*, L. *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française, Paris : 89-92.
- Brown J.S., Laundré J.W., Gurung M., 1999. The ecology of fear: Optimal foraging, game theory, and trophic interactions. *Journal of Mammalogy*, 80: 385-399.
- Bulletin loup du réseau, Période du 01/01 au 30/06/2105. Réseau Loup-Lynx, Éd. ONCFS, dir. Études et Recherches du CNERA, Prédateurs et Animaux déprédateurs, Équipe Loup-Lynx, 33 : p. 16.
- Cooke R.F., Bohnert D.W., Reis M.M., and Cappellosza B.I., 2013. Wolf presence in the ranch of origin: Impacts on temperament and physiological responses of beef cattle following a simulated wolf encounter. *Journal of Animal Science*, 91: 5905-5911.
- Creel S., Christianson D., 2008. Relationships between direct predation and risk effects. *Trends in Ecology & Evolution*, 23 : 194-201.
- Creel S., Schuette P., and Christianson D., 2014. Effects of predation risk on group size, vigilance, and foraging behavior in an African ungulate community. *Behavioral Ecology*, 25 (4): 773-784.
- De Beaufort F., 1987. *Le loup en France : éléments d'écologie historique*. Coll. Encyclopédie des Carnivores de France. Ed. Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris : 32 p.
- Despret V., Meuret M., 2016. *Composer avec les moutons : lorsque des brebis apprennent à leurs bergers à leur apprendre*. Ed. Cardère, Coll. Hors les drailles, Lirac : 149 p.
- Duchamp C., Boyer J., Briaudet P-E., Leonard Y., Moris P., Bataille A., Dahier T., Delacour G., Millisher G., Miquel C., Poillot C., Marboutin E., 2012. A dual frame process to survey time -and space- related changes in the colonizing wolf population in France. *Hystrix, the Italian Journal of Mammalogy*, 23(1) : 14-28.
- Fortin D., Boyce M.S., Merrill E.H. and Fryxell J.M., 2004. Foraging costs of vigilance in large mammalian herbivores. *Oikos*, 107, 172-180.
- Fryxell J.M., Mosser A., Sinclair A.R.E. and Packer C., 2007. Group formation stabilizes predator–prey dynamics. *Nature*, 449 : 1041-1043.

- Hibbard W., 2012. Bud Williams' low stress livestock handling. *Stockmanship Journal*, 1 : 6-163.
- Howery L.D., DeLiberto T.J., 2004. Indirect Effects of Carnivores on Livestock Foraging Behavior and Production. *Sheep & Goat Research Journal*, 19: 53-57.
- Hubert B., Deverre C., Meuret M., 2010. Deux siècles de changements radicaux pour les parcours du sud de la France. In : Meuret M. (coord.), *Un savoir-faire de bergers*. Eds Educagri & Quae, Dijon, Versailles : 27-41.
- Hunter L.T.B., Skinner J.D., 1998. Vigilance behavior in African ungulates: the role of predation pressure. *Behaviour*, 135: 195-211.
- Kauffman J.-C., 1996. *L'entretien compréhensif*. Eds. Nathan Université, collection Sociologie, 128, 126 p.
- Kluever B.M., Howery LD., Breck S.W. and Bergman, DL., 2009. Predator and heterospecific stimuli alter behavior in cattle. *Behavioral Processes*, 81: 85–91.
- Kuijper D.P.J., de Kleine C., Churski M., van Hooft P. Bubnicki, J. and Jedrzejewska, B., 2013. Landscape of fear in Europe : wolves affect spatial patterns of ungulate browsing in Bialowieza Primeval Forest, Poland. *Ecography*, 36 : 1–13.
- Laundré J.W., Hernández L. and Altendorf K.B., 2001. Wolves, elk, and bison: reestablishing the "landscape of fear" in Yellowstone National Park, U.S.A. *Canadian Journal of Zoology*, 79: 1401-1409.
- Laundré J.W., Hernández L. and William J.R., 2010. The landscape of fear: ecological implications of being afraid. *The Open Ecology Journal*, 3: 1-7.
- Liberg O., 2012. *Report from an expert mission for evaluation of the wolf monitoring system in France, August 2012, on request by the French Ministry of Environment through IUCN French Committee*. Dept. of Ecology, Swedish University of Agricultural Sciences, Grimsö Wildlife Research station, Riddarhyttan, Sweden : 7 p.
- Linnell J.D.C., Andersen R., Andersone Z., Balciauskas L., Blanco J.C., Boitani L., Brainerd S., Beitenmoser U., Kojola I., Liberg O., Løe J., Okarma H., Pedersen H.C., Promberger C., Sand H., Solberg E.J., Valdmann H. and Wabakken P., 2002. The fear of wolves: A review of wolf attacks on humans. *NINA Oppdragsmelding*, 731: 65 p.
- McArthur C., Banks P.B., Boonstra R. and Forbey J.S., 2014. The dilemma of foraging herbivores: dealing with food and fear. *Oecologia*, 176, 677-689.
- McNay M.E., 2002. Wolf-human interactions in Alaska and Canada: a review of the case history. *Wildlife Society Bulletin*, 30: 831-843.
- Meuret M., Débit S., Agreil C., Osty P-L., 2006. Éduquer ses veaux et génisses : un savoir empirique pertinent pour l'agroenvironnement en montagne ? *Natures Sciences Sociétés*, 14 : 343-352.
- Meuret M., Osty P-L., 2015. Les loups des Rocheuses du nord : chronique d'une icône sous contrôles. *Pastum*, 104 : 31-39.
- Meuret M., Provenza F.D., 2015. When art and science meet: Integrating knowledge of French herders with science of foraging behavior. *Rangeland Ecology and Management*, 68, 1–17.

- Muhly T.B., Alexander M., Boyce M.S., Creasey R., Hebblewhite M., Paton D., Pitt J.A. and Musiani M., 2010. Differential risk effects of wolves on wild versus domestic prey have consequences for conservation. *Oikos*, 119: 1243–1254.
- Pascal M., Vigne J-D., 2003. Le Loup : *Canis lupus* Linné, 1758. In : M. Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau (Coords.), *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions*. INRA, CNRS & MNHN. Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Direction de la Nature et des Paysages, Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003 : pp. 270-272.
- Ponchelet D., 1995. Le débat autour du boisement dans le département des Basses-Alpes, France : 1819-1849. *Revue de géographie alpine*, 83 : 53-66.
- Porcher J., Schmitt T., 2010. Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie. *Revue du MAUSS*, 1/35 : 235-261.
- Raby C.R., Clayton J.R., 2012. Episodic memory and planning. In : J. Vonk and T.K. Shackelford (Eds.), *The Oxford Handbook of Comparative Evolutionary Psychology*. Oxford Univ. Press, New York, USA : pp. 217-235.
- Rashford B.S., Foulke T. and Taylor D.T., 2010. Ranch-level Economic Impacts of Predation in a Range Livestock System. *Rangelands*, 32(3): 21-26.
- Rosenzweig M.L., MacArthur R.H., 1963. Graphical representation and stability of predator-prey interaction. *The American Naturalist*, 97:209-223.
- Schmidt R.H., Timm R.M., 2007. Bad dogs: why do coyotes and other canids become unruly? In: Nolte D.L., Arjo, D.H. and Stalman (Eds.), *Proc. 12th Wildlife Damage Management Conference*: 287-302.
- Smith D.W., Plumb G., Olliff T., Varley J.D. and Lewis S., 2003. *Management of habituated wolves in Yellowstone National Park*. YCR & YNP, Wyoming, USA: 19 p.
- Steele J.R., Rashford B.S., Tanaka J.A., Foulke T.K. and Taylor D.T., 2013. Wolf Predation Impacts on Livestock Production: Direct Effects, Indirect Effects, and Implications for Compensation Ratios. *Rangeland Ecology and Management*, 66(5): 539-544.
- Yin R.K., 1994. *Case study research : design and methods*, 2nd ed., Sage Publications, Thousand Oaks, California, USA.



Sur la lisière. Photo du haut : vue depuis le chemin forestier en lisière supérieure des prés de Saint-Antoine (*photo : INRA, 19/07/2015*) ; Photo du bas : résultat obtenu quelques jours auparavant avec un piège photographique placé au même endroit par les éleveurs (*photo : J-L. & B. Ferrand*)

Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

